

DÉLIBÉRATION N°2020-21_95
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté

Séance en date du 16 mars 2021

6- Validation des points des CFVU du 23 février et du 9 mars 2021

Point 6.7 – Dossiers d'ouverture des formations en alternance pour la rentrée 2021 (CFVU du 9 mars 2021)

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18 Membres présents : 20 Membres représentés : 10 Total : 30	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 2 Suffrages exprimés : 28 Pour : 28 Contre : 0
--	--

VU le code de l'éducation, en particulier ses articles L. 712-3 et L. 712-6-1 ;
VU la délibération n°2020-21_75 de la CFVU du 9 mars 2021 relative aux dossiers d'ouverture des formations en alternance pour la rentrée 2021.

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent les dossiers d'ouverture des formations en alternance pour la rentrée 2021 annexés.

Besançon, le 25 mars 2021.



Pour la présidente et par délégation
La directrice générale des services

Rabia DEGACHI

Annexes / pièces jointes :

Annexe 6.7 « Dossiers d'ouverture des formations en alternance pour la rentrée 2021 »

Délibération transmise au Recteur de l'académie de Besançon, Chancelier des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté

**DELIBERATION N°2020-21_75
de la Commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté**

Séance du Mardi 9 mars 2021

8. Dossiers d'ouverture des formations en alternance pour la rentrée 2021

La délibération étant présentée pour avis.

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 40	Abstention(s) : 0
Quorum : 20	
Membres présents : 23	Suffrages exprimés : 29
Membres représentés : 6	Pour : 29
Total : 29	Contre : 0

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent les 10 dossiers d'ouverture des formations en alternance pour la rentrée 2021.



Besançon, le 10 mars 2021

Pour la présidente et par délégation

La Directrice Générale des Services

Rabia DEGACHI

Annexes / pièces jointes :

Annexe 4.a : Dossier master QUEST – UFR ST

Annexe 4.b : Dossier licence professionnelle QSE – UFR ST

Annexe 4.c : Dossier master 1 et 2 arts du spectacle – UFR SLHS

Annexe 4.d : Dossier licence 3 arts du spectacle – UFR SLHS

Annexe 4.e : Dossier master 2LCE – UFR STGI

Annexe 4.f : Dossier licence professionnelle mobilités publiques – IUT BM

Annexe 4.g : Dossier master IOT – UFR STGI

Annexe 4.h : Dossier master 1 économie de l'entreprise et des marchés CCPRO – UFR SJEPPG

Annexe 4.i : Dossier master 2 e-achats – UFR SJEPPG

Annexe 4.j : Dossier master 2 contentieux – UFR SJEPPG



INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2021

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance – contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation - à l'Université de Franche-Comté et cahier des charges

Ce dossier d'ouverture de formation à l'alternance pour la rentrée 2021 concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts par cette modalité pédagogique actuellement.

Calendrier

Lancement de l'appel : Octobre 2020

Etape 1 : Déclaration d'intention : 19 Novembre pour avis CFVU du 26 Novembre 2020

Etape 2 : Cahier des charges complet, signé ainsi que le calendrier prévisionnel d'alternance (fichier Excel) et la lettre de soutien/engagement de structures : Février 2021 pour passage pour information et recommandations en CFVU Mars 2021 – Calendrier exact défini ultérieurement

*Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :
Votre conseiller référent SeFoC'AI – Liste en annexe*

Les dossiers sont à retourner par mail au conseiller référent et copie à Laurence Ricq et Jean-Emmanuel Lafarge.

DECLARATION D'INTENTION – 19 NOVEMBRE

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : Master Contentieux

Champ : droit

Mention : Justice Procès Procédure

Spécialité : contentieux

Parcours : contentieux

Responsable de la formation : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Lapérou-Schneider Béatrice et Mordefroy Laurent

Mail : beatrice.laperou@univ-fcomte.fr ; laurent.mordefroy@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique :

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Secrétariat de formation :

Nom Prénom : Berthaut Joëlle

Mail : joelle.berthaut@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance ? oui ☒ - non ☐

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui ☒ - non ☐

Si oui, précisez : M2

L'ouverture demandée à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle ☐	La 2 ^{ème} année du cycle ☒	La 3 ^{ème} année du cycle ☐	Le cycle complet ☐
---	--	---	---

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Le M2 JPP contentieux fonctionne depuis de nombreuses années en alternance. Chaque année environ 20% de la promotion suit la formation en alternance, mais sous le format de contrats de professionnalisation. La politique actuelle du gouvernement tendant à favoriser les contrats d'apprentissage implique, sauf à perdre des opportunités, le diplôme à s'ouvrir à l'apprentissage.

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Est visé à titre principal le secteur privé : cabinet d'avocats, études d'huissier, banques, services juridiques en entreprises, cabinets d'expertise comptable, études notariales, associations.

Le Rythme de l'alternance est-il déjà envisagé ? Si oui, le décrire dans les grandes lignes :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Le rythme actuel des contrats de professionnalisation sera en principe repris à l'identique pour les contrats d'apprentissage.

- De septembre à fin février, les étudiants seront en entreprise la première quinzaine de septembre pendant les vacances universitaires tous les jours de la semaine, puis les lundis et mardis de chaque semaine.
- De mars à août en entreprise uniquement.

Signatures et avis

Signature du porteur de projet :



Date : 15 novembre 2020

Avis du directeur de la composante : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.



Très favorable

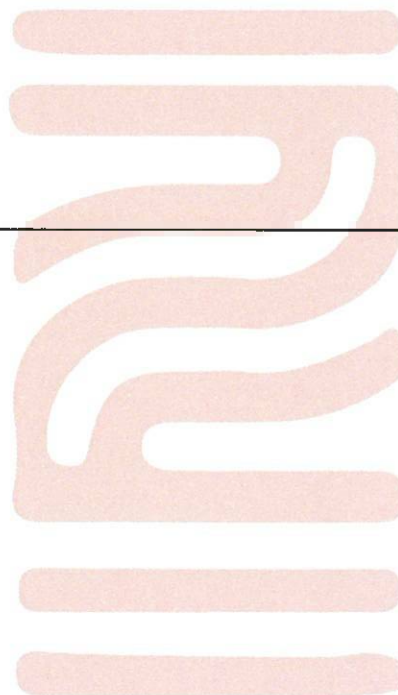


Signature du directeur de la composante :



Date : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

17/11/2020



CAHIER DES CHARGES COMPLET - FEVRIER/MARS 2021

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance constitue-t-elle un élément de parcours de formation en alternance dans l'offre proposée à l'UFC ou sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté ? ☐ oui ☒ non

Est-il possible de suivre la formation en ayant eu la possibilité auparavant d'avoir été alternant et est-il possible de poursuivre le parcours en alternance à l'issue de la formation ?

Il est possible de suivre la formation en ayant été alternant auparavant mais la demande concernant le Master 2, il n'est pas possible de poursuivre le parcours cette année constituant la fin du parcours de formation.

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

L'alternance permettra à l'étudiant de confronter ses connaissances à la pratique professionnelle. Il sera également confronté à la réalité du milieu professionnel dans lequel il sera appelé à évoluer ultérieurement.

Renforcer l'attractivité du diplôme en répondant à une demande forte des étudiants qui, au stade de leur 5ème année d'étude, recherchent une expérience juridique pratique et significative

Renforcer la lisibilité du diplôme qui a pour ambition affichée de former les étudiants à la pratique

Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/emails d'engagement

Aucun engagement n'a à ce jour été pris au regard de la crise sanitaire que nous traversons

Y-a-t-il eu concertation et/ou échange avec les branches professionnelles ? ☐ oui ☒ non

Si oui, précisez :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Périmètre géographique des employeurs potentiels

La région Bourgogne Franche-Comté et territoires limitrophes

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Précisez les métiers et les types de missions visés par l'alternance :

Les métiers visés sont : avocats, huissiers de justice, organismes sociaux (MSA...).

Les missions pouvant être confiées sont : étude et suivi de dossiers contentieux, rédaction d'actes, recherche juridiques, entretien client/débiteur.

Effectif prévu/envisagé à court terme (2021-2022) : 5 étudiants alternants

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? ☐ oui ☒ non

Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés :

La demande concernant le master 2 (fin de cycle) cette question est sans objet.

Formations concurrentes en région et au niveau national :

A notre connaissance, il n'y a aucune formation concurrente en région et pas de formation concurrente connue au plan national.

Calendrier / Rythme de l'alternance

Présentez le rythme général de l'alternance prévisionnel (le plus alternant possible sur toute la durée du contrat d'alternance) :

De septembre à mars, l'alternance s'organise sur le rythme suivant : 2 jours en entreprise et 3 jours à l'Université. Deux semaines sont réservées aux révisions au cours de cette période. Puis les alternants sont en entreprise jusqu'à fin août. (Voir calendrier joint)

Contrat d'apprentissage : la durée de la formation ne peut pas être inférieure à 400 heures par an en moyenne sur les années d'application du contrat (Art. L6233-8 et R6233-52 du Code du travail).

Contrat de professionnalisation : Dans le cadre du contrat de professionnalisation à durée déterminée ou d'actions de professionnalisation engagées dans le cadre de contrats à durée indéterminée, les actions d'évaluation et d'accompagnement ainsi que les enseignements généraux, professionnels et technologiques mises en œuvre doivent être d'une durée minimale comprise entre 15 %, sans être inférieure à cent cinquante heures, et 25 % de la durée totale du contrat (Art. L6325-13 du Code du travail), soit pour un contrat de 12 mois, une durée de formation comprise entre 240 et 400 heures.

Calendrier prévisionnel de l'alternance

Complétez le fichier Excel joint au cahier des charges. Veillez à ce que les semaines de vacances de l'université soient prévues pour du temps de travail chez l'employeur. Pour rappel les congés scolaires 2020-2021 : Toussaint : 17/10/20 au 02/11/20 – Noël : 19/12/20 au 04/01/21 – Hiver :

Organisation pédagogique

L'alternance prévoit des temps de formation à l'université et en entreprise. Avez-vous prévu des actions permettant l'articulation entre ces différentes périodes ? (ex : débriefe avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise, bilan d'activité cadencé et formalisé, exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise, etc...) :

Oui X

Non ☐

Si oui, lesquelles ?

Il est prévu de procéder à des retours d'expérience devant les autres étudiants et éventuellement de procéder à des présentations de cas, issus de la pratique professionnelle des apprenti(e)s, dans le cadre des projets tuteurés.

Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique

Regroupement des apprenti(e)s en fonction des métiers pour leur proposer un travail personnalisé dans le cadre de projets tuteurés.

Modalités ou multi-modalités de formation envisagées ?

Oui X

Non ☐

Si oui, lesquelles ? (Présentiel, formation à distance, pédagogie inversée, etc ...)

Présentiel et/ou formation à distance.

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet	Béatrice Laperou-Schneider	2/02/2021	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Responsable alternance	Laurent Mordefroy			
Directeur de composante	Christophe LANG	2/02/2021	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Avis du conseil de la composante :

Date :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Joindre la délibération

Alternance Rentrée 2021

Charte d'engagement du responsable de formation en alternance

Être responsable alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la démarche qualité de la formation professionnelle
2. Participer à la promotion de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le suivi des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, animation, etc ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la pédagogie de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Participer aux réunions dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
6. Relayer des informations auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...
7. Procéder aux remontées d'informations nécessaires aux traitements et financements des formations ;
absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ...
8. Tenir un conseil de perfectionnement par an en impliquant les parties prenantes de la formation
9. Assurer le suivi financier (remontée d'informations, participation aux appels à projets investissement, etc...)

Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme : Master 2 Contentieux

Prénom et Nom du signataire : Béatrice Lapérou-Schneider et Laurent Mordafroy

Date : 21/01/2021.

Signature :



ANNEXE : Référent Conseiller SeFoC'AI / Composantes

A l'université										
Cours	245 heures	22 semaines	Au total : 255 heures de cours et de projets tuteurés réparties en présentiel ou à distance	150 heures en autonomie sur site avec relevé de présence	sur : 22 semaines					
Projets tuteurés	10 heures									
Heures autonomie	150 heures	semaines								
Examens et soutenance	heures	4 jours	Contrôle continu/examens ponctuels. La soutenance de validation de l'UE "stage" aura lieu le 03/09/2022 ou Xème semaine de mois							
En milieu professionnel										
Période pratique	1295 heures	52 semaines	Au total : 1295 heures minimum en milieu pro réparties	sur : 52 semaines.						
Projets tuteurés	heures	semaines								

2021												2022									
AOÛT 2021			SEPTEMBRE 2021			OCTOBRE 2021			NOVEMBRE 2021			DECEMBRE 2021			JANVIER 2022			FÉVRIER 2022			
Dimanche	1		Mercredi	1		Vendredi	1		Lundi	1	Février	Mercredi	1		Samedi	1	Février	Mardi	1		
Lundi	2		Jeudi	2		Samedi	2		Mardi	2		Jeudi	2		Dimanche	2		Mercredi	2		
Mardi	3		Vendredi	3		Dimanche	3		Mercredi	3		Vendredi	3		Lundi	3		Jeudi	3		
Mercredi	4		Samedi	4		Lundi	4		Jeudi	4		Samedi	4		Mardi	4		Vendredi	4		
Jeudi	5		Dimanche	5		Mardi	5		Vendredi	5		Dimanche	5		Mercredi	5		Samedi	5		
Vendredi	6		Lundi	6		Mercredi	6		Samedi	6		Lundi	6		Jeudi	6		Dimanche	6		
Samedi	7		Mardi	7		Jeudi	7		Dimanche	7		Mardi	7		Vendredi	7		Lundi	7		
Dimanche	8		Mercredi	8		Vendredi	8		Lundi	8		Mercredi	8		Samedi	8		Mardi	8		
Lundi	9		Jeudi	9		Samedi	9		Mardi	9		Jeudi	9		Dimanche	9		Mercredi	9		
Mardi	10		Vendredi	10		Dimanche	10		Mercredi	10		Vendredi	10		Lundi	10		Jeudi	10		
Mercredi	11		Samedi	11		Lundi	11		Jeudi	11	Février	Samedi	11		Mardi	11		Vendredi	11		
Jeudi	12		Dimanche	12		Mardi	12		Vendredi	12		Dimanche	12		Mercredi	12		Samedi	12		
Vendredi	13		Lundi	13		Mercredi	13		Samedi	13		Lundi	13	revisions	Jeudi	13		Dimanche	13		
Samedi	14		Mardi	14		Jeudi	14		Dimanche	14		Mardi	14	revisions	Vendredi	14		Lundi	14		
Dimanche	15		Mercredi	15	Rentrée UFR	Vendredi	15		Lundi	15		Mercredi	15	revisions	Samedi	15		Mardi	15		
Lundi	16		Jeudi	16		Samedi	16		Mardi	16		Jeudi	16		Dimanche	16		Mercredi	16		
Mardi	17		Vendredi	17		Dimanche	17		Mercredi	17		Vendredi	17		Lundi	17		Jeudi	17		
Mercredi	18		Samedi	18		Lundi	18		Jeudi	18		Samedi	18		Mardi	18		Vendredi	18		
Jeudi	19		Dimanche	19		Mardi	19		Vendredi	19		Dimanche	19		Mercredi	19		Samedi	19		
Vendredi	20		Lundi	20		Mercredi	20		Samedi	20		Lundi	20		Jeudi	20		Dimanche	20		
Samedi	21		Mardi	21		Jeudi	21		Dimanche	21		Mardi	21		Vendredi	21		Lundi	21	revisions	
Dimanche	22		Mercredi	22		Vendredi	22		Lundi	22		Mercredi	22		Samedi	22		Mardi	22	revisions	
Lundi	23		Jeudi	23		Samedi	23		Mardi	23		Jeudi	23		Dimanche	23		Mercredi	23	revisions	
Mardi	24		Vendredi	24		Dimanche	24		Mercredi	24		Vendredi	24		Lundi	24		Jeudi	24		
Mercredi	25		Samedi	25		Lundi	25		Jeudi	25		Samedi	25	Février	Mardi	25		Vendredi	25		
Jeudi	26		Dimanche	26		Mardi	26		Vendredi	26		Dimanche	26		Mercredi	26		Samedi	26		
Vendredi	27		Lundi	27		Mercredi	27		Samedi	27		Lundi	27		Jeudi	27		Dimanche	27		
Samedi	28		Mardi	28		Jeudi	28		Dimanche	28		Mardi	28		Vendredi	28		Lundi	28		
Dimanche	29		Mercredi	29		Vendredi	29		Lundi	29		Mercredi	29		Samedi	29					
Lundi	30		Jeudi	30		Samedi	30		Mardi	30		Jeudi	30		Dimanche	30					
Mardi	31					Dimanche	31					Vendredi	31		Lundi	31					

2022																					
MARS 2022			AVRIL 2022			MAI 2022			JUIN 2022			JUILLET 2022			AOÛT 2022			SEPTEMBRE 2022			
Mardi	1		Vendredi	1		Dimanche	1		Mercredi	1		Vendredi	1		Lundi	1		Jeudi	1		
Mercredi	2		Samedi	2		Lundi	2		Jeudi	2		Samedi	2		Mardi	2		Vendredi	2		
Jeudi	3		Dimanche	3		Mardi	3		Vendredi	3		Dimanche	3		Mercredi	3		Samedi	3		
Vendredi	4		Lundi	4		Mercredi	4		Samedi	4		Lundi	4		Jeudi	4		Dimanche	4		
Samedi	5		Mardi	5		Jeudi	5		Dimanche	5		Mardi	5		Vendredi	5		Lundi	5		
Dimanche	6		Mercredi	6		Vendredi	6		Lundi	6	Février	Mercredi	6		Samedi	6		Mardi	6		
Lundi	7		Jeudi	7		Samedi	7		Mardi	7		Jeudi	7		Dimanche	7		Mercredi	7		
Mardi	8		Vendredi	8		Dimanche	8		Mercredi	8		Vendredi	8		Lundi	8		Jeudi	8		
Mercredi	9		Samedi	9		Lundi	9		Jeudi	9		Samedi	9		Mardi	9		Vendredi	9		
Jeudi	10		Dimanche	10		Mardi	10		Vendredi	10		Dimanche	10		Mercredi	10		Samedi	10		
Vendredi	11		Lundi	11		Mercredi	11		Samedi	11		Lundi	11		Jeudi	11		Dimanche	11		
Samedi	12		Mardi	12		Jeudi	12		Dimanche	12		Mardi	12		Vendredi	12		Lundi	12	Février	
Dimanche	13		Mercredi	13		Vendredi	13		Lundi	13		Mercredi	13		Samedi	13		Mardi	13		
Lundi	14		Jeudi	14		Samedi	14		Mardi	14		Jeudi	14		Dimanche	14		Mercredi	14		
Mardi	15		Vendredi	15		Dimanche	15		Mercredi	15		Vendredi	15		Lundi	15	Février	Jeudi	15		
Mercredi	16		Samedi	16		Lundi	16		Jeudi	16		Samedi	16		Mardi	16		Vendredi	16		
Jeudi	17		Dimanche	17		Mardi	17		Vendredi	17		Dimanche	17		Mercredi	17		Samedi	17		
Vendredi	18		Lundi	18	Février	Mercredi	18		Samedi	18		Lundi	18		Jeudi	18		Dimanche	18		
Samedi	19		Mardi	19		Jeudi	19		Dimanche	19		Mardi	19		Vendredi	19		Lundi	19		
Dimanche	20		Mercredi	20		Vendredi	20		Lundi	20		Mercredi	20		Samedi	20		Mardi	20		
Lundi	21		Jeudi	21		Samedi	21		Mardi	21		Jeudi	21		Dimanche	21		Mercredi	21		
Mardi	22		Vendredi	22		Dimanche	22		Mercredi	22		Vendredi	22		Lundi	22		Jeudi	22		
Mercredi	23		Samedi	23		Lundi	23		Jeudi	23		Samedi	23		Mardi	23		Vendredi	23		
Jeudi	24		Dimanche	24		Mardi	24		Vendredi	24		Dimanche	24		Mercredi	24		Samedi	24		
Vendredi	25		Lundi	25		Mercredi	25		Samedi	25		Lundi	25		Jeudi	25		Dimanche	25		
Samedi	26		Mardi	26		Jeudi	26	Février	Dimanche	26		Mardi	26		Vendredi	26		Lundi	26		
Dimanche	27		Mercredi	27		Vendredi	27		Lundi	27		Mercredi	27		Samedi	27		Mardi	27		
Lundi	28		Jeudi	28		Samedi	28		Mardi	28		Jeudi	28		Dimanche	28		Mercredi	28		
Mardi	29		Vendredi	29		Dimanche	29		Mercredi	29		Vendredi	29		Lundi	29					
Mercredi	30		Samedi	30		Lundi	30		Jeudi	30		Samedi	30		Mardi	30					
Jeudi	31					Mardi	31					Dimanche	31		Mercredi	31					

ANNEXE : Référent Conseiller SeFoC'AI / Composantes

Composante	Référent-e	Téléphone	Adresse mail
UFR ST	Michel CARAVATI	03 81 66 61 12	michel.caravati@univ-fcomte.fr
SUP-FC			
DAEU			
IUT Besançon-Vesoul	Salima SIMONIN	03 81 66 61 13	salima.simonin@univ-fcomte.fr
UFR SLHS	Gaelle SIGILLO	03 81 66 64 45	gaelle.sigillo@univ-fcomte.fr
UFR SJEPG	Julie CHEVASSU	03 81 66 20 74	julie.chevassu@univ-fcomte.fr
UFR STGI	Eloise JEANNIN	03 81 66 65 09	eloise.jeannin@univ-fcomte.fr
IUT Belfort-Montbéliard			
U-Sports	Valentine SCHMIDLIN	03 81 66 20 04	valentine.schmidlin@univ-fcomte.fr
INSPE			
UFR Santé : • DN • DU Médecine • DU Pharma • DU Ortho, phyto	Ionéla LORINT	03 81 66 61 15	ionela.lorint@univ-fcomte.fr
FUP Medsim			
ISIFC - Colloque - FUP - DU	Ryma GABA	03 81 66 61 73	ryma.gaba@univ-fcomte.fr
CLA			

De: Francoise Clerc <francoise.clerc@univ-fcomte.fr>
Envoyé: lundi 15 février 2021 13:50
À: 'Francoise Clerc'
Objet: TR: Délibération à distance

De: "LANG Christophe" <christophe.lang@univ-fcomte.fr>
À: "sjepg-cgestion" <sjepg-cgestion@univ-fcomte.fr>
Cc: "DOMINIQUE COTE" <dominique.cote@univ-fcomte.fr>
Envoyé: Lundi 8 Février 2021 22:06:23
Objet: Délibération à distance

Chers membres du conseil de gestion,

Nous devons voter, un peu en urgence, deux dispositions. Je suis désolé de vous solliciter à distance mais ces questions ne peuvent pas attendre.

Voici les deux votes auxquels je vous propose de participer, évidemment, nous pouvons débattre ici par mail.

1 - ouverture de plusieurs Masters à l'apprentissage

Nous devons nous prononcer sur l'ouverture à l'apprentissage de plusieurs Masters de l'UFR SJEPC. Comme vous le savez, cette forme juridique de l'alternance est particulièrement appréciée du monde professionnel et de nos étudiants. Voici les quatre Masters qui voudraient ouvrir à l'apprentissage :

- Master Contentieux : déjà ouvert aux contrats de professionnalisation.
- Master E-Achats : déjà ouvert aux contrats de professionnalisation
- Master Banque : déjà ouvert aux contrats de professionnalisation
- Master CC Pro : déjà ouvert à l'apprentissage en deuxième année, là nous parlons de l'ensemble du Master.

C'est une opportunité pour notre UFR de renforcer encore sa politique d'alternance.

Le lien pour le vote :
<https://framadata.org/wUrW2lwY8gBRPvFE>

2 - changement concernant le calendrier des L1 d'économie-gestion

A la demande de la responsable pédagogique de la licence d'économie-gestion, nous proposons au vote l'ajout d'une semaine au calendrier de la L1 économie-gestion. Actuellement, la fin des cours de cette L1 est fixée au 30 avril et l'idée serait de repousser au 7 mai. Les circonstances actuelles posent beaucoup de difficultés notamment dans l'organisation des contrôles, cela permettrait donc d'aérer un peu le calendrier.

Le lien pour le vote :
<https://framadata.org/Zih2yBKumCfSIYIT>

Je vous invite donc tout à vous prononcer s'il vous plaît sur ces deux votes. Nous avons besoin du quorum pour valider ces votes, il est donc important que chacun participe.

De: Francoise Clerc <francoise.clerc@univ-fcomte.fr>
Envoyé: lundi 15 février 2021 13:50
À: 'Francoise Clerc'
Objet: TR: Résultats des votes

De: "LANG Christophe" <christophe.lang@univ-fcomte.fr>
À: "sjepeg-cgestion" <siepg-cgestion@univ-fcomte.fr>
Cc: "DOMINIQUE COTE" <dominique.cote@univ-fcomte.fr>
Envoyé: Jeudi 11 Février 2021 22:27:41
Objet: Résultats des votes

Chers membres du conseil de gestion,

voici le résultat du vote :

- Ajout d'une semaine au calendrier des L1 économie-gestion :
 - * Pour : 22
 - * Contre : 2
 - * Abstention : 1
- Ouverture des 4 masters à l'apprentissage :
 - * Pour : 25
 - * Contre : 2
 - * Abstention : 1

Les deux propositions sont donc adoptées. Merci à tous les votants.

Bien cordialement

--
Christophe Lang
Directeur UFR SJEPEG
Enseignant-chercheur DISC/FEMTO-ST

06 13 98 27 16
<http://www.femto-st.fr>

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2021

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance – contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation - à l'Université de Franche-Comté et cahier des charges

Ce dossier d'ouverture de formation à l'alternance pour la rentrée 2021 concerne tous les diplômes de l'université de Franche-Comté non ouverts par cette modalité pédagogique actuellement.

Calendrier

Lancement de l'appel : Octobre 2020

Etape 1 : Déclaration d'intention : 19 Novembre pour avis CFVU du 26 Novembre 2020

Etape 2 : Cahier des charges complet, signé ainsi que le calendrier prévisionnel d'alternance (fichier Excel) et la lettre de soutien/engagement de structures : Février 2021 pour passage pour information et recommandations en CFVU Mars 2021 – Calendrier exact défini ultérieurement

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :
Votre conseiller référent SeFoC'AI – Liste en annexe

Les dossiers sont à retourner par mail au conseiller référent et copie à Laurence Ricq et Jean-Emmanuel Lafarge.

DECLARATION D'INTENTION – 19 NOVEMBRE

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : Master E-achats et marchés

Champ : Economie gestion

Mention : Economie de l'entreprise et des marchés

Spécialité : E-achats et marchés

Parcours : E-achats et marchés

Responsable de la formation : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Cochard François

Mail : francois.cochard@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : fcochard1@orange.fr

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Secrétariat de formation : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Hasnaoui Karima

Mail : karima.hasnaoui@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Signatures et avis

Signature du porteur de projet :
François Cochard

Date : le 15/11/2020



Avis du directeur de la composante : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Signature du directeur de la composante :

Date : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

CAHIER DES CHARGES COMPLET - FEVRIER/MARS 2021

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance constitue-t-elle un élément de parcours de formation en alternance dans l'offre proposée à l'UFC ou sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté ? ☒ oui ☐ non

Est-il possible de suivre la formation en ayant eu la possibilité auparavant d'avoir été alternant et est-il possible de poursuivre le parcours en alternance à l'issue de la formation ?

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Cette partie vise à vérifier l'opportunité de l'ouverture à l'alternance et permettra au pôle développement de SeFoC'AI de cibler les entreprises concernées dans une démarche commerciale.

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Le Master 2 E-achats et marchés est ouvert à l'alternance en contrats de professionnalisation depuis de nombreuses années. Ce type de contrats fonctionnait très bien jusqu'à ces dernières années. Cependant, la réforme récente de l'alternance a changé l'attractivité du contrat d'apprentissage vis-à-vis du contrat de professionnalisation. Un nombre croissant de nos étudiants se sont vus refuser une possibilité d'alternance pour cette raison. Certains sont même partis

Calendrier prévisionnel de l'alternance

Complétez le fichier Excel joint au cahier des charges. Veillez à ce que les semaines de vacances de l'université soient prévues pour du temps de travail chez l'employeur. Pour rappel les congés scolaires 2020-2021 : Toussaint : 17/10/20 au 02/11/20 – Noël : 19/12/20 au 04/01/21 – Hiver : 06/02/21 au 22/02/21 – Printemps : 10/04/21 au 26/04/21

Organisation pédagogique

L'alternance prévoit des temps de formation à l'université et en entreprise. Avez-vous prévu des actions permettant l'articulation entre ces différentes périodes ? (ex : débriefe avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise, bilan d'activité cadencé et formalisé, exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise, etc...) :

Oui ☒

Non ☐

Si oui, lesquelles ?

Les apprentis pourront débuter leur travail en milieu professionnel à partir du lundi 11 octobre selon le calendrier établi. A partir de cette date, un dialogue régulier s'engagera entre l'apprenti, le maître d'apprentissage et le tuteur universitaire. Le tuteur universitaire étant l'un des membres actifs de l'équipe pédagogique, enseignant titulaire de l'UFR, il sera en mesure d'aider l'apprenti à articuler enseignements et pratique professionnelle. Ce travail est d'ailleurs facilité par l'utilisation de la plateforme LEA qui permet de formaliser cette articulation.

Au second semestre, même si l'apprenti est majoritairement en milieu professionnel, des rendez-vous pédagogiques réguliers sont toujours organisés par les tuteurs universitaires.

Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique :

Comme indiqué dans le paragraphe précédent, la formation est individualisée au moyen du suivi régulier et existant sur toute l'année par le tuteur universitaire, avec l'aide de l'application LEA.

Modalités ou multi-modalités de formation envisagées ?

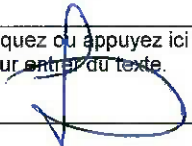
Oui ☒

Non ☐

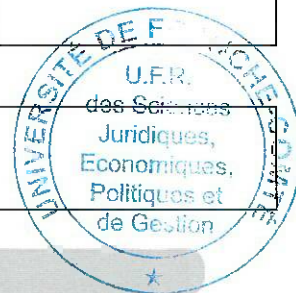
Si oui, lesquelles ? (Présentiel, formation à distance, pédagogie inversée, etc ...)

Comme indiqué dans la rubrique « Calendrier », une partie de la formation se déroulera en présentiel (7 semaines de cours, soit environ 180 heures) et une autre partie à distance (2 jours par semaine à raison de 14 semaines). Les cours à distance se feront a priori de manière synchrone (présence de l'enseignant et des étudiants au même moment). La liberté sera laissée aux enseignants de réaliser leurs cours de manière hybride, sachant que les étudiants non alternants seront peut-être présents à Besançon durant cette période.

Par ailleurs, 2 semaines de projets tutorés sont organisés (l'un en présentiel, l'autre en distanciel).

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet	Cochard François	24/02/2021		
Responsable alternance	Cochard François			Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Directeur de composante	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. <i>LANG chintyph</i>	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. <i>24/02/2021</i>	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. 	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Avis du conseil de la composante : <i>Favorable</i>	Date :
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Joindre la délibération



A l'université			
Cours	180 heures	7 semaines	Au total : 400 heures de cours et de projets tuteurés réparties sur : 23 semaines
Projets tuteurés (distance ou présentiel)	70 heures	2	
Heures autonomie/Enseignement à Distance sur site	150 heures	14 semaines	
Au second semestre, des rendez-vous pédagogiques réguliers sont organisés par les professeurs tuteurs.			
Examens et soutenance	heures		Contrôle continu/examens ponctuels. La soutenance de validation de l'UE "stage" aura lieu le 01 ou le 02/09/2021.
En milieu professionnel			
Période pratique	560 heures	16 semaines	Au total : 560 heures <u>minimum</u> en milieu pro réparties sur : 16 semaines.
Projets tuteurés	heures	semaines	

2021														2022											
AOÛT 2021		SEPTEMBRE 2021		OCTOBRE 2021		NOVEMBRE 2021		DECEMBRE 2021		JANVIER 2022		FÉVRIER 2022		MARS 2022		AVRIL 2022		MAI 2022		JUIN 2022		JUILLET 2022		AOÛT 2022	
Dimanche	1	Mercredi	1	Vendredi	1	Lundi	1	Février	1	Mercredi	1	Samedi	1	Février	1	Mardi	1	Vendredi	1	Lundi	1	Vendredi	1	Lundi	1
Lundi	2	Jeudi	2	Samedi	2	Mardi	2	Jeudi	2	Dimanche	2	Mercredi	2	Dimanche	2	Mercredi	2	Vendredi	2	Samedi	2	Samedi	2	Mercredi	2
Mardi	3	Vendredi	3	Dimanche	3	Mercredi	3	Vendredi	3	Lundi	3	Jeudi	3	Lundi	3	Mercredi	3	Samedi	3	Dimanche	3	Dimanche	3	Mercredi	3
Mercredi	4	Samedi	4	Lundi	4	Jeudi	4	Samedi	4	Mardi	4	Vendredi	4	Mardi	4	Vendredi	4	Lundi	4	Mercredi	4	Mercredi	4	Lundi	4
Jeudi	5	Dimanche	5	Mardi	5	Vendredi	5	Dimanche	5	Mercredi	5	Samedi	5	Mercredi	5	Samedi	5	Mardi	5	Dimanche	5	Dimanche	5	Mercredi	5
Vendredi	6	Lundi	6	Mercredi	6	Samedi	6	Lundi	6	Jeudi	6	Dimanche	6	Jeudi	6	Dimanche	6	Lundi	6	Mercredi	6	Mercredi	6	Lundi	6
Samedi	7	Mardi	7	Jeudi	7	Dimanche	7	Mardi	7	Vendredi	7	Lundi	7	Vendredi	7	Lundi	7	Mardi	7	Dimanche	7	Dimanche	7	Mercredi	7
Dimanche	8	Mercredi	8	Vendredi	8	Lundi	8	Mercredi	8	Samedi	8	Mardi	8	Samedi	8	Mardi	8	Vendredi	8	Jeudi	8	Jeudi	8	Lundi	8
Lundi	9	Jeudi	9	Samedi	9	Mardi	9	Jeudi	9	Dimanche	9	Mercredi	9	Mercredi	9	Mercredi	9	Lundi	9	Dimanche	9	Dimanche	9	Mercredi	9
Mardi	10	Vendredi	10	Dimanche	10	Mercredi	10	Vendredi	10	Lundi	10	Jeudi	10	Lundi	10	Jeudi	10	Mardi	10	Dimanche	10	Dimanche	10	Mercredi	10
Mercredi	11	Samedi	11	Lundi	11	Jeudi	11	Février	11	Samedi	11	Mardi	11	Mardi	11	Vendredi	11	Vendredi	11	Mercredi	11	Mercredi	11	Lundi	11
Jeudi	12	Dimanche	12	Mardi	12	Vendredi	12	Dimanche	12	Mercredi	12	Samedi	12	Samedi	12	Samedi	12	Lundi	12	Dimanche	12	Dimanche	12	Mercredi	12
Vendredi	13	Lundi	13	Mercredi	13	Samedi	13	Lundi	13	Jeudi	13	Dimanche	13	Jeudi	13	Dimanche	13	Mardi	13	Dimanche	13	Dimanche	13	Mercredi	13
Samedi	14	Mardi	14	Jeudi	14	Dimanche	14	Mardi	14	Vendredi	14	Lundi	14	Vendredi	14	Lundi	14	Vendredi	14	Mercredi	14	Mercredi	14	Lundi	14
Dimanche	15	Mercredi	15	Vendredi	15	Lundi	15	Mercredi	15	Samedi	15	Mardi	15	Samedi	15	Mardi	15	Vendredi	15	Jeudi	15	Jeudi	15	Lundi	15
Lundi	16	Jeudi	16	Samedi	16	Mardi	16	Jeudi	16	Dimanche	16	Mercredi	16	Mercredi	16	Mercredi	16	Lundi	16	Dimanche	16	Dimanche	16	Mercredi	16
Mardi	17	Vendredi	17	Dimanche	17	Mercredi	17	Vendredi	17	Lundi	17	Jeudi	17	Lundi	17	Jeudi	17	Mardi	17	Dimanche	17	Dimanche	17	Mercredi	17
Mercredi	18	Samedi	18	Lundi	18	Jeudi	18	Samedi	18	Mardi	18	Vendredi	18	Mardi	18	Vendredi	18	Vendredi	18	Mercredi	18	Mercredi	18	Lundi	18
Jeudi	19	Dimanche	19	Mardi	19	Vendredi	19	Dimanche	19	Mercredi	19	Samedi	19	Samedi	19	Samedi	19	Lundi	19	Dimanche	19	Dimanche	19	Mercredi	19
Vendredi	20	Lundi	20	Mercredi	20	Samedi	20	Lundi	20	Jeudi	20	Dimanche	20	Jeudi	20	Dimanche	20	Vendredi	20	Mercredi	20	Mercredi	20	Lundi	20
Samedi	21	Mardi	21	Jeudi	21	Dimanche	21	Mardi	21	Vendredi	21	Lundi	21	Vendredi	21	Lundi	21	Vendredi	21	Mercredi	21	Mercredi	21	Lundi	21
Dimanche	22	Mercredi	22	Vendredi	22	Lundi	22	Mercredi	22	Samedi	22	Mardi	22	Samedi	22	Mardi	22	Vendredi	22	Jeudi	22	Jeudi	22	Lundi	22
Lundi	23	Jeudi	23	Samedi	23	Mardi	23	Jeudi	23	Dimanche	23	Mercredi	23	Mercredi	23	Mercredi	23	Lundi	23	Dimanche	23	Dimanche	23	Mercredi	23
Mardi	24	Vendredi	24	Dimanche	24	Mercredi	24	Vendredi	24	Lundi	24	Jeudi	24	Lundi	24	Jeudi	24	Mardi	24	Dimanche	24	Dimanche	24	Mercredi	24
Mercredi	25	Samedi	25	Lundi	25	Jeudi	25	Samedi	25	Février	25	Mardi	25	Mardi	25	Vendredi	25	Vendredi	25	Mercredi	25	Mercredi	25	Lundi	25
Jeudi	26	Dimanche	26	Mardi	26	Vendredi	26	Dimanche	26	Mercredi	26	Samedi	26	Samedi	26	Samedi	26	Lundi	26	Dimanche	26	Dimanche	26	Mercredi	26
Vendredi	27	Lundi	27	Mercredi	27	Samedi	27	Dimanche	27	Jeudi	27	Dimanche	27	Jeudi	27	Dimanche	27	Vendredi	27	Mercredi	27	Mercredi	27	Lundi	27
Samedi	28	Mardi	28	Jeudi	28	Dimanche	28	Mardi	28	Vendredi	28	Lundi	28	Vendredi	28	Lundi	28	Vendredi	28	Mercredi	28	Mercredi	28	Lundi	28
Dimanche	29	Mercredi	29	Vendredi	29	Lundi	29	Mercredi	29	Samedi	29	Mardi	29	Samedi	29	Mardi	29	Vendredi	29	Jeudi	29	Jeudi	29	Lundi	29
Lundi	30	jeudi	30	Samedi	30	Mardi	30	jeudi	30	Dimanche	30	Mercredi	30	Mercredi	30	Mercredi	30	Lundi	30	Dimanche	30	Dimanche	30	Mercredi	30
Mardi	31			Dimanche	31			Vendredi	31	Lundi	31														

2022																											
MARS 2022				AVRIL 2022				MAI 2022				JUIN 2022				JUILLET 2022				AOÛT 2022				SEPTEMBRE 2022			
Mardi	1			Vendredi	1			Dimanche	1			Mercredi	1			Vendredi	1			Lundi	1			Jeudi	1		
Mercredi	2			Samedi	2			Lundi	2			Jeudi	2			Samedi	2			Mardi	2			Vendredi	2		
Jeudi	3			Dimanche	3			Mardi	3			Vendredi	3			Dimanche	3			Mercredi	3			Samedi	3		
Vendredi	4			Lundi	4			Mercredi	4			Samedi	4			Lundi	4			Jeudi	4			Dimanche	4		
Samedi	5			Mardi	5			Jeudi	5			Dimanche	5			Mardi	5			Vendredi	5			Lundi	5		
Dimanche	6			Mercredi	6			Vendredi	6			Lundi	6	Féié		Mercredi	6			Samedi	6			Mardi	6		
Lundi	7			Jeudi	7			Samedi	7			Mardi	7			Jeudi	7			Dimanche	7			Mercredi	7		
Mardi	8			Vendredi	8			Dimanche	8			Mercredi	8			Vendredi	8			Lundi	8			Jeudi	8		
Mercredi	9			Samedi	9			Lundi	9			Jeudi	9			Samedi	9			Mardi	9			Vendredi	9		
Jeudi	10			Dimanche	10			Mardi	10			Vendredi	10			Dimanche	10			Mercredi	10			Samedi	10		
Vendredi	11			Lundi	11			Mercredi	11			Samedi	11			Lundi	11			Jeudi	11			Dimanche	11		
Samedi	12			Mardi	12			Jeudi	12			Dimanche	12			Mardi	12			Vendredi	12			Lundi	12		
Dimanche	13			Mercredi	13			Vendredi	13			Lundi	13			Mercredi	13			Samedi	13			Mardi	13		
Lundi	14			Jeudi	14			Samedi	14			Mardi	14			Jeudi	14			Dimanche	14			Mercredi	14		
Mardi	15			Vendredi	15			Dimanche	15			Mercredi	15			Vendredi	15			Lundi	15	Féié		Jeudi	15		
Mercredi	16			Samedi	16			Lundi	16			Jeudi	16			Samedi	16			Mardi	16			Vendredi	16		
Jeudi	17			Dimanche	17			Mardi	17			Vendredi	17			Dimanche	17			Mercredi	17			Samedi	17		
Vendredi	18			Lundi	18	Féié		Mercredi	18			Samedi	18			Lundi	18			Jeudi	18			Dimanche	18		
Samedi	19			Mardi	19			Jeudi	19			Dimanche	19			Mardi	19			Vendredi	19			Lundi	19		
Dimanche	20			Mercredi	20			Vendredi	20			Lundi	20			Mercredi	20			Samedi	20			Mardi	20		
Lundi	21			Jeudi	21			Samedi	21			Mardi	21			Jeudi	21			Dimanche	21			Mercredi	21		
Mardi	22			Vendredi	22			Dimanche	22			Mercredi	22			Vendredi	22			Lundi	22			Jeudi	22		
Mercredi	23			Samedi	23			Lundi	23			Jeudi	23			Samedi	23			Mardi	23			Vendredi	23		
Jeudi	24			Dimanche	24			Mardi	24			Vendredi	24			Dimanche	24			Mercredi	24			Samedi	24		
Vendredi	25			Lundi	25			Mercredi	25			Samedi	25			Lundi	25			Jeudi	25			Dimanche	25		
Samedi	26			Mardi	26			Jeudi	26	Féié		Dimanche	26			Mardi	26			Vendredi	26			Lundi	26		
Dimanche	27			Mercredi	27			Vendredi	27			Lundi	27			Mercredi	27			Samedi	27			Mardi	27		
Lundi	28			Jeudi	28			Samedi	28			Mardi	28			Jeudi	28			Dimanche	28			Mercredi	28		
Mardi	29			Vendredi	29			Dimanche	29			Mercredi	29			Vendredi	29			Lundi	29						
Mercredi	30			Samedi	30			Lundi	30			jeudi	30			Samedi	30			Mardi	30						
Jeudi	31							Mardi	31							Dimanche	31			Mercredi	31						

ANNEXE : Référent Conseiller SeFoC'AI / Composantes

Composante	Référent-e	Téléphone	Adresse mail
UFR ST	Michel CARAVATI	03 81 66 61 12	michel.caravati@univ-fcomte.fr
SUP-FC			
DAEU			
IUT Besançon-Vesoul	Salima SIMONIN	03 81 66 61 13	salima.simonin@univ-fcomte.fr
UFR SLHS	Gaelle SIGILLO	03 81 66 64 45	gaelle.sigillo@univ-fcomte.fr
UFR SJEPG	Julie CHEVASSU	03 81 66 20 74	julie.chevassu@univ-fcomte.fr
UFR STGI	Eloise JEANNIN	03 81 66 65 09	eloise.jeannin@univ-fcomte.fr
IUT Belfort-Montbéliard			
U-Sports	Valentine SCHMIDLIN	03 81 66 20 04	valentine.schmidlin@univ-fcomte.fr
INSPE			
UFR Santé : • DN • DU Médecine • DU Pharma • DU Ortho, phyto	Ionéla LORINT	03 81 66 61 15	ionela.lorint@univ-fcomte.fr
FUP Medsim			
ISIFC - Colloque - FUP - DU	Ryma GABA	03 81 66 61 73	ryma.gaba@univ-fcomte.fr
CLA			

A l'université			
Cours	180 heures	7 semaines	Au total : 400 heures de cours et de projets tuteurés réparties sur : 23 semaines
Projets tuteurés (distance ou présentiel)	70 heures	2	
Heures autonomie/Enseignement à Distance sur site	150 heures	14 semaines	
Au second semestre, des rendez-vous pédagogiques réguliers sont organisés par les professeurs tuteurs.			
Examens et soutenance	heures		Contrôle continu/examens ponctuels. La soutenance de validation de l'UE "stage" aura lieu le 01 ou le 02/09/2021.
En milieu professionnel			
Période pratique	560 heures	16 semaines	Au total : 560 heures <u>minimum</u> en milieu pro réparties sur : 16 semaines.
Projets tuteurés	heures	semaines	

2021														2022													
AOÛT 2021				SEPTEMBRE 2021				OCTOBRE 2021				NOVEMBRE 2021				DECEMBRE 2021				JANVIER 2022				FEVRIER 2022			
Dimanche	1			Mercredi	1			Vendredi	1			Lundi	1	Férier		Mercredi	1			Samedi	1	Férier		Mardi	1		
Lundi	2			Jeudi	2			Samedi	2			Mardi	2			Jeudi	2			Dimanche	2			Mercredi	2		
Mardi	3			Vendredi	3			Dimanche	3			Mercredi	3			Vendredi	3			Lundi	3			Jeudi	3		
Mercredi	4			Samedi	4			Lundi	4			Jeudi	4			Samedi	4			Mardi	4			Vendredi	4		
Jeudi	5			Dimanche	5			Mardi	5			Vendredi	5			Dimanche	5			Mercredi	5			Samedi	5		
Vendredi	6			Lundi	6			Mercredi	6			Samedi	6			Lundi	6			Jeudi	6			Dimanche	6		
Samedi	7			Mardi	7			Jeudi	7			Dimanche	7			Mardi	7			Vendredi	7			Lundi	7		
Dimanche	8			Mercredi	8			Vendredi	8			Lundi	8			Mercredi	8			Samedi	8			Mardi	8		
Lundi	9			Jeudi	9			Samedi	9			Mardi	9			Jeudi	9			Dimanche	9			Mercredi	9		
Mardi	10			Vendredi	10			Dimanche	10			Mercredi	10			Vendredi	10			Lundi	10			Jeudi	10		
Mercredi	11			Samedi	11			Lundi	11			Jeudi	11	Férier		Samedi	11			Mardi	11			Vendredi	11		
Jeudi	12			Dimanche	12			Mardi	12			Vendredi	12			Dimanche	12			Mercredi	12			Samedi	12		
Vendredi	13			Lundi	13			Mercredi	13			Samedi	13			Lundi	13			Jeudi	13			Dimanche	13		
Samedi	14			Mardi	14			Jeudi	14			Dimanche	14			Mardi	14			Vendredi	14			Lundi	14		
Dimanche	15			Mercredi	15			Vendredi	15			Lundi	15			Mercredi	15			Samedi	15			Mardi	15		
Lundi	16			Jeudi	16			Samedi	16			Mardi	16			Jeudi	16			Dimanche	16			Mercredi	16		
Mardi	17			Vendredi	17			Dimanche	17			Mercredi	17			Vendredi	17			Lundi	17			Jeudi	17		
Mercredi	18			Samedi	18			Lundi	18			Jeudi	18			Samedi	18			Mardi	18			Vendredi	18		
Jeudi	19			Dimanche	19			Mardi	19			Vendredi	19			Dimanche	19			Mercredi	19			Samedi	19		
Vendredi	20			Lundi	20			Mercredi	20			Samedi	20			Lundi	20			Jeudi	20			Dimanche	20		
Samedi	21			Mardi	21			Jeudi	21			Dimanche	21			Mardi	21			Vendredi	21			Lundi	21		
Dimanche	22			Mercredi	22			Vendredi	22			Lundi	22			Mercredi	22			Samedi	22			Mardi	22		
Lundi	23			Jeudi	23			Samedi	23			Mardi	23			Jeudi	23			Dimanche	23			Mercredi	23		
Mardi	24			Vendredi	24			Dimanche	24			Mercredi	24			Vendredi	24			Lundi	24			Jeudi	24		
Mercredi	25			Samedi	25			Lundi	25			Jeudi	25			Samedi	25	Férier		Mardi	25			Vendredi	25		
Jeudi	26			Dimanche	26			Mardi	26			Vendredi	26			Dimanche	26			Mercredi	26			Samedi	26		
Vendredi	27			Lundi	27			Mercredi	27			Samedi	27			Lundi	27			Jeudi	27			Dimanche	27		
Samedi	28			Mardi	28			Jeudi	28			Dimanche	28			Mardi	28			Vendredi	28			Lundi	28		
Dimanche	29			Mercredi	29			Vendredi	29			Lundi	29			Mercredi	29			Samedi	29						
Lundi	30			jeudi	30			Samedi	30			Mardi	30			jeudi	30			Dimanche	30						
Mardi	31							Dimanche	31							Vendredi	31			Lundi	31						

2022																											
MARS 2022				AVRIL 2022				MAI 2022				JUIN 2022				JUILLET 2022				AOÛT 2022				SEPTEMBRE 2022			
Mardi	1			Vendredi	1			Dimanche	1			Mercredi	1			Vendredi	1			Lundi	1			Jeudi	1		
Mercredi	2			Samedi	2			Lundi	2			Jeudi	2			Samedi	2			Mardi	2			Vendredi	2		
Jeudi	3			Dimanche	3			Mardi	3			Vendredi	3			Dimanche	3			Mercredi	3			Samedi	3		
Vendredi	4			Lundi	4			Mercredi	4			Samedi	4			Lundi	4			Jeudi	4			Dimanche	4		
Samedi	5			Mardi	5			Jeudi	5			Dimanche	5			Mardi	5			Vendredi	5			Lundi	5		
Dimanche	6			Mercredi	6			Vendredi	6			Lundi	6	Férier		Mercredi	6			Samedi	6			Mardi	6		
Lundi	7			Jeudi	7			Samedi	7			Mardi	7			Jeudi	7			Dimanche	7			Mercredi	7		
Mardi	8			Vendredi	8			Dimanche	8			Mercredi	8			Vendredi	8			Lundi	8			Jeudi	8		
Mercredi	9			Samedi	9			Lundi	9			Jeudi	9			Samedi	9			Mardi	9			Vendredi	9		
Jeudi	10			Dimanche	10			Mardi	10			Vendredi	10			Dimanche	10			Mercredi	10			Samedi	10		
Vendredi	11			Lundi	11			Mercredi	11			Samedi	11			Lundi	11			Jeudi	11			Dimanche	11		
Samedi	12			Mardi	12			Jeudi	12			Dimanche	12			Mardi	12			Vendredi	12			Lundi	12	Férier	
Dimanche	13			Mercredi	13			Vendredi	13			Lundi	13			Mercredi	13			Samedi	13			Mardi	13		
Lundi	14			Jeudi	14			Samedi	14			Mardi	14			Jeudi	14			Dimanche	14			Mercredi	14		
Mardi	15			Vendredi	15			Dimanche	15			Mercredi	15			Vendredi	15			Lundi	15	Férier		Jeudi	15		
Mercredi	16			Samedi	16			Lundi	16			Jeudi	16			Samedi	16			Mardi	16			Vendredi	16		
Jeudi	17			Dimanche	17			Mardi	17			Vendredi	17			Dimanche	17			Mercredi	17			Samedi	17		
Vendredi	18			Lundi	18	Férier		Mercredi	18			Samedi	18			Lundi	18			Jeudi	18			Dimanche	18		
Samedi	19			Mardi	19			Jeudi	19			Dimanche	19			Mardi	19			Vendredi	19			Lundi	19		
Dimanche	20			Mercredi	20			Vendredi	20			Lundi	20			Mercredi	20			Samedi	20			Mardi	20		
Lundi	21			Jeudi	21			Samedi	21			Mardi	21			Jeudi	21			Dimanche	21			Mercredi	21		
Mardi	22			Vendredi	22			Dimanche	22			Mercredi	22			Vendredi	22			Lundi	22			Jeudi	22		
Mercredi	23			Samedi	23			Lundi	23			Jeudi	23			Samedi	23			Mardi	23			Vendredi	23		
Jeudi	24			Dimanche	24			Mardi	24			Vendredi	24			Dimanche	24			Mercredi	24			Samedi	24		
Vendredi	25			Lundi	25			Mercredi	25			Samedi	25			Lundi	25			Jeudi	25			Dimanche	25		
Samedi	26			Mardi	26			Jeudi	26	Férier		Dimanche	26			Mardi	26			Vendredi	26			Lundi	26		
Dimanche	27			Mercredi	27			Vendredi	27			Lundi	27			Mercredi	27			Samedi	27			Mardi	27		
Lundi	28			Jeudi	28			Samedi	28			Mardi	28			Jeudi	28			Dimanche	28			Mercredi	28		
Mardi	29			Vendredi	29			Dimanche	29			Mercredi	29			Vendredi	29			Lundi	29						
Mercredi	30			Samedi	30			Lundi	30			jeudi	30			Samedi	30			Mardi	30						
Jeudi	31							Mardi	31							Dimanche	31			Mercredi	31						

De: Francoise Clerc <francoise.clerc@univ-fcomte.fr>
Envoyé: lundi 15 février 2021 13:50
À: 'Francoise Clerc'
Objet: TR: Délibération à distance

De: "LANG Christophe" <christophe.lang@univ-fcomte.fr>
À: "sjepg-cgestion" <sjepg-cgestion@univ-fcomte.fr>
Cc: "DOMINIQUE COTE" <dominique.cote@univ-fcomte.fr>
Envoyé: Lundi 8 Février 2021 22:06:23
Objet: Délibération à distance

Chers membres du conseil de gestion,

Nous devons voter, un peu en urgence, deux dispositions. Je suis désolé de vous solliciter à distance mais ces questions ne peuvent pas attendre.

Voici les deux votes auxquels je vous propose de participer, évidemment, nous pouvons débattre ici par mail.

1 - ouverture de plusieurs Masters à l'apprentissage

Nous devons nous prononcer sur l'ouverture à l'apprentissage de plusieurs Masters de l'UFR SJEPCG. Comme vous le savez, cette forme juridique de l'alternance est particulièrement appréciée du monde professionnel et de nos étudiants. Voici les quatre Masters qui voudraient ouvrir à l'apprentissage :

- Master Contentieux : déjà ouvert aux contrats de professionnalisation.
- Master E-Achats : déjà ouvert aux contrats de professionnalisation
- Master Banque : déjà ouvert aux contrats de professionnalisation
- Master CC Pro : déjà ouvert à l'apprentissage en deuxième année, là nous parlons de l'ensemble du Master.

C'est une opportunité pour notre UFR de renforcer encore sa politique d'alternance.

Le lien pour le vote :
<https://framadata.org/wUrW2lwY8gBRPvFE>

2 - changement concernant le calendrier des L1 d'économie-gestion

A la demande de la responsable pédagogique de la licence d'économie-gestion, nous proposons au vote l'ajout d'une semaine au calendrier de la L1 économie-gestion. Actuellement, la fin des cours de cette L1 est fixée au 30 avril et l'idée serait de repousser au 7 mai. Les circonstances actuelles posent beaucoup de difficultés notamment dans l'organisation des contrôles, cela permettrait donc d'aérer un peu le calendrier.

Le lien pour le vote :
<https://framadata.org/Zih2yBKumCfSIYIT>

Je vous invite donc tout à vous prononcer s'il vous plaît sur ces deux votes. Nous avons besoin du quorum pour valider ces votes, il est donc important que chacun participe.

De: Francoise Clerc <francoise.clerc@univ-fcomte.fr>
Envoyé: lundi 15 février 2021 13:50
À: 'Francoise Clerc'
Objet: TR: Résultats des votes

De: "LANG Christophe" <christophe.lang@univ-fcomte.fr>
À: "sjepeg-cgestion" <siepg-cgestion@univ-fcomte.fr>
Cc: "DOMINIQUE COTE" <dominique.cote@univ-fcomte.fr>
Envoyé: Jeudi 11 Février 2021 22:27:41
Objet: Résultats des votes

Chers membres du conseil de gestion,

voici le résultat du vote :

- Ajout d'une semaine au calendrier des L1 économie-gestion :
 - * Pour : 22
 - * Contre : 2
 - * Abstention : 1
- Ouverture des 4 masters à l'apprentissage :
 - * Pour : 25
 - * Contre : 2
 - * Abstention : 1

Les deux propositions sont donc adoptées. Merci à tous les votants.

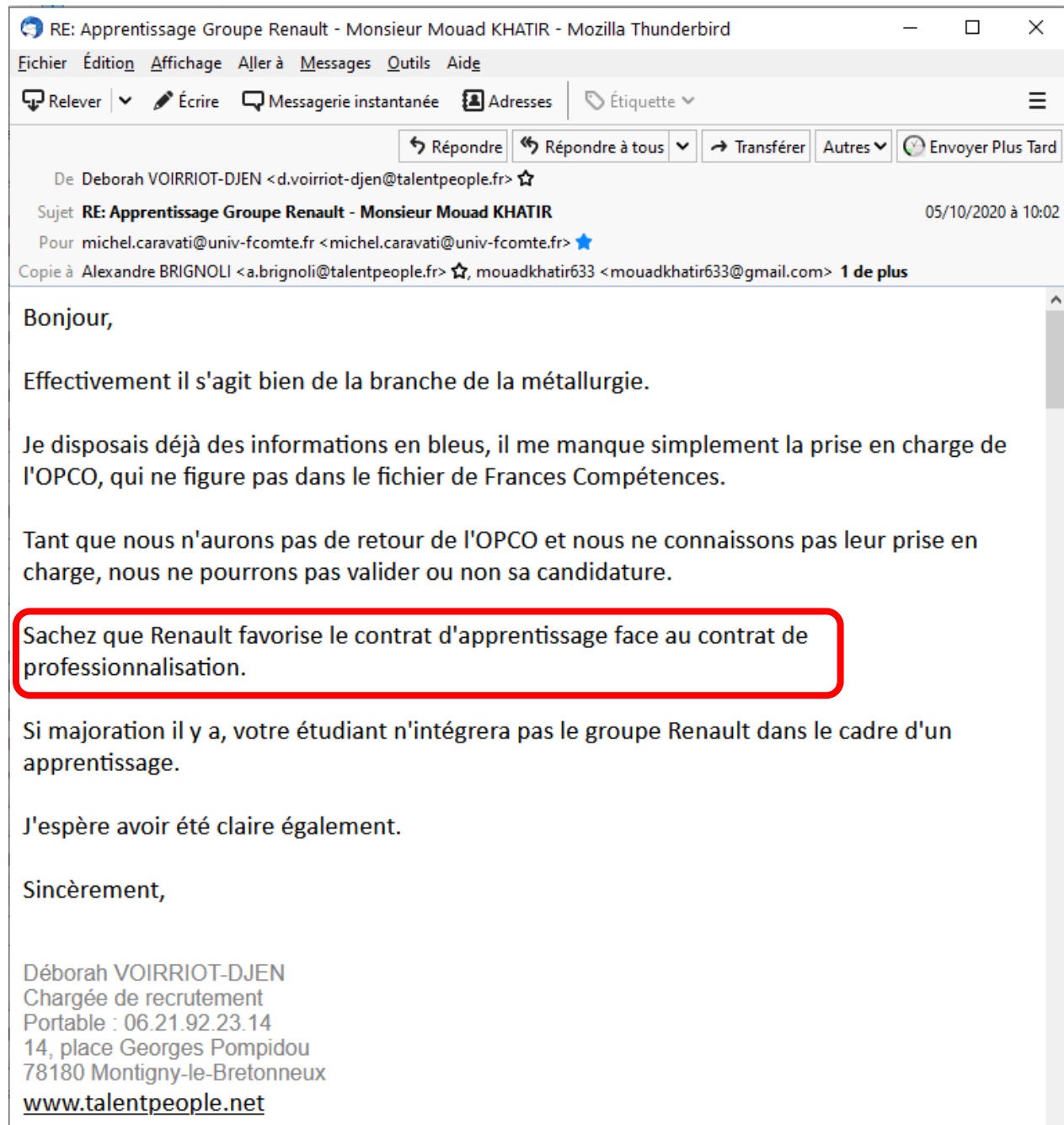
Bien cordialement

--
Christophe Lang
Directeur UFR SJEPEG
Enseignant-chercheur DISC/FEMTO-ST

06 13 98 27 16
<http://www.femto-st.fr>

Voici deux emails présentant des exemples de contrats d'alternance perdus en raison de l'impossibilité de fournir des contrats d'apprentissage (les contrats de professionnalisation ne convenant pas dans ces cas).

1) Le groupe Renault favorise les contrats d'apprentissage



RE: Apprentissage Groupe Renault - Monsieur Mouad KHATIR - Mozilla Thunderbird

Fichier Édition Affichage Aller à Messages Outils Aide

Relever Écrire Messagerie instantanée Adresses Étiquette

Répondre Répondre à tous Transférer Autres Envoyer Plus Tard

De Deborah VOIRRIOT-DJEN <d.voirriot-djen@talentpeople.fr> ☆

Sujet **RE: Apprentissage Groupe Renault - Monsieur Mouad KHATIR** 05/10/2020 à 10:02

Pour michel.caravati@univ-fcomte.fr <michel.caravati@univ-fcomte.fr> ★

Copie à Alexandre BRIGNOLI <a.brignoli@talentpeople.fr> ☆, mouadkhatir633 <mouadkhatir633@gmail.com> 1 de plus

Bonjour,

Effectivement il s'agit bien de la branche de la métallurgie.

Je disposais déjà des informations en bleus, il me manque simplement la prise en charge de l'OPCO, qui ne figure pas dans le fichier de Frances Compétences.

Tant que nous n'aurons pas de retour de l'OPCO et nous ne connaissons pas leur prise en charge, nous ne pourrions pas valider ou non sa candidature.

Sachez que Renault favorise le contrat d'apprentissage face au contrat de professionnalisation.

Si majoration il y a, votre étudiant n'intégrera pas le groupe Renault dans le cadre d'un apprentissage.

J'espère avoir été claire également.

Sincèrement,

Déborah VOIRRIOT-DJEN
Chargée de recrutement
Portable : 06.21.92.23.14
14, place Georges Pompidou
78180 Montigny-le-Bretonneux
www.talentpeople.net

2) Cas d'un étudiant trop vieux pour un contrat de professionalisation

Re: Alternance - Mozilla Thunderbird

Fichier Édition Affichage Aller à Messages Outils Aide

Relever Écrire Messagerie instantanée Adresses Étiquette

Répondre Répondre à tous Transférer Autres Envoyer Plus Tard

De Mohamed Ali Ghiouch <mohamedalighiouch@gmail.com> ★

Sujet **Re: Alternance** 05/09/2020 à 08:36

Pour Moi <fcochard@univ-fcomte.fr> ★

Bonjour Monsieur Cochard,

Effectivement j'ai décroché un contrat d'apprentissage de 12 mois et non pas un contrat de professionnalisation car j'ai 27 ans et donc c'est pas possible de continuer la formation En M2 E achat en alternance de ce fait, j'intégrerai le M2 GPLA à l'université Paris saclay à partir du 28/09/2020

Je reste à votre disposition

Merci, et bon week-end

Cordialement

Le ven. 4 sept. 2020 à 19:15, François Cochard <fcochard@univ-fcomte.fr> a écrit :

Bonjour,

Au fait, avez-vous décroché une alternance finalement ?

Merci et bon week-end,

François Cochard

Fichier Édition Affichage Aller à Messages Outils Aide

Relever ▼ Écrire Messagerie instantanée Adresses Étiquette ▼



Répondre Répondre à tous ▼ Transférer Autres ▼ Envoyer Plus Tard

De DRIEZ Amélie <adriez@metropole-dijon.fr> ★

Sujet **Master 2 E-achats et Marchés**

27/01/2021 à 09:44

Pour Moi <fcochard@univ-fcomte.fr> ★

Monsieur Cochard,

Je prends connaissance avec intérêt du projet de passage à l'apprentissage du Master 2 E-achats et Marchés de l'Université de Franche-Comté. La possibilité de recourir à ce nouveau type de contrat, en plus des contrats de professionnalisation, constitue pour nous une opportunité intéressante dans l'optique de recruter des étudiants de la formation en alternance, notamment pour les collectivités territoriales. Nous soutenons donc vivement ce projet.

Cordialement,

Amélie DRIEZ

Responsable de service

Service stratégie achat

Direction de la Commande Publique et de la Logistique

adriez@metropole-dijon.frstrategie-achat@metropole-dijon.fr

Lettre de soutien au dossier de passage à l'apprentissage - Mozilla Thunderbird

FichierÉditionAffichageAller àMessagesOutilsAide

Relever

Écrire

Messagerie instantanée

Adresses

Étiquette

Répondre

Répondre à tous

Transférer

Autres

Envoyer Plus Tard

De Faivre, Mathieu (GE Power Portfolio) <mathieu.faivre@ge.com>

Sujet **Lettre de soutien au dossier de passage à l'apprentissage**

Pour Moi <fcochard@univ-fcomte.fr>

28/01/2021 à 08:58

Monsieur Cochard,

Nous prenons connaissance avec intérêt du projet de passage à l'apprentissage du Master 2 E-achats et Marchés de l'Université de Franche-Comté. La possibilité de recourir à ce nouveau type de contrat, en plus des contrats de professionnalisation, constitue pour nous une opportunité intéressante dans l'optique de continuer à recruter des étudiants de la formation en alternance. Nous soutenons donc vivement ce projet en considérant de surcroît les nouvelles dispositions relatives au calendrier plus intéressant et plus adapté à l'alternance.

Cordialement,

Mathieu Faivre

Responsable achats chez General Electric



A Besançon le
25/01/2021

Objet : Soutien à l'ouverture en contrat d'apprentissage pour le M2 E-achats

Monsieur Cochard,

L'entreprise Manton, spécialiste des systèmes coulissants implanté à Besançon, affirme son soutien pour l'ouverture du master E-Achats en apprentissage.

Etant moi-même issu de la formation, l'entreprise accueille depuis plusieurs années des étudiants en stage et alternance.

Néanmoins, la situation économique des entreprises aujourd'hui amène davantage de réflexion et l'idée d'ouvrir le M2 en apprentissage ouvre plus d'opportunités et de souplesse pour les entreprises et les maitres de stage.

Nous serions en effet très intéressés pour accueillir un étudiant de ce parcours dans nos locaux.

Cordialement,

Anthony COUTKAS
Responsables Achats



CRÉATEUR ET FABRICANT DE SYSTÈMES COULISSANTS DEPUIS 1920

www.mantion.com



Apprentissage Master 2 E-Achats et Marchés - Mozilla Thunderbird

Fichier Édition Affichage Aller à Messages Outils Aide

Relever Écrire Messagerie instantanée Adresses Étiquette

Répondre Répondre à tous Transférer Autres Envoyer Plus Tard

De Maxime DUBULLE <Maxime.DUBULLE@sis-fr.com>

Sujet **Apprentissage Master 2 E-Achats et Marchés**

Pour Moi <fcochard@univ-fcomte.fr>

29/01/2021 à 17:04

Bonjour Monsieur Cochard,

Nous prenons connaissance avec intérêt du projet de passage à l'apprentissage du Master 2 E-achats et Marchés de l'Université de Franche-Comté.

La possibilité de recourir à ce nouveau type de contrat, en plus des contrats de professionnalisation, constitue pour nous une opportunité intéressante dans l'optique de continuer à recruter des étudiants de la formation en alternance.

Nous soutenons donc vivement ce projet, et espérons fortement que celui-ci se concrétise,

Dans l'attente de la confirmation de l'obtention de la possibilité de mettre en place ces nouveaux contrats, je vous souhaite une belle journée,

Cordialement,

Maxime DUBULLE

Responsable Achats & Logistique

4 rue de la coudre | 25690 Avoudrey | France

26 rue de la gare BP29 | 25690 Avoudrey | France

Standard : +33 (0)3 81 43 23 11
Tél : +33 (0)3 81 43 28 47
Mob : +33 (0)6 70 96 89 94



MANUFACTURE de MAROQUINERIE
Franche-Comté

www.sis-fr.com








BRACELETS DE MONTRES - MAROQUINERIE - GAINERIE

CAHIER DES CHARGES COMPLET

MASTER ECONOMIE DE L'ENTREPRISE ET DES MARCHÉ

M1 DU PARCOURS CHARGE(E) DE CLIENTELE DE PROFESSIONNELS (CCPRO)

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance constitue-t-elle un élément de parcours de formation en alternance dans l'offre proposée à l'UFC ou sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté ? ☒ oui ☐ non

Est-il possible de suivre la formation en ayant eu la possibilité auparavant d'avoir été alternant et est-il possible de poursuivre le parcours en alternance à l'issue de la formation ? Il est possible de poursuivre la formation en alternance (le M2) mais il n'est pas possible de suivre la formation en ayant été alternant en L3 (ou LP).

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

L'objectif de l'ouverture du M1 CCPro en alternance est de permettre aux étudiants d'acquérir sur deux ans plutôt que sur une seule année les compétences pratiques de leur futur métier. Concrètement, la gamme de clientèle des banquiers que nos étudiants deviendront est constituée des « professionnels » c'est-à-dire les artisans, commerçants et professions libérales. Dans l'immense majorité des cas, les professionnels sont également clients en tant que particuliers. La première année d'alternance a donc vocation à faire acquérir aux étudiants les connaissances des produits et services offerts aux clients « particuliers ». Elle a également vocation à leur faire acquérir les bases de la relation clientèle et des compétences commerciales nécessaires à leur future profession.

Par ailleurs, les banques comme les étudiants sont demandeurs d'une formation en alternance sur deux ans. Ouvrir la formation en alternance dès le M1 permet donc d'accroître l'attractivité de notre parcours dans le paysage Bourguignon Franc-Comtois. D'une part nous conserverons au sein de l'UFC des flux d'étudiants tentés jusqu'à maintenant par d'autres formations de même type ; d'autre part nous assurerons la pérennité des contrats d'alternance avec les banques qui pourraient également souhaiter se tourner vers d'autres instituts de formation.

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Ouvrir le M1 à l'alternance permettra :

1. D'améliorer les compétences acquises par les étudiants et ainsi leur employabilité
2. D'améliorer l'attractivité de la formation et ainsi d'accroître le flux global d'étudiants
3. D'offrir une formation unique au sein de l'UBFC (M1 et M2 intégralement en alternance, avec des compétences acquises spécifiques)
4. De pérenniser notre partenariat avec l'ESBanque (Ecole Supérieure de Banque) et les banques partenaires.

Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/emails d'engagement

Nous disposons d'un engagement formel avec l'ESBanque (Ecole Supérieure de la banque), avec laquelle nous sommes en partenariat depuis longtemps dans le cadre du M2 CCpro. Les étudiants seront en alternance au sein des grandes banques de réseaux (Crédit Agricole Franche-Comté, CIC, Crédit Lyonnais, Société Générale, BNP-Paribas, Banque Populaire Bourgogne-Franche-Comté), très majoritairement dans des agences en Bourgogne-Franche-Comté.

Y-a-t-il eu concertation et/ou échange avec les branches professionnelles ? ☒ oui ☐ non

Si oui, précisez :

La moitié des cours sera assurée par des intervenants de l'ESBanque. Ces cours sont décidés nationalement par l'ESBanque afin d'assurer une cohérence des formations dans lesquelles ils sont partenaires, et pour apporter aux étudiants les compétences professionnelles nécessaires à leur futur métier. C'est par concertation avec les banques partenaires que cette maquette nationale est élaborée.

Le reste de la maquette (semestre « université ») a été validé par l'ESBanque.

Périmètre géographique des employeurs potentiels :

Les employeurs potentiels sont les principales banques françaises (Crédit Agricole, Société Générale, BNP Paribas, LCL, CIC, Banque populaire). Les étudiants sont très majoritairement embauchés en Bourgogne-Franche-Comté, plus rarement dans le Grand Est ou en Auvergne-Rhône-Alpes.

Précisez les métiers et les types de missions visés par l'alternance : Le master a pour objectif de former des chargé(e)s de clientèle de professionnels (artisans, commerçants et professions libérales). Le M1 a pour objectif de les former sur la clientèle de particulier afin que les étudiants acquièrent les compétences techniques et commerciales fondamentales. Les missions confiées seront de plusieurs ordres, au fur et à mesure de la montée en compétences des apprenants : accueil de la clientèle en agence, prise de rendez-vous, entretien clientèle, analyse de dossiers etc.

Effectif prévu/envisagé à court terme (2021-2022) : Une petite vingtaine d'étudiants

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? ☒ oui ☐ non

Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés :

Licence économie-gestion, Licence AES, Licence droit, Prépa DSCF, BUT GEA

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Le M1 proposé n'existe pas au niveau régional. Au niveau national, d'autres formations de même type existent déjà mais sans être en concurrence, puisque le marché du travail visé est régional, assurant des débouchés professionnels intéressants pour nos étudiants en Bourgogne-Franche-Comté.

Calendrier / Rythme de l'alternance

Présentez le rythme général de l'alternance prévisionnel (le plus alternant possible sur toute la durée du contrat d'alternance) :

Le rythme sera deux semaines en banque / deux semaines à l'université. Pendant les deux semaines à l'université, le temps sera partagé entre les modules de l'ESBanque et les modules universitaires.

Contrat d'apprentissage : la durée de la formation ne peut pas être inférieure à 400 heures par an en moyenne sur les années d'application du contrat (Art. L6233-8 et R6233-52 du Code du travail).

Contrat de professionnalisation : Dans le cadre du contrat de professionnalisation à durée déterminée ou d'actions de professionnalisation engagées dans le cadre de contrats à durée indéterminée, les actions d'évaluation et d'accompagnement ainsi que les enseignements généraux, professionnels et technologiques mises en œuvre doivent être d'une durée minimale comprise entre 15 %, sans être inférieure à cent cinquante heures, et 25 % de la durée totale du contrat (Art. L6325-13 du Code du travail), soit pour un contrat de 12 mois, une durée de formation comprise entre 240 et 400 heures.

Calendrier prévisionnel de l'alternance. Voir le fichier joint. Le calendrier est donné à titre indicatif.

Organisation pédagogique

L'alternance prévoit des temps de formation à l'université et en entreprise. Avez-vous prévu des actions permettant l'articulation entre ces différentes périodes ? (ex : débriefing avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise, bilan d'activité cadencé et formalisé, exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise, etc...) :

Oui ☒

Non ☐

Si oui, lesquelles ?

Des bilans mi-parcours sont réalisés en entreprise. Un échange continu avec les étudiants est également réalisé afin de s'assurer du bon déroulé des temps en entreprise et de la cohérence avec les temps à l'université.

Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique :

L'effectif étant restreint, les étudiants bénéficient d'un suivi très régulier et individualisé à la fois par Isabelle Thomas (ESBanque) et les deux responsables universitaires (Maria Mansanet-Bataller et Catherine Refait-Alexandre). L'évaluation est intégralement faite en contrôle continu ce qui permet d'avoir une visibilité de la progression des alternants pendant l'année.

Modalités ou multi-modalités de formation envisagées ?

Oui ☒

Non ☐

Si oui, lesquelles ? (Présentiel, formation à distance, pédagogie inversée, etc ...)

Les modules ESBanques sont principalement conçus sous forme d'étude de cas et de travail en groupe. Les modules universitaires peuvent prendre des formes variées selon les intervenants. Le présentiel sera la norme (si bien sûr les conditions sanitaires l'autorisent en septembre 2021)

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURES	CACHET
Porteur du projet Responsable alternance	Catherine Refait-Alexandre et Maria Mansanet-Bataller Isabelle Thomas	22 février 2021		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Directeur de composante	Christophe Lang	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Avis du conseil de la composante : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Date : Joindre la délibération
--	---------------------------------------



A l'université					
Cours	1225 heures	38 semaines	Au total :	1270 heures de cours et de projets tuteurés réparties	
Projets tuteurés	45 heures		sur :	38 semaines	heures en autonomie sur site avec relevé de présence
Heures autonomie					
Examens et soutenance	50 heures				Contrôle continu/examens ponctuels. La soutenance de validation de l'UE "stage" aura lieu les 28/06/2022 et 13/07/2023 (date prévisionnelle).
En milieu professionnel					
Période pratique	2310 heures	66 semaines	Au total :	2310 heures en milieu pro réparties	
Projets tuteurés			sur :	66 semaines	

2021												2022											
AOÛT 2021			SEPTEMBRE 2021			OCTOBRE 2021			NOVEMBRE 2021			DÉCEMBRE 2021			JANVIER 2022			FÉVRIER 2022					
Dimanche	1		Mercredi	1		Vendredi	1		Lundi	1	Féié	Mercredi	1		Samedi	1	Féié	Mardi	1				
Lundi	2		Jeudi	2		Samedi	2		Mardi	2		Jeudi	2		Dimanche	2		Mercredi	2				
Mardi	3		Vendredi	3		Dimanche	3		Mercredi	3		Vendredi	3		Lundi	3		Jeudi	3				
Mercredi	4		Samedi	4		Lundi	4		Jeudi	4		Samedi	4		Mardi	4		Vendredi	4				
Jeudi	5		Dimanche	5		Mardi	5		Vendredi	5		Dimanche	5		Mercredi	5		Samedi	5				
Vendredi	6		Lundi	6		Mercredi	6		Samedi	6		Lundi	6		Jeudi	6		Dimanche	6				
Samedi	7		Mardi	7		Jeudi	7		Dimanche	7		Mardi	7		Vendredi	7		Lundi	7				
Dimanche	8		Mercredi	8		Vendredi	8		Lundi	8		Mercredi	8		Samedi	8		Mardi	8				
Lundi	9		Jeudi	9		Samedi	9		Mardi	9		Jeudi	9		Dimanche	9		Mercredi	9				
Mardi	10		Vendredi	10		Dimanche	10		Mercredi	10		Vendredi	10		Lundi	10		Jeudi	10				
Mercredi	11		Samedi	11		Lundi	11		Jeudi	11	Féié	Samedi	11		Mardi	11		Vendredi	11				
Jeudi	12		Dimanche	12		Mardi	12		Vendredi	12		Dimanche	12		Mercredi	12		Samedi	12				
Vendredi	13		Lundi	13		Mercredi	13		Samedi	13		Lundi	13		Jeudi	13		Dimanche	13				
Samedi	14		Mardi	14		Jeudi	14		Dimanche	14		Mardi	14		Vendredi	14		Lundi	14				
Dimanche	15		Mercredi	15		Vendredi	15		Lundi	15		Mercredi	15		Samedi	15		Mardi	15				
Lundi	16		Jeudi	16		Samedi	16		Mardi	16		Jeudi	16		Dimanche	16		Mercredi	16				
Mardi	17		Vendredi	17		Dimanche	17		Mercredi	17		Vendredi	17		Lundi	17		Jeudi	17				
Mercredi	18		Samedi	18		Lundi	18		Jeudi	18		Samedi	18		Mardi	18		Vendredi	18				
Jeudi	19		Dimanche	19		Mardi	19		Vendredi	19		Dimanche	19		Mercredi	19		Samedi	19				
Vendredi	20		Lundi	20		Mercredi	20		Samedi	20		Lundi	20		Jeudi	20		Dimanche	20				
Samedi	21		Mardi	21		Jeudi	21		Dimanche	21		Mardi	21		Vendredi	21		Lundi	21				
Dimanche	22		Mercredi	22		Vendredi	22		Lundi	22		Mercredi	22		Samedi	22		Mardi	22				
Lundi	23		Jeudi	23		Samedi	23		Mardi	23		Jeudi	23		Dimanche	23		Mercredi	23				
Mardi	24		Vendredi	24		Dimanche	24		Mercredi	24		Vendredi	24		Lundi	24		Jeudi	24				
Mercredi	25		Samedi	25		Lundi	25		Jeudi	25		Samedi	25	Féié	Mardi	25		Vendredi	25				
Jeudi	26		Dimanche	26		Mardi	26		Vendredi	26		Dimanche	26		Mercredi	26		Samedi	26				
Vendredi	27		Lundi	27		Mercredi	27		Samedi	27		Lundi	27		Jeudi	27		Dimanche	27				
Samedi	28		Mardi	28		Jeudi	28		Dimanche	28		Mardi	28		Vendredi	28		Lundi	28				
Dimanche	29		Mercredi	29		Vendredi	29		Lundi	29		Mercredi	29		Samedi	29							
Lundi	30		jeudi	30		Samedi	30		Mardi	30		jeudi	30		Dimanche	30							
Mardi	31					Dimanche	31					Vendredi	31		Lundi	31							

2022																							
MARS 2022			AVRIL 2022			MAI 2022			JUIN 2022			JUILLET 2022			AOÛT 2022			SEPTEMBRE 2022					
Mardi	1		Vendredi	1		Dimanche	1		Mercredi	1		Vendredi	1		Lundi	1		Jeudi	1				
Mercredi	2		Samedi	2		Lundi	2		Lundi	2		Samedi	2		Mardi	2		Vendredi	2				
Jeudi	3		Dimanche	3		Mardi	3		Vendredi	3		Dimanche	3		Mercredi	3		Samedi	3				
Vendredi	4		Lundi	4		Mercredi	4		Samedi	4		Lundi	4		Jeudi	4		Dimanche	4				
Samedi	5		Mardi	5		Jeudi	5		Dimanche	5		Mardi	5		Vendredi	5		Lundi	5				
Dimanche	6		Mercredi	6		Vendredi	6		Lundi	6	Féié	Mercredi	6		Samedi	6		Mardi	6				
Lundi	7		Jeudi	7		Samedi	7		Mardi	7		Jeudi	7		Dimanche	7		Mercredi	7				
Mardi	8		Vendredi	8		Dimanche	8		Mercredi	8		Vendredi	8		Lundi	8		Jeudi	8				
Mercredi	9		Samedi	9		Lundi	9		Jeudi	9		Samedi	9		Mardi	9		Vendredi	9				
Jeudi	10		Dimanche	10		Mardi	10		Vendredi	10		Dimanche	10		Mercredi	10		Samedi	10				
Vendredi	11		Lundi	11		Mercredi	11		Samedi	11		Lundi	11		Jeudi	11		Dimanche	11				
Samedi	12		Mardi	12		Jeudi	12		Dimanche	12		Mardi	12		Vendredi	12		Lundi	12		Féié		
Dimanche	13		Mercredi	13		Vendredi	13		Lundi	13		Mercredi	13		Samedi	13		Mardi	13				
Lundi	14		Jeudi	14		Samedi	14		Mardi	14		Jeudi	14		Dimanche	14		Mercredi	14				
Mardi	15		Vendredi	15		Dimanche	15		Mercredi	15		Vendredi	15		Lundi	15	Féié	Jeudi	15				
Mercredi	16		Samedi	16		Lundi	16		Jeudi	16		Samedi	16		Mardi	16		Vendredi	16				
Jeudi	17		Dimanche	17		Mardi	17		Vendredi	17		Dimanche	17		Mercredi	17		Samedi	17				
Vendredi	18		Lundi	18	Féié	Mercredi	18		Samedi	18		Lundi	18		Jeudi	18		Dimanche	18				
Samedi	19		Mardi	19		Jeudi	19		Dimanche	19		Mardi	19		Vendredi	19		Lundi	19				
Dimanche	20		Mercredi	20		Vendredi	20		Lundi	20		Mercredi	20		Samedi	20		Mardi	20				
Lundi	21		Jeudi	21		Samedi	21		Mardi	21		Jeudi	21		Dimanche	21		Mercredi	21				
Mardi	22		Vendredi	22		Dimanche	22		Mercredi	22		Vendredi	22		Lundi	22		Jeudi	22				
Mercredi	23		Samedi	23		Lundi	23		Jeudi	23		Samedi	23		Mardi	23		Vendredi	23				
Jeudi	24		Dimanche	24		Mardi	24		Vendredi	24		Dimanche	24		Mercredi	24		Samedi	24				
Vendredi	25		Lundi	25		Mercredi	25		Samedi	25		Lundi	25		Jeudi	25		Dimanche	25				
Samedi	26		Mardi	26		Jeudi	26	Féié	Dimanche	26		Mardi	26		Vendredi	26		Lundi	26				
Dimanche	27		Mercredi	27		Vendredi	27		Lundi	27		Mercredi	27		Samedi	27		Mardi	27				
Lundi	28		Jeudi	28		Samedi	28		Mardi	28		Jeudi	28		Dimanche	28		Mercredi	28				
Mardi	29		Vendredi	29		Dimanche	29		Mercredi	29		Vendredi	29		Lundi	29		jeudi	29				
Mercredi	30		Samedi	30		Lundi	30	révisions	jeudi	30		Samedi	30		Mardi	30		vendredi	30				
Jeudi	31					Mardi	31	révisions				Dimanche	31		Mercredi	31							

OCTOBRE 2022			NOVEMBRE 2022			DECEMBRE 2022			JANVIER 2023			FEVRIER 2023			MARS 2023			AVRIL 2023		
Samedi	1		Mardi	1	Férié	Jeudi	1		Dimanche	1		Mercredi	1		Mercredi	1		Samedi	1	
Dimanche	2		Mercredi	2		Vendredi	2		Lundi	2		Jeudi	2		Jeudi	2		Dimanche	2	
Lundi	3		Jeudi	3		Samedi	3		Mardi	3		Vendredi	3		Vendredi	3		Lundi	3	
Mardi	4		Vendredi	4		Dimanche	4		Mercredi	4		Samedi	4		Samedi	4		Mardi	4	
Mercredi	5		Samedi	5		Lundi	5		Jeudi	5		Dimanche	5		Dimanche	5		Mercredi	5	
Jeudi	6		Dimanche	6		Mardi	6		Vendredi	6		Lundi	6		Lundi	6		Jeudi	6	
Vendredi	7		Lundi	7		Mercredi	7		Samedi	7		Mardi	7		Mardi	7		Vendredi	7	
Samedi	8		Mardi	8		Jeudi	8		Dimanche	8		Mercredi	8		Mercredi	8		Samedi	8	
Dimanche	9		Mercredi	9		Vendredi	9		Lundi	9		Jeudi	9		Jeudi	9		Dimanche	9	
Lundi	10		Jeudi	10		Samedi	10		Mardi	10		Vendredi	10		Vendredi	10		Lundi	10	Férié
Mardi	11		Vendredi	11	Férié	Dimanche	11		Mercredi	11		Samedi	11		Samedi	11		Mardi	11	
Mercredi	12		Samedi	12		Lundi	12		Jeudi	12		Dimanche	12		Dimanche	12		Mercredi	12	
Jeudi	13		Dimanche	13		Mardi	13		Vendredi	13		Lundi	13		Lundi	13		Jeudi	13	
Vendredi	14		Lundi	14		Mercredi	14		Samedi	14		Mardi	14		Mardi	14		Vendredi	14	
Samedi	15		Mardi	15		Jeudi	15		Dimanche	15		Mercredi	15		Mercredi	15		Samedi	15	
Dimanche	16		Mercredi	16		Vendredi	16		Lundi	16		Jeudi	16		Jeudi	16		Dimanche	16	
Lundi	17		Jeudi	17		Samedi	17		Mardi	17		Vendredi	17		Vendredi	17		Lundi	17	
Mardi	18		Vendredi	18		Dimanche	18		Mercredi	18		Samedi	18		Samedi	18		Mardi	18	
Mercredi	19		Samedi	19		Lundi	19		Jeudi	19		Dimanche	19		Dimanche	19		Mercredi	19	
Jeudi	20		Dimanche	20		Mardi	20		Vendredi	20		Lundi	20		Lundi	20		Jeudi	20	
Vendredi	21		Lundi	21		Mercredi	21		Samedi	21		Mardi	21		Mardi	21		Vendredi	21	
Samedi	22		Mardi	22		Jeudi	22		Dimanche	22		Mercredi	22		Mercredi	22		Samedi	22	
Dimanche	23		Mercredi	23		Vendredi	23		Lundi	23		Jeudi	23		Jeudi	23		Dimanche	23	
Lundi	24		Jeudi	24		Samedi	24		Mardi	24		Vendredi	24		Vendredi	24		Lundi	24	
Mardi	25		Vendredi	25		Dimanche	25	Férié	Mercredi	25		Samedi	25		Samedi	25		Mardi	25	
Mercredi	26		Samedi	26		Lundi	26		Jeudi	26		Dimanche	26		Dimanche	26		Mercredi	26	
Jeudi	27		Dimanche	27		Mardi	27		Vendredi	27		Lundi	27		Lundi	27		Jeudi	27	
Vendredi	28		Lundi	28		Mercredi	28		Samedi	28		Mardi	28		Mardi	28		Vendredi	28	
Samedi	29		Mardi	29		jeudi	29		Dimanche	29					Mercredi	29		Samedi	29	
Dimanche	30		Mercredi	30		Vendredi	30		Lundi	30					Jeudi	30		Dimanche	30	
Lundi	31					Samedi	31		Mardi	31					Vendredi	31				

MAI 2023			JUN 2023			JUILLET 2023			AOÛT 2023			SEPTEMBRE 2023		
Lundi	1	Férié	Jeudi	1		Samedi	1		Mardi	1		Vendredi	1	
Mardi	2		Vendredi	2		Dimanche	2		Mercredi	2		Samedi	2	
Mercredi	3		Samedi	3		Lundi	3		Jeudi	3		Dimanche	3	
Jeudi	4		Dimanche	4		Mardi	4		Vendredi	4		Lundi	4	
Vendredi	5		Lundi	5		Mercredi	5		Samedi	5		Mardi	5	
Samedi	6		Mardi	6		Jeudi	6		Dimanche	6		Mercredi	6	
Dimanche	7		Mercredi	7		Vendredi	7		Lundi	7		Jeudi	7	
Lundi	8	Férié	Jeudi	8		Samedi	8		Mardi	8		Vendredi	8	
Mardi	9		Vendredi	9		Dimanche	9		Mercredi	9		Samedi	9	
Mercredi	10		Samedi	10		Lundi	10		Jeudi	10		Dimanche	10	
Jeudi	11		Dimanche	11		Mardi	11		Vendredi	11		Lundi	11	
Vendredi	12		Lundi	12		Mercredi	12		Samedi	12		Mardi	12	
Samedi	13		Mardi	13		Jeudi	13		Dimanche	13		Mercredi	13	
Dimanche	14		Mercredi	14		Vendredi	14	Férié	Lundi	14		Jeudi	14	
Lundi	15		Jeudi	15		Samedi	15		Mardi	15	Férié	Vendredi	15	
Mardi	16		Vendredi	16		Dimanche	16		Mercredi	16		Samedi	16	
Mercredi	17		Samedi	17		Lundi	17		Jeudi	17		Dimanche	17	
Jeudi	18	Férié	Dimanche	18		Mardi	18		Vendredi	18		Lundi	18	
Vendredi	19		Lundi	19		Mercredi	19		Samedi	19		Mardi	19	
Samedi	20		Mardi	20		Jeudi	20		Dimanche	20		Mercredi	20	
Dimanche	21		Mercredi	21		Vendredi	21		Lundi	21		Jeudi	21	
Lundi	22		Jeudi	22		Samedi	22		Mardi	22		Vendredi	22	
Mardi	23		Vendredi	23		Dimanche	23		Mercredi	23		Samedi	23	
Mercredi	24		Samedi	24		Lundi	24		Jeudi	24		Dimanche	24	
Jeudi	25		Dimanche	25		Mardi	25		Vendredi	25		Lundi	25	
Vendredi	26		Lundi	26		Mercredi	26		Samedi	26		Mardi	26	
Samedi	27		Mardi	27		Jeudi	27		Dimanche	27		Mercredi	27	
Dimanche	28		Mercredi	28		Vendredi	28		Lundi	28		Jeudi	28	
Lundi	29	Férié	Jeudi	29		Samedi	29		Mardi	29		Vendredi	29	
Mardi	30		Vendredi	30		Dimanche	30		Mercredi	30		Samedi	30	
Mercredi	31					Lundi	31		Jeudi	31				

Alternance Rentrée 2021

Charte d'engagement du responsable de formation en alternance

Être responsable alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, animation, etc ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Participer aux **réunions** dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
6. **Relayer des informations** auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...
7. Procéder aux **remontées d'informations** nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ...
8. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
9. Assurer le suivi financier (remontée d'informations, participation aux appels à projets investissement, etc...)

Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Prénom et Nom du signataire : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Date : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Signature :

ANNEXE : Référent Conseiller SeFoC'AI / Composantes

Composante	Référent-e	Téléphone	Adresse mail
UFR ST	Michel CARAVATI	03 81 66 61 12	michel.caravati@univ-fcomte.fr
SUP-FC			
DAEU			
IUT Besançon-Vesoul	Salima SIMONIN	03 81 66 61 13	salima.simonin@univ-fcomte.fr
UFR SLHS	Gaelle SIGILLO	03 81 66 64 45	gaelle.sigillo@univ-fcomte.fr
UFR SJEPEG	Julie CHEVASSU	03 81 66 20 74	julie.chevassu@univ-fcomte.fr
UFR STGI	Eloise JEANNIN	03 81 66 65 09	eloise.jeannin@univ-fcomte.fr
IUT Belfort-Montbéliard			
U-Sports	Valentine SCHMIDLIN	03 81 66 20 04	valentine.schmidlin@univ-fcomte.fr
INSPE			
UFR Santé : • DN • DU Médecine • DU Pharma • DU Ortho, phyto	Ionéla LORINT	03 81 66 61 15	ionela.lorint@univ-fcomte.fr
FUP Medsim			
ISIFC - Colloque - FUP - DU	Ryma GABA	03 81 66 61 73	ryma.gaba@univ-fcomte.fr
CLA			

De: Francoise Clerc <francoise.clerc@univ-fcomte.fr>
Envoyé: lundi 15 février 2021 13:50
À: 'Francoise Clerc'
Objet: TR: Délibération à distance

De: "LANG Christophe" <christophe.lang@univ-fcomte.fr>
À: "sjepg-cgestion" <sjepg-cgestion@univ-fcomte.fr>
Cc: "DOMINIQUE COTE" <dominique.cote@univ-fcomte.fr>
Envoyé: Lundi 8 Février 2021 22:06:23
Objet: Délibération à distance

Chers membres du conseil de gestion,

Nous devons voter, un peu en urgence, deux dispositions. Je suis désolé de vous solliciter à distance mais ces questions ne peuvent pas attendre.

Voici les deux votes auxquels je vous propose de participer, évidemment, nous pouvons débattre ici par mail.

1 - ouverture de plusieurs Masters à l'apprentissage

Nous devons nous prononcer sur l'ouverture à l'apprentissage de plusieurs Masters de l'UFR SJEPC. Comme vous le savez, cette forme juridique de l'alternance est particulièrement appréciée du monde professionnel et de nos étudiants. Voici les quatre Masters qui voudraient ouvrir à l'apprentissage :

- Master Contentieux : déjà ouvert aux contrats de professionnalisation.
- Master E-Achats : déjà ouvert aux contrats de professionnalisation
- Master Banque : déjà ouvert aux contrats de professionnalisation
- Master CC Pro : déjà ouvert à l'apprentissage en deuxième année, là nous parlons de l'ensemble du Master.

C'est une opportunité pour notre UFR de renforcer encore sa politique d'alternance.

Le lien pour le vote :
<https://framadata.org/wUrW2lwY8gBRPvFE>

2 - changement concernant le calendrier des L1 d'économie-gestion

A la demande de la responsable pédagogique de la licence d'économie-gestion, nous proposons au vote l'ajout d'une semaine au calendrier de la L1 économie-gestion. Actuellement, la fin des cours de cette L1 est fixée au 30 avril et l'idée serait de repousser au 7 mai. Les circonstances actuelles posent beaucoup de difficultés notamment dans l'organisation des contrôles, cela permettrait donc d'aérer un peu le calendrier.

Le lien pour le vote :
<https://framadata.org/Zih2yBKumCfSIYIT>

Je vous invite donc tout à vous prononcer s'il vous plaît sur ces deux votes. Nous avons besoin du quorum pour valider ces votes, il est donc important que chacun participe.

De: Francoise Clerc <francoise.clerc@univ-fcomte.fr>
Envoyé: lundi 15 février 2021 13:50
À: 'Francoise Clerc'
Objet: TR: Résultats des votes

De: "LANG Christophe" <christophe.lang@univ-fcomte.fr>
À: "sjepeg-cgestion" <siepg-cgestion@univ-fcomte.fr>
Cc: "DOMINIQUE COTE" <dominique.cote@univ-fcomte.fr>
Envoyé: Jeudi 11 Février 2021 22:27:41
Objet: Résultats des votes

Chers membres du conseil de gestion,

voici le résultat du vote :

- Ajout d'une semaine au calendrier des L1 économie-gestion :
 - * Pour : 22
 - * Contre : 2
 - * Abstention : 1
- Ouverture des 4 masters à l'apprentissage :
 - * Pour : 25
 - * Contre : 2
 - * Abstention : 1

Les deux propositions sont donc adoptées. Merci à tous les votants.

Bien cordialement

--

Christophe Lang
Directeur UFR SJEPEG
Enseignant-chercheur DISC/FEMTO-ST

06 13 98 27 16
<http://www.femto-st.fr>

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2021

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance – contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation - à l'Université de Franche-Comté et cahier des charges

Ce dossier d'ouverture de formation à l'alternance pour la rentrée 2021 concerne tous les diplômes de l'université de Franche-Comté non ouverts par cette modalité pédagogique actuellement.

Calendrier

Lancement de l'appel : Octobre 2020

Etape 1 : Déclaration d'intention : 19 Novembre pour avis CFVU du 26 Novembre 2020

Etape 2 : Cahier des charges complet, signé ainsi que le calendrier prévisionnel d'alternance (fichier Excel) et la lettre de soutien/engagement de structures : Février 2021 pour passage pour information et recommandations en CFVU
Mars 2021 – Calendrier exact défini ultérieurement

*Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :
Votre conseiller référent SeFoC'AI – Liste en annexe*

Les dossiers sont à retourner par mail au conseiller référent et copie à Laurence Ricq et Jean-Emmanuel Lafarge.

DECLARATION D'INTENTION – 19 NOVEMBRE

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : Master Internet of Things.

Champ : Informatique

Mention : Systèmes de calculs embarqués

Spécialité : Informatique

Parcours : Internet des objets

Responsable de la formation : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Makhoul Abdallah

Mail : abdallah.makhoul@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Couturier Raphaël

Mail : raphael.couturier@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Secrétariat de formation : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Florent Bouton

Mail : scholaritem2i.stgi@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance ? oui ☐ - non ☒

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui ☐ - non ☒

Si oui, précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

L'ouverture demandée à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle ☐	La 2 ^{ème} année du cycle ☐	La 3 ^{ème} année du cycle ☐	Le cycle complet ☒
---	---	---	--

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Ce master UBFC international existe depuis 2 ans, avec un effectif d'au moins 20 étudiants par année de formation. Nous constatons des demandes régulières émanant de nos étudiants et/ou des entreprises depuis quelques années. Le domaine de l'informatique (IoT, IA, industrie 4.0) au sein de l'industrie, dans de nombreux secteurs tels que l'automobile, la santé, le service en informatique, etc, offre beaucoup d'opportunités d'emploi aux jeunes diplômés. Il s'agit donc pour nous d'offrir l'opportunité à nos jeunes étudiants de parfaire leur projet professionnel en s'engageant via un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Nous estimons un potentiel d'offres permettant à une dizaine d'étudiants, par an, de bénéficier de cette opportunité.

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

De plus en plus d'entreprises dans beaucoup de domaines sont intéressées par les domaines de l'internet des objets. Il s'agit d'un enjeu majeur pour les années à venir, avec une augmentation des données, des capteurs et de l'automatisation en entreprise. Nos étudiants sont formés à la conception de solution informatique pour l'industrie du futur. En Franche-Comté et en Alsace, il est clair qu'il existe un potentiel important d'entreprises dans divers secteurs par la montée en puissance des thématiques data science, industrie 4.0 etc.

La demande concerne aussi bien les grands groupes, les PME et ETI, ainsi que les bureaux d'études prestataires de services.

Le Rythme de l'alternance est-il déjà envisagé ? Si oui, le décrire dans les grandes lignes :

Oui. Un rythme de 4 à 6 semaines à l'université, suivi d'un rythme de 8 à 4 semaines en entreprise. Le calendrier sera précisé chaque année en fonction du calendrier des vacances universitaires. Les enseignements généralistes et pré-professionnalisant sont mutualisés entre les 2 parcours et sont déjà dispensés en commun. Le rythme et le calendrier seront sans doute semblables pour une même année entre les 2 parcours.

Signatures et avis

Signature du porteur de projet : 

Date : 5/11/2020

Avis du directeur de la composante : Avis très favorable

Signature du directeur de la composante :

Date : 09-11-20


Le Directeur,
Olivier JOUFFROY

CAHIER DES CHARGES COMPLET - FEVRIER/MARS 2021

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance constitue-t-elle un élément de parcours de formation en alternance dans l'offre proposée à l'UFC ou sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté ? ☐ oui ☒ non

Est-il possible de suivre la formation en ayant eu la possibilité auparavant d'avoir été alternant et est-il possible de poursuivre le parcours en alternance à l'issue de la formation ?

Note : l'ouverture à l'alternance du Master IoT n'est pas un « élément de parcours de formation » car elle ne s'inscrit pas dans la continuité d'une formation de licence ouverte à l'alternance.

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Cette partie vise à vérifier l'opportunité de l'ouverture à l'alternance et permettra au pôle développement de SeFoC'AI de cibler les entreprises concernées dans une démarche commerciale.

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Comme la plupart des formations de l'UFC proposées sur le bassin Belfort-Montbéliard, le master IoT de l'UFR STGI a été créé à l'origine en particulier en fonction des besoins du tissu industriel local. Depuis cette origine, ce diplôme de Master forme de jeunes professionnels aux métiers dont a besoin ce tissu industriel local, mais alimente aujourd'hui également largement le tissu national, voire international. Le master a la particularité d'être en anglais et ainsi il y a de nombreux étudiants étrangers ne parlant pas Français au départ. Depuis sa création, la plupart des étudiants trouvent très rapidement du travail avant la fin de leur stage.

Durant l'été 2020, Faurecia nous a contacté pour savoir si nous pouvions leur proposer un étudiant en contact d'apprentissage. Vu le contexte, il n'a pas été possible de répondre à leur demande, mais nous sommes convaincus que d'autres entreprises autour du pôle Belfort-Montbéliard seront également intéressées par les compétences des étudiants formés dans le master IoT.

Les grandes entreprises de la région (FAURECIA, GENERAL ELECTRIC, PSA, LISI AUTOMOTIVE, COLRUYT) et des entreprises de plus petites envergures (ESDI, CAPGEMINI, WUDO) nous ont également montré leur intérêt à une telle formation. Le département DISC du laboratoire FEMTO-ST et plus particulièrement les 2 équipes à Belfort (équipe AND) et à Montbéliard (équipe OMNI) ont déjà des contacts avérés avec certaines de ces entreprises soit par des stages récurrents, soit par des thèses CIFRE avec certaines de ces entreprises (COLRUYT, 3 avec FAURECIA, PSA).

Le projet TIGA (Territoires d'innovation de grande ambition) implique plusieurs entreprises (grand groupe automobile et équipementiers) ayant des besoins autour de l'industrie 4.0, de la collecte de données, de l'intelligence artificielle et de la vision afin d'automatiser de plus en plus les lignes de production.

Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/emails d'engagement

Des entreprises se sont d'ores et déjà déclarées enthousiastes à l'idée de l'ouverture à l'alternance de la formation de Master IoT. On peut citer notamment (les lettres d'intention sont jointes au dossier) :

Actuellement nous avons des lettres des entreprises locales suivantes : ESDI, André Bazin, Orange, Caduciel

Y-a-t-il eu concertation et/ou échange avec les branches professionnelles ? ☒ oui ☐ non

Si oui, précisez :

L'idée de transformer la formation de Master IoT en alternance est venue à la suite d'un échange avec un collègue de Faurecia. Par la suite, en discutant avec plusieurs entreprises et les collègues intervenant dans la formation, il nous est apparu que cette idée serait intéressante.

Périmètre géographique des employeurs potentiels :

Le Master IoT a été créé pour répondre à un besoin de l'industrie locale. Les employeurs potentiels sont donc d'abord les industriels du bassin Belfort-Montbéliard et plus largement ceux de la Région Bourgogne Franche-Comté. Donc dans un premier temps, nous contacterons les entreprises locales avec lesquelles nous avons déjà un certain nombre de contacts grâce aux anciens stagiaires de Master mais également des formations de DUT. Dans un deuxième temps, étant donné que d'autres entreprises à l'échelle nationale peuvent être intéressées, nous contacterons également des entreprises travaillant dans le domaine IoT, big data et IA.

Précisez les métiers et les types de missions visés par l'alternance : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Ingénieur en informatique avec un profil IoT, big data ou IA.

Effectif prévu/envisagé à court terme (2021-2022) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Estimation comprise entre 5 et 10 étudiants M1 intéressés pour 3 à 5 contrats finalement signés à la rentrée 2021.

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? ☐ oui ☒ non

L'aménagement de l'emploi du temps, sur une base annualisée, de l'ensemble de la promotion de Master IoT sera réalisé pour permettre aux étudiants alternants de conserver des contacts avec la promotion « classique ».

Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés :

Avec l'arrivée des BUT en IUT, il devrait être possible d'avoir des étudiants des formations BUT Info, MMI et R&T. Traditionnellement le master IoT recrute beaucoup à l'étranger du fait que c'est un master International. Nous avons toujours eu des contacts privilégiés avec le Liban et chaque année, entre 5 et 10 étudiants viennent dans notre master.

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Le master Informatique à Besançon offre un parcours alternance. Ceci dit, les entreprises sur l'aire urbaine Belfort-Montbéliard n'arrivent pas à les attirer, il y a suffisamment d'offre à Besançon. En France, il y a forcément beaucoup d'autres master Informatique en alternance, mais le besoin est également très grand, donc cela ne pose pas de problème.

Calendrier / Rythme de l'alternance

Présentez le rythme général de l'alternance prévisionnel (le plus alternant possible sur toute la durée du contrat d'alternance) :

Voir annexe

Calendrier prévisionnel de l'alternance

Complétez le fichier Excel joint au cahier des charges. Veillez à ce que les semaines de vacances de l'université soient prévues pour du temps de travail chez l'employeur. Pour rappel les congés scolaires 2020-2021 : Toussaint : 17/10/20 au 02/11/20 – Noël : 19/12/20 au 04/01/21 – Hiver : 06/02/21 au 22/02/21 – Printemps : 10/04/21 au 26/04/21

Organisation pédagogique

L'alternance prévoit des temps de formation à l'université et en entreprise. Avez-vous prévu des actions permettant l'articulation entre ces différentes périodes ? (ex : débriefe avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le

temps entreprise, bilan d'activité cadencé et formalisé, exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise, etc...) :

Oui ☒

Non ☐

Si oui, lesquelles ?

Chaque étudiant en alternance bénéficiera du suivi d'un enseignant référent spécialiste des missions qui lui sont confiées. Une réunion de débriefing sera organisée à chaque retour des étudiants de leur séjour en entreprise. Ces réunions permettront de faire un bilan des difficultés rencontrées et, le cas échéant, d'exploiter en cours ces problématiques rencontrées en entreprise.

Des bilans réguliers (échéance 6 mois – soit 4 durant la période d'alternance) seront également organisés avec l'ensemble des entreprises accueillant nos alternants, de manière à pouvoir identifier au mieux les besoins de formation dans un domaine particulièrement dynamique, sur lequel les métiers (et donc les attendus en terme de formation) sont en constante évolution.

Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique :

Le LEA (Livret Electronique de l'Apprenti) mis à disposition du tuteur, du maître d'apprentissage et de l'apprenti permettra à l'enseignant référent de suivre, d'informer et d'évaluer l'apprenti dans la continuité de son apprentissage.

L'enseignant référent remplira, avec l'étudiant alternant dont il a la charge, les grilles de compétence et de savoir-faire à acquérir. L'enseignant référent assurera ainsi un suivi personnalisé de l'étudiant alternant concernant les points acquis ou restant à acquérir.

Le conseil de perfectionnement de la formation, composé d'enseignants, de professionnel et d'étudiants (un représentant des alternants et un représentant des étudiants en formation initiale), assurera le contrôle régulier de la qualité de la formation et pourra proposer, chaque année, les modifications qu'il jugera pertinentes.

Modalités ou multi-modalités de formation envisagées ?

Oui ☐

Non ☒

Si oui, lesquelles ? (Présentiel, formation à distance, pédagogie inversée, etc ...)

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
---------	------------	------	-----------	--------

Porteur du projet Responsable alternance	Raphaël Couturier	5/11/2020		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Directeur de composante	Olivier Jouffroy	09-11-2020		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Avis du conseil de la composante : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Date : Joindre la délibération
--	-----------------------------------



Alternance Rentrée 2021

Charte d'engagement du responsable de formation en alternance

Être responsable alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, animation, etc ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Participer aux **réunions** dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
6. **Relayer des informations** auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...
7. Procéder aux **remontées d'informations** nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ...
8. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
9. Assurer le suivi financier (remontée d'informations, participation aux appels à projets investissement, etc...)

Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme : Master IoT

Prénom et Nom du signataire : Raphaël Couturier

Date : 5/11/2020

Signature :



ANNEXE : Référent Conseiller SeFoC'AI / Composantes

Composante	Référent-e	Téléphone	Adresse mail
UFR ST	Michel CARAVATI	03 81 66 61 12	michel.caravati@univ-fcomte.fr
SUP-FC			
DAEU			
IUT Besançon-Vesoul	Salima SIMONIN	03 81 66 61 13	salima.simonin@univ-fcomte.fr
UFR SLHS	Gaelle SIGILLO	03 81 66 64 45	gaelle.sigillo@univ-fcomte.fr
UFR SJEPG	Julie CHEVASSU	03 81 66 20 74	julie.chevassu@univ-fcomte.fr
UFR STGI	Eloise JEANNIN	03 81 66 65 09	eloise.jeannin@univ-fcomte.fr
IUT Belfort-Montbéliard			
U-Sports	Valentine SCHMIDLIN	03 81 66 20 04	valentine.schmidlin@univ-fcomte.fr
INSPE			
UFR Santé : • DN • DU Médecine • DU Pharma • DU Ortho, phyto	Ionéla LORINT	03 81 66 61 15	ionela.lorint@univ-fcomte.fr
FUP Medsim			
ISIFC - Colloque - FUP - DU	Ryma GABA	03 81 66 61 73	ryma.gaba@univ-fcomte.fr
CLA			

A l'université							
Cours	241	heures	11	semaines	Au total : 241 heures de cours et de projets tuteurés réparties		
Projets tuteurés		heures			heures en autonomie sur site avec relevé de présence		
Heures autonomie sur site		heures		semaines	sur : 11	semaines	
Examens et soutenance				Contrôle continu/examens ponctuels. La soutenance de validation de l'UE "stage" aura lieu le JJ/MM/AAAA ou Xème semaine de mois			
En milieu professionnel							
Période pratique	1400	heures	40	semaines	Au total : 1400 heures minimum en milieu pro réparties		
Projets tuteurés		heures		semaines	sur : 40	semaines.	

2021															2022						
AOÛT 2021			SEPTEMBRE 2021			OCTOBRE 2021			NOVEMBRE 2021			DECEMBRE 2021			JANVIER 2022			FÉVRIER 2022			
Dimanche	1		Mercredi	1		Vendredi	1		Lundi	1	Férié	Mercredi	1		Samedi	1	Férié	Mardi	1		
Lundi	2		Jeudi	2		Samedi	2		Mardi	2		Jeudi	2		Dimanche	2		Mercredi	2		
Mardi	3		Vendredi	3		Dimanche	3		Mercredi	3		Vendredi	3		Lundi	3		Jeudi	3		
Mercredi	4		Samedi	4		Lundi	4		Jeudi	4		Samedi	4		Mardi	4		Vendredi	4		
Jeudi	5		Dimanche	5		Mardi	5		Vendredi	5		Dimanche	5		Mercredi	5		Samedi	5		
Vendredi	6		Lundi	6		Mercredi	6		Samedi	6		Lundi	6		Jeudi	6		Dimanche	6		
Samedi	7		Mardi	7		Jeudi	7		Dimanche	7		Mardi	7		Vendredi	7		Lundi	7		
Dimanche	8		Mercredi	8		Vendredi	8		Lundi	8		Mercredi	8		Samedi	8		Mardi	8		
Lundi	9		Jeudi	9		Samedi	9		Mardi	9		Jeudi	9		Dimanche	9		Mercredi	9		
Mardi	10		Vendredi	10		Dimanche	10		Mercredi	10		Vendredi	10		Lundi	10		Jeudi	10		
Mercredi	11		Samedi	11		Lundi	11		Jeudi	11	Férié	Samedi	11		Mardi	11		Vendredi	11		
Jeudi	12		Dimanche	12		Mardi	12		Vendredi	12		Dimanche	12		Mercredi	12		Samedi	12		
Vendredi	13		Lundi	13		Mercredi	13		Samedi	13		Lundi	13		Jeudi	13		Dimanche	13		
Samedi	14		Mardi	14		Jeudi	14		Dimanche	14		Mardi	14		Vendredi	14		Lundi	14		
Dimanche	15		Mercredi	15		Vendredi	15		Lundi	15		Mercredi	15		Samedi	15		Mardi	15		
Lundi	16		Jeudi	16		Samedi	16		Mardi	16		Jeudi	16		Dimanche	16		Mercredi	16		
Mardi	17		Vendredi	17		Dimanche	17		Mercredi	17		Vendredi	17		Lundi	17		Jeudi	17		
Mercredi	18		Samedi	18		Lundi	18		Jeudi	18		Samedi	18		Mardi	18		Vendredi	18		
Jeudi	19		Dimanche	19		Mardi	19		Vendredi	19		Dimanche	19		Mercredi	19		Samedi	19		
Vendredi	20		Lundi	20		Mercredi	20		Samedi	20		Lundi	20		Jeudi	20		Dimanche	20		
Samedi	21		Mardi	21		Jeudi	21		Dimanche	21		Mardi	21		Vendredi	21		Lundi	21		
Dimanche	22		Mercredi	22		Vendredi	22		Lundi	22		Mercredi	22		Samedi	22		Mardi	22		
Lundi	23		Jeudi	23		Samedi	23		Mardi	23		Jeudi	23		Dimanche	23		Mercredi	23		
Mardi	24		Vendredi	24		Dimanche	24		Mercredi	24		Vendredi	24		Lundi	24		Jeudi	24		
Mercredi	25		Samedi	25		Lundi	25		Jeudi	25		Samedi	25	Férié	Mardi	25		Vendredi	25		
Jeudi	26		Dimanche	26		Mardi	26		Vendredi	26		Dimanche	26		Mercredi	26		Samedi	26		
Vendredi	27		Lundi	27		Mercredi	27		Samedi	27		Lundi	27		Jeudi	27		Dimanche	27		
Samedi	28		Mardi	28		Jeudi	28		Dimanche	28		Mardi	28		Vendredi	28		Lundi	28		
Dimanche	29		Mercredi	29		Vendredi	29		Lundi	29		Mercredi	29		Samedi	29					
Lundi	30		jeudi	30		Samedi	30		Mardi	30		jeudi	30		Dimanche	30					
Mardi	31					Dimanche	31					Vendredi	31		Lundi	31					

2022																											
MARS 2022				AVRIL 2022				MAI 2022				JUIN 2022				JUILLET 2022				AOÛT 2022				SEPTEMBRE 2022			
Mardi	1			Vendredi	1			Dimanche	1			Mercredi	1			Vendredi	1			Lundi	1			Jeudi	1		
Mercredi	2			Samedi	2			Lundi	2			Jeudi	2			Samedi	2			Mardi	2			Vendredi	2		
Jeudi	3			Dimanche	3			Mardi	3			Vendredi	3			Dimanche	3			Mercredi	3			Samedi	3		
Vendredi	4			Lundi	4			Mercredi	4			Samedi	4			Lundi	4			Jeudi	4			Dimanche	4		
Samedi	5			Mardi	5			Jeudi	5			Dimanche	5			Mardi	5			Vendredi	5			Lundi	5		
Dimanche	6			Mercredi	6			Vendredi	6			Lundi	6	Férié		Mercredi	6			Samedi	6			Mardi	6		
Lundi	7			Jeudi	7			Samedi	7			Mardi	7			Jeudi	7			Dimanche	7			Mercredi	7		
Mardi	8			Vendredi	8			Dimanche	8			Mercredi	8			Vendredi	8			Lundi	8			Jeudi	8		
Mercredi	9			Samedi	9			Lundi	9			Jeudi	9			Samedi	9			Mardi	9			Vendredi	9		
Jeudi	10			Dimanche	10			Mardi	10			Vendredi	10			Dimanche	10			Mercredi	10			Samedi	10		
Vendredi	11			Lundi	11			Mercredi	11			Samedi	11			Lundi	11			Jeudi	11			Dimanche	11		
Samedi	12			Mardi	12			Jeudi	12			Dimanche	12			Mardi	12			Vendredi	12			Lundi	12	Férié	
Dimanche	13			Mercredi	13			Vendredi	13			Lundi	13			Mercredi	13			Samedi	13			Mardi	13		
Lundi	14			Jeudi	14			Samedi	14			Mardi	14			Jeudi	14			Dimanche	14			Mercredi	14		
Mardi	15			Vendredi	15			Dimanche	15			Mercredi	15			Vendredi	15			Lundi	15	Férié		Jeudi	15		
Mercredi	16			Samedi	16			Lundi	16			Jeudi	16			Samedi	16			Mardi	16			Vendredi	16		
Jeudi	17			Dimanche	17			Mardi	17			Vendredi	17			Dimanche	17			Mercredi	17			Samedi	17		
Vendredi	18			Lundi	18	Férié		Mercredi	18			Samedi	18			Lundi	18			Jeudi	18			Dimanche	18		
Samedi	19			Mardi	19			Jeudi	19			Dimanche	19			Mardi	19			Vendredi	19			Lundi	19		
Dimanche	20			Mercredi	20			Vendredi	20			Lundi	20			Mercredi	20			Samedi	20			Mardi	20		
Lundi	21			Jeudi	21			Samedi	21			Mardi	21			Jeudi	21			Dimanche	21			Mercredi	21		
Mardi	22			Vendredi	22			Dimanche	22			Mercredi	22			Vendredi	22			Lundi	22			Jeudi	22		
Mercredi	23			Samedi	23			Lundi	23			Jeudi	23			Samedi	23			Mardi	23			Vendredi	23		
Jeudi	24			Dimanche	24			Mardi	24			Vendredi	24			Dimanche	24			Mercredi	24			Samedi	24		
Vendredi	25			Lundi	25			Mercredi	25			Samedi	25			Lundi	25			Jeudi	25			Dimanche	25		
Samedi	26			Mardi	26			Jeudi	26	Férié		Dimanche	26			Mardi	26			Vendredi	26			Lundi	26		
Dimanche	27			Mercredi	27			Vendredi	27			Lundi	27			Mercredi	27			Samedi	27			Mardi	27		
Lundi	28			Jeudi	28			Samedi	28			Mardi	28			Jeudi	28			Dimanche	28			Mercredi	28		
Mardi	29			Vendredi	29			Dimanche	29			Mercredi	29			Vendredi	29			Lundi	29						
Mercredi	30			Samedi	30			Lundi	30			jeudi	30			Samedi	30			Mardi	30						
Jeudi	31							Mardi	31							Dimanche	31			Mercredi	31						

Destinataires : Conseil de gestion de l'UFR STGI à l'attention des membres élus, nommés et invités

Objet : Conseil de Gestion de l'UFR - Approbation ouverture à l'alternance Master IoT et 2ème année Master 2LCE

Les membres élus du conseil de gestion ont été invités à se prononcer sur :

- Approbation ouverture à l'alternance M1 et M2 IoT => 17 votants, 16 pour, 1 abstention.
- Approbation ouverture à l'alternance M2 2LCE = > 17 votants, 17 pour

La Direction de l'UFR STGI reste à votre disposition pour toutes précisions,

Recevez, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

L'équipe de direction de l'UFR STGI

A l'attention de Raphaël Couturier
Université de Franche-Comté
IUT Belfort-Montbéliard
19 avenue du Maréchal Juin
90016 Belfort Cedex

Belfort le 23 octobre 2020

Objet : Lettre de soutien

Monsieur,

Nos derniers échanges sur votre projet d'évolution du Master IoT de l'Université de Franche-Comté en Master accessible par l'alternance, a retenu toute notre attention.

Dans le cadre de la transformation des modes de formations, nous sommes convaincus que l'alternance représente l'avenir de la préparation des étudiants en master à l'entrée dans l'entreprise.

En effet, l'intégration des jeunes en entreprises par l'apprentissage est une des clés de réussite pour répondre à la pénurie des ressources numériques constatée sur l'ensemble du territoire.

C'est pour toutes ces raisons que ENTREPRISE, apporte leur soutien à cette belle initiative, qui représente un atout majeur pour l'avenir de notre filière.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

BARSZNICA Bernard
PDG Groupe ESDI



UNIVERSITE DE FRANCHE COMTE

IUT Belfort - Montbéliard

À l'attention de M. Raphaël COUTURIER

19, avenue du Maréchal Juin

90016 BELFORT Cedex

Pfastatt, le 27 octobre 2020

Nos réf. : CR201027-01-Université de Franche Comté

Objet : Lettre de soutien

Monsieur,

Nos derniers échanges sur votre projet d'évolution du Master IoT de l'Université de Franche-Comté en Master accessible par l'alternance, a retenu toute notre attention.

Dans le cadre de la transformation des modes de formation, nous sommes convaincus que l'alternance représente l'avenir de la préparation des étudiants en master à l'entrée dans l'entreprise.

En effet, l'intégration des jeunes en entreprise par l'apprentissage est une des clés de réussite pour répondre à la pénurie des ressources numériques constatée sur l'ensemble du territoire.

C'est pour toutes ces raisons qu'Eurêka Solutions, apporte leur soutien à cette belle initiative, qui représente un atout majeur pour l'avenir de notre filière.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Sergio FICARA
Directeur Général



A l'attention de Raphaël Couturier
Université de Franche-Comté
IUT Belfort-Montbéliard
19 avenue du Maréchal Juin
90016 Belfort Cedex

Voray sur Ognon, 21 octobre 2020

Objet : Lettre de soutien

Monsieur,

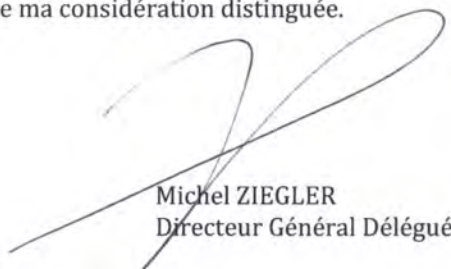
Nos derniers échanges sur votre projet d'évolution du Master IoT de l'Université de Franche-Comté en Master accessible par l'alternance, a retenu toute notre attention.

Dans le cadre de la transformation des modes de formations, nous sommes convaincus que l'alternance représente l'avenir de la préparation des étudiants en master à l'entrée dans l'entreprise.

En effet, l'intégration des jeunes en entreprises par l'apprentissage est une des clés de réussite pour répondre à la pénurie des ressources numériques constatée sur l'ensemble du territoire.

C'est pour toutes ces raisons que CADUCIEL, apporte leur soutien à cette belle initiative, qui représente un atout majeur pour l'avenir de notre filière.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Michel ZIEGLER
Directeur Général Délégué

**Établissement de Services Informatiques
de Besançon**

63, Quai Veil Picard
25030 BESANÇON Cedex
Téléphone : 03 81 25 20 40
Mél. : esi.besancon@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Paul UTEZA
Réf. : 34-2020

UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE
IUT BELFORT - MONTBELIARD
A L'ATTENTION DE RAPHAEL COUTURIER
19 AVENUE DU MARECHAL JUIN
90016 BELFORT CEDEX

Besançon, le 03 novembre 2020

Objet : Lettre de soutien au projet d'évolution du Master IoT de l'Université de Franche-Comté en Master accessible en alternance.

Monsieur,

Nos derniers échanges sur votre projet d'évolution du Master IoT de l'Université de Franche-Comté en Master accessible par l'alternance a retenu toute notre attention.

Dans le cadre de la transformation des modes de formation, nous sommes convaincus que l'alternance représente une filière d'avenir pour réussir l'entrée en entreprise des étudiants en master.

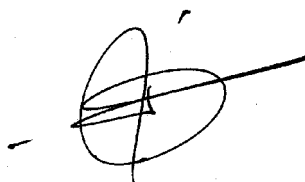
En effet, l'intégration des jeunes en entreprise par l'apprentissage est une des clés de réussite pour répondre à la pénurie des ressources numériques constatée sur l'ensemble du territoire. Nous avons pu le vérifier dans le cadre des contrats en alternance déjà réalisés au sein de nos structures pour des jeunes étudiants de niveau bac + 2 notamment.

Nous souhaitons vivement pouvoir aussi intégrer à nos services, dans le cadre de l'alternance, des étudiants de niveau supérieur et sommes donc très intéressés par l'accueil d'éventuels contrats en alternance issus du Master IoT qui propose un cursus particulièrement utile pour le devenir de nos métiers informatiques.

C'est pour toutes ces raisons que l'Établissement de Services Informatiques de Besançon, DISI Grand-Est (Direction Générale des Finances Publiques), apporte son soutien à cette initiative prometteuse, qui représenterait ainsi un atout majeur pour l'avenir de notre filière.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le chef de l'Établissement
de Services Informatiques de Besançon



Paul UTEZA



Monsieur Raphaël Couturier
Université de Franche-Comté
IUT Belfort-Montbéliard
19 avenue du Maréchal Juin
90016 Belfort Cedex

Breuches, le 23 octobre 2020

N/réf : JF/LP 83-20

Objet : Lettre de soutien

Monsieur,

Nos derniers échanges sur votre projet d'évolution du Master IoT de l'Université de Franche-Comté en Master accessible par l'alternance, a retenu toute notre attention.

Dans le cadre de la transformation des modes de formations, nous sommes convaincus que l'alternance représente l'avenir de la préparation des étudiants en master à l'entrée dans l'entreprise.

En effet, l'intégration des jeunes en entreprises par l'apprentissage est une des clés de réussite pour répondre à la pénurie des ressources numériques constatée sur l'ensemble du territoire.

C'est pour toutes ces raisons que la **société André BAZIN**, apporte leur soutien à cette belle initiative, qui représente un atout majeur pour l'avenir de notre filière.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Jérôme FAIVRE

DRH

Société André BAZIN - 1 route de Sainte-Marie - 70300 BREUCHES-LES-LUXEUIL
Tél. : 00 33 (0)3 84 93 33 00 - Fax commercial : 00 33 (0)3 84 40 01 45 - Fax direction : 00 33 (0)3 84 40 64 74

E-mail : a.bazin@andre-bazin.fr - Site internet : www.andre-bazin.fr

SAS au capital de 4.200.000,00 € - Siret 407 789 627 00012 - RC Vesoul B 407 789 627



A l'attention de Raphaël Couturier
Université de Franche-Comté
IUT Belfort-Montbéliard
19 avenue du Maréchal Juin
90016 Belfort Cedex

Belfort, le 20/10/2020

Objet : Lettre de soutien

Monsieur,

Nos derniers échanges sur votre projet d'évolution du Master IoT de l'Université de Franche-Comté en Master accessible par l'alternance, a retenu toute notre attention.

Orange développe et commercialise depuis plusieurs années l'offre Flux Vision sur son site de Belfort et recherche activement des stagiaires. L'alternance est un moyen de garantir une continuité de travaux sur des durées longues et de faciliter de potentielles embauches ultérieures.

Avoir à proximité une formation en alternance orientée vers la datascience dans le domaine de l'IoT ouvrirait de nouvelles possibilités d'explorations sur ces thématiques.

C'est pour toutes ces raisons que Orange Business Services à Belfort, apporte son soutien à cette belle initiative, qui représente un atout majeur pour l'avenir de notre filière.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Denis RENAUD
Responsable de la R&D de Orange FluxVision
Orange Business Services

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2021

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance – contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation - à l'Université de Franche-Comté et cahier des charges

Ce dossier d'ouverture de formation à l'alternance pour la rentrée 2021 concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts par cette modalité pédagogique actuellement.

Calendrier

Lancement de l'appel : Octobre 2020

Etape 1 : Déclaration d'intention : 19 Novembre pour avis CFVU du 26 Novembre 2020

Etape 2 : Cahier des charges complet, signé ainsi que le calendrier prévisionnel d'alternance (fichier Excel) et la lettre de soutien/engagement de structures : Février 2021 pour passage pour information et recommandations en CFVU
Mars 2021 – Calendrier exact défini ultérieurement

*Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :
Votre conseiller référent SeFoC'AI – Liste en annexe*

Les dossiers sont à retourner par mail au conseiller référent et copie à Laurence Ricq et Jean-Emmanuel Lafarge.

DECLARATION D'INTENTION – 19 NOVEMBRE

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : Licence Professionnelle Mobilités Numériques

Champ : Sciences, technologies, santé - STS

Mention : Métiers de l'informatique : applications web

Spécialité : Mobilités Numériques

Parcours : Technologies des Projets Web et Mobiles

Responsable de la formation : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Hakem Mourad

Mail : mourad.hakem@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Laiymani David

Mail : david.laiymani@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Secrétariat de formation : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Py Patricia

Mail : patricia.py@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance ? oui ☐ - non ☒

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui ☐ - non ☒

Si oui, précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

L'ouverture demandée à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle ☐	La 2 ^{ème} année du cycle ☐	La 3 ^{ème} année du cycle ☒	Le cycle complet ☐
---	---	--	---

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Malgré la crise du Covid-19 le marché de l'emploi des développeurs informatique en France reste très dynamique. Plusieurs études récentes (Le Wagon, Le Figaro...) montrent que chaque année la France a besoin de 50 000 à 60 000 développeurs.

Le succès des formations en alternance n'est quant à lui plus à démontrer, tant du point de vue des étudiants que des entreprises. Dans le domaine de l'informatique, nombreuses sont les Licences Professionnelles (Grenoble, Paris 8, Nantes, Lyon...) qui proposent ce type de formation et leur attractivité ne se dément pas. Les multitudes demandes d'étudiants lors des forums de poursuite d'études ainsi que d'entreprises lors du suivi de stages, témoignent également de ce succès.

Forts de ces constats, très positifs, ainsi que du soutien d'une équipe pédagogique motivée et expérimentée nous souhaitons proposer un volet alternance au parcours Technologies des Projets Web et Mobiles de la Licence Professionnelle Mobilités Numériques de l'IUT de Belfort-Montbéliard.

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Les entreprises et organisations ciblées sont nombreuses. En particulier, toute entreprise ayant des besoins spécifiques de développements informatiques sera susceptible de signer un ou plusieurs contrats d'alternance. Nous parlons ici de PME et d'entreprises (multi-)nationales dont les secteurs d'activités peuvent aller de l'industrie au commerce en passant par la recherche et la haute technologie. Les collectivités territoriales et les différents services de l'état font également partie des structures ciblées. A l'échelle de l'Aire Urbaine nous pouvons citer : LISI-Automotive, PSA, IBM, GE, Orange, ESDI, Trinaps, Webrelief...

Le Rythme de l'alternance est-il déjà envisagé ? Si oui, le décrire dans les grandes lignes :

Le rythme d'alternance envisagé est de 1 semaine et demi en entreprise (du lundi au mardi de la semaine suivante inclu) et le reste en formation (du mercredi au vendredi inclus). Après des discussions préliminaires avec certaines entreprises et certains étudiants, il semble que ce rythme convienne. Il permet d'assurer une certaine continuité en entreprise, de minimiser les éventuels déplacements longs (pour les étudiants dont l'entreprise d'accueil serait en dehors de l'Aire Urbaine) et d'organiser au mieux les enseignements au sein de l'IUT de Belfort-Montbéliard. Néanmoins nous souhaitons sonder un panel plus large d'entreprises et d'étudiants et en conséquence nous pourrions être amenés à modifier ce rythme d'alternance.

Signatures et avis

Signature du porteur de projet : Laiymani David

Date : 09/11/2020

Avis du directeur de la composante : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Signature du directeur de la composante :

Date : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

CAHIER DES CHARGES COMPLET - FEVRIER/MARS 2021

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance constitue-t-elle un élément de parcours de formation en alternance dans l'offre proposée à l'UFC ou sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté ? ☐ oui ☒ non

Est-il possible de suivre la formation en ayant eu la possibilité auparavant d'avoir été alternant et est-il possible de poursuivre le parcours en alternance à l'issue de la formation ?

Note : l'ouverture à l'alternance de la licence professionnelle TeProw n'est pas un « élément de parcours de formation » car elle ne s'inscrit pas dans la continuité d'une formation de DUT ou Licence ouverte à l'alternance.

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Cette partie vise à vérifier l'opportunité de l'ouverture à l'alternance et permettra au pôle développement de SeFoC'AI de cibler les entreprises concernées dans une démarche commerciale.

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

La Licence professionnelle Technologies de Projet Web et Mobile existe depuis près de dix années. Elle s'adosse au DUT Informatique de l'IUT de Belfort-Montbéliard qui existe quant à lui depuis plus de 50 ans. Ces années d'existence ont su montrer l'adéquation de ces diplômes au tissu industriel local et national voire international. Le fichier des anciens étudiants et l'annuaire des entreprises proposant des stages, soulignent également le succès de la LP TeProW tant au niveau local que national. Qui plus est et comme précisé plus haut, les besoins en développeurs informatiques ne se démentent pas. Ce sont actuellement entre 50 à 60 000 développeurs de tous niveaux qui sont recherchés en France, La crise du Covid-19 ayant encore amplifié les besoins en numérisation des organisations quelles qu'elles soient.

Ainsi, chaque année, lors de visites de stages ou de rencontres avec d'anciens étudiants, la question « Est-il possible de recruter un ou une alternant ? » nous est posée.

De surcroît, la spécialisation de la Licence Professionnelle, à savoir le développement web et le développement mobile sont des thématiques mûres et en tension sur le marché de l'emploi. Sur le bassin de Belfort-Montbéliard, les relations tissées depuis de nombreuses années avec les grands groupes de la région (Stellantis, Faurécia, IBM, Flowbird, ESDI...) et les entreprises de plus petite envergure (Webrelief...) nous ont permis de confirmer ce besoin important en développeurs alternants. Le succès d'autres Licences Professionnelles en informatique en alternance à Dijon, Strasbourg et plus généralement sur tout le territoire national, conforte notre conviction de l'intérêt de cette ouverture.

Enfin, ce projet pourra compter sur le soutien, l'expérience et le réseau de toute l'équipe pédagogique du Département Informatique de l'IUT de Belfort-Montbéliard. Cette équipe est forte d'une vingtaine d'enseignants titulaires et d'une dizaine d'enseignants vacataires. Ces derniers étant particulièrement intéressés par une ouverture à l'alternance.

Pour toutes ces raisons, nous pensons que l'ouverture à l'alternance de la Licence Professionnelle TeProW sera un atout pour les étudiants, les entreprises et l'Université de Franche-Comté. Notons pour finir, qu'à moyen terme, et dans le cadre de la transformation du DUT en BUT, ce projet pourra s'intégrer au BUT, en particulier en troisième année.

Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/emails d'engagement

Plusieurs entreprises soutiennent ce projet et nous ont envoyé une lettre de soutien : ESDI, Webrelief, e-concept applications, Hôpital Nord-Franche-Comté, CPAM du Doubs, DGFIP Grand Est, Jnesis. Les lettres sont jointes à ce dossier.

Un soutien est également en cours de signature avec Stellantis mais la nécessité de remonter au siège du groupe, retarde sa finalisation.

De même des coordonnées de contact chez Orange, Flowbird (accueillant actuellement un étudiant de DUT Informatique en Contrat de Professionnalisation) et Vetoquinol sont disponibles.

Y-a-t-il eu concertation et/ou échange avec les branches professionnelles ? ☒ oui ☐ non

Si oui, précisez :

Comme précisé précédemment ce projet est le fruit de nombreuses discussions et échanges avec différents partenaires industriels. Ces discussions ont permis de s'assurer d'un réel besoin en alternants et de définir au mieux le rythme de l'alternance.

Périmètre géographique des employeurs potentiels :

Depuis sa création, la Licence Professionnelle TeProW forme des développeurs qui, globalement, trouvent un stage et un emploi dans les régions Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est. Nous ciblerons donc, dans un premier temps, ce périmètre géographique afin de trouver des alternances pour nos étudiants. La spécialisation web ou mobile étant très porteuse et les besoins en numérisation des entreprises très importants, il apparaît dès lors que tout type d'organisation est susceptible de recruter des alternants : grand groupe ou petite entreprise, collectivité territoriale, agence de l'état...

Précisez les métiers et les types de missions visés par l'alternance : développeur d'applications, développeurs web, développeurs d'applications mobiles (Android et iOS), assistant chef de projet en développement d'applications.

Effectif prévu/envisagé à court terme (2021-2022) : entre 5 et 10 étudiants dès la première année

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? ☒ oui ☐ non

Si ce n'est pas le cas, un aménagement d'emploi du temps sera réalisé pour permettre aux étudiants alternants de conserver des contacts avec le reste de la promotion.

Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés :

DUT Informatique, DUT Réseaux et Télécommunications, DUT Métiers du Multimédia et de l'Internet, Licence Informatique (120 crédits ou plus), BTS Informatique et toute formation pouvant justifier l'octroi de 120 crédits à dominante informatique.

Formations concurrentes en région et au niveau national :

L'Université de Franche-Comté propose une Licence Professionnelle Informatique en alternance. Sa spécialisation (tests de logiciels) est complémentaire à notre parcours.

L'Université de Bourgogne propose deux Licences Professionnelles Informatique. L'une est proposée en alternance mais sur une spécialisation complètement différente (Administrateur systèmes et cybersécurité). La deuxième, dont le domaine est très similaire au nôtre, est en contrat de professionnalisation.

L'Université de Strasbourg propose trois Licences Professionnelles Informatique en alternance. Un des parcours (applications distribuées) est voisin de la LP TeProW mais sans être identique. Le deuxième (Administration Réseaux) en est très éloigné et le troisième (Conception d'Interfaces) est complémentaire.

Ainsi, sur le périmètre Grand Est, il n'existe pas de projets strictement identiques au nôtre. Il en existe par contre au niveau national (Grenoble, Aix, Lyon...).

Calendrier / Rythme de l'alternance

Présentez le rythme général de l'alternance prévisionnel (le plus alternant possible sur toute la durée du contrat d'alternance) :

Après divers échanges avec nos partenaires industriels et d'autres responsables de Licence Professionnelles Informatique en alternance, nous proposons un rythme d'une semaine et demie en entreprise suivie d'une demi-semaine en formation. Ce rythme a plusieurs avantages. Premièrement, il permet de ne pas éloigner trop longtemps l'étudiant de l'entreprise afin d'assurer la continuité des projets. Et deuxièmement il permet également de minimiser les éventuels frais de nuitée, en cas de lieu de stage très éloigné du lieu de formation.

Calendrier prévisionnel de l'alternance

Le calendrier pour l'année 2021-22 est joint à ce dossier.

Organisation pédagogique

L'alternance prévoit des temps de formation à l'université et en entreprise. Avez-vous prévu des actions permettant l'articulation entre ces différentes périodes ? (ex : débriefe avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise, bilan d'activité cadencé et formalisé, exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise, etc...) :

Oui ☒

Non ☐

Si oui, lesquelles ?

Chaque alternant se verra attribuer un tuteur enseignant spécialiste des missions qui lui sont confiées en entreprise. Une réunion mensuelle (à chaque début de mois) sera formalisée dans son emploi du temps. Ces réunions permettront de faire un bilan de l'état d'avancement ainsi que, le cas échéant, des difficultés rencontrées.

Des échanges réguliers seront également mis en place avec les entreprises accueillant nos alternants. Au moins deux réunions de ce type devront être planifiées. Le domaine de l'informatique étant particulièrement changeant il est important pour l'équipe pédagogique de rester à l'écoute de ces évolutions au sein du monde de l'entreprise.

Ces différentes actions devront permettre à l'équipe de direction de la LP TeProW d'adapter au mieux la formation aux besoins des alternants et des entreprises hôtes.

Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique :

Le LEA (Livret Electronique de l'Apprenti) mis à disposition du tuteur, du maître d'apprentissage et de l'apprenti permettra à l'enseignant référent de suivre, d'informer et d'évaluer l'apprenti dans la continuité de son apprentissage. L'enseignant référent remplira, avec l'étudiant alternant dont il a la charge, les grilles de compétences et de savoir-faire à acquérir. L'enseignant référent assurera ainsi un suivi personnalisé de l'étudiant alternant concernant les points acquis ou restant à acquérir.

Le conseil de perfectionnement de la formation intégrera bien sûr cette dimension alternance. Il assurera le contrôle régulier de la qualité de la formation et pourra proposer, chaque année, les modifications qu'il jugera pertinentes. Cette formation sera également intégrée au Conseil de Département du Département Informatique de l'IUT de Belfort-Montbéliard avec l'élection d'un représentant étudiant (les enseignants vacataires étant déjà représentés).

Modalités ou multi-modalités de formation envisagées ?

Oui ☐

Non ☒

Si oui, lesquelles ? (Présentiel, formation à distance, pédagogie inversée, etc ...)

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet	David Laiymani	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Responsable alternance				
Directeur de composante	Bruno Viezzi	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Avis du conseil de la composante : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Date : Joindre la délibération
--	-----------------------------------

Alternance Rentrée 2021

Charte d'engagement du responsable de formation en alternance

Être responsable alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, animation, etc ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Participer aux **réunions** dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
6. **Relayer des informations** auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...
7. Procéder aux **remontées d'informations** nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ...
8. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
9. Assurer le suivi financier (remontée d'informations, participation aux appels à projets investissement, etc...)

Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Prénom et Nom du signataire : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Date : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Signature :

ANNEXE : Référent Conseiller SeFoC'AI / Composantes

Composante	Référent-e	Téléphone	Adresse mail
UFR ST	Michel CARAVATI	03 81 66 61 12	michel.caravati@univ-fcomte.fr
SUP-FC			
DAEU			
IUT Besançon-Vesoul	Salima SIMONIN	03 81 66 61 13	salima.simonin@univ-fcomte.fr
UFR SLHS	Gaelle SIGILLO	03 81 66 64 45	gaelle.sigillo@univ-fcomte.fr
UFR SJEPG	Julie CHEVASSU	03 81 66 20 74	julie.chevassu@univ-fcomte.fr
UFR STGI	Eloise JEANNIN	03 81 66 65 09	eloise.jeannin@univ-fcomte.fr
IUT Belfort-Montbéliard			
U-Sports	Valentine SCHMIDLIN	03 81 66 20 04	valentine.schmidlin@univ-fcomte.fr
INSPE			
UFR Santé : • DN • DU Médecine • DU Pharma • DU Ortho, phyto	Ionéla LORINT	03 81 66 61 15	ionela.lorint@univ-fcomte.fr
FUP Medsim			
ISIFC - Colloque - FUP - DU	Ryma GABA	03 81 66 61 73	ryma.gaba@univ-fcomte.fr
CLA			

CALENDRIER LP TeProw en alternance 2021-2022

DATES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	Sem. Cal.
30 AOÛT AU 04 SEPTEMBRE			Rentrée				36
06 SEPTEMBRE 11 SEPTEMBRE							37
13 SEPTEMBRE AU 18 SEPTEMBRE							38
20 SEPTEMBRE AU 25 SEPTEMBRE							39
27 SEPTEMBRE AU 02 OCTOBRE							40
04 OCTOBRE AU 09 OCTOBRE							41
11 OCTOBRE AU 16 OCTOBRE							42
18 OCTOBRE AU 23 OCTOBRE							43
25 OCTOBRE AU 30 OCTOBRE	Vacances de la Toussaint						44
01 NOVEMBRE AU 06 NOVEMBRE							45
08 NOVEMBRE AU 13 NOVEMBRE							46
15 NOVEMBRE AU 20 NOVEMBRE							47
22 NOVEMBRE AU 27 NOVEMBRE							48
29 NOVEMBRE AU 04 DECEMBRE							49
06 DECEMBRE AU 11 DECEMBRE							50
13 DECEMBRE AU 18 DECEMBRE							51
20 DECEMBRE AU 25 DECEMBRE	Vacances de Noël						52
27 DECEMBRE AU 01 JANVIER 2022							1
03 JANVIER AU 08 JANVIER							2
10 JANVIER AU 15 JANVIER							3
17 JANVIER AU 22 JANVIER							4
24 JANVIER AU 29 JANVIER							5
31 JANVIER AU 05 FEVRIER							6
07 FEVRIER AU 12 FEVRIER							7
14 FEVRIER AU 19 FEVRIER	Vacances d'Hiver						8
21 FEVRIER AU 26 FEVRIER							9
28 FEVRIER MARS AU 05 MARS							10
07 MARS AU 12 MARS							11
14 MARS AU 19 MARS							12
21 MARS AU 26 MARS							13
28 MARS AU 02 AVRIL							14
04 AVRIL AU 9 AVRIL							15
11 AVRIL AU 16 AVRIL							16
18 AVRIL AU 23 AVRIL	Vacances de Printemps						17
25 AVRIL AU 30 AVRIL							18
02 MAI AU 07 MAI							19
09 MAI AU 14 MAI							20
16 MAI AU 21 MAI							21
23 MAI AU 28 MAI							22
30 MAI AU 04 JUIN							23
06 JUIN AU 11 JUIN							24
13 JUIN AU 18 JUIN							25
20 JUIN AU 25 JUIN							26
27 JUIN AU 02 JUILLET							27
04 JUILLET AU 27 AOÛT							
29 AOÛT AU 3 SEPT							

volume de cours 500 heures

dont 80 en projets tutorés

volume horaire entreprise : 1120 heures

 présence en cours au département Informatique

 vacances à titre indicatif (présence en entreprise)

 fin du contrat d'apprentissage

 rattrapage éventuel

Le conseil de perfectionnement de la formation intégrera bien sûr cette dimension alternance. Il assurera le contrôle régulier de la qualité de la formation et pourra proposer, chaque année, les modifications qu'il jugera pertinentes. Cette formation sera également intégrée au Conseil de Département du Département Informatique de l'IUT de Belfort-Montbéliard avec l'élection d'un représentant étudiant (les enseignants vacataires étant déjà représentés).

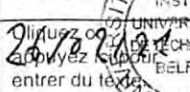
Modalités ou multi-modalités de formation envisagées ?

Oui ☐

Non ☒

Si oui, lesquelles ? (Présentiel, formation à distance, pédagogie inversée, etc ...)

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet	David Laiymani	26/10/2024		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Responsable alternance				
Directeur de composante	Bruno Viezzi	26/10/24	 Bruno VIEZZI	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Avis du conseil de la composante :	Date :
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Joindre la délibération



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Doubs

Direction

secretariat.directeur.cpam-doubs@assurance-maladie.fr

IUT Belfort-Montbéliard
Monsieur David Laiymani
Responsable Alternance
Département Informatique
19 Avenue du Maréchal Juin
90016 Belfort

Le 3 février 2021

Objet : Lettre de soutien

Monsieur,

Nous tenons par la présente à exprimer le soutien de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Doubs à votre projet d'ouverture en alternance de la Licence Professionnelle « Technologies des Projets Web et Mobiles ». Afin de répondre aux évolutions actuelles de notre filière, ainsi qu'à sa pénurie de ressources, l'alternance nous apparaît comme une solution plus qu'intéressante. Nous sommes également convaincus que ce mode d'apprentissage prépare au mieux les étudiants à leur entrée dans la vie professionnelle.

Le schéma proposé dans le dossier nous semble qui plus est, très pertinent.

Nous sommes donc très intéressés pour accueillir des étudiants de cette formation au sein de notre entreprise et en conséquence, nous espérons que ce projet de formation, adapté à notre secteur d'activité, aboutira favorablement.

Vous souhaitant tout le succès possible pour la réussite de ce projet, veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur

Lilian Vachon



E-Concept Applications

16 Rue de Bavilliers

90000 BELFORT

<http://e-concept-applications.fr>

contact@e-concept-applications.fr

Tel : 09 53 00 53 09

Fax : 09 58 00 53 09

IUT Belfort-Montbéliard

Département Informatique

David Laiymani, responsable alternance

19 Avenue du Maréchal Juin

90016 BELFORT

Belfort, le 9 février 2021

Objet : Lettre de soutien

Monsieur,

Nous tenons par la présente à exprimer le soutien de notre société E-Concept Applications à votre projet d'ouverture en alternance de la Licence Professionnelle « Technologies des Projets Web et Mobiles ». Afin de répondre aux évolutions actuelles de notre filière, ainsi qu'à sa pénurie de ressources, l'alternance nous apparaît comme une solution plus qu'intéressante. Nous sommes également convaincus que ce mode d'apprentissage prépare au mieux les étudiants à leur entrée dans la vie professionnelle.

Le schéma proposé dans le dossier nous semble qui plus est, très pertinent.

Nous sommes donc très intéressés pour accueillir des étudiants de cette formation au sein de notre entreprise et en conséquence, nous espérons que ce projet de formation, adapté à notre secteur d'activité, aboutira favorablement.

Vous souhaitant tout le succès possible pour la réussite de ce projet, veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

David MARTINET, le gérant

E-Concept Applications

16 Rue de Bavilliers

90000 BELFORT

09 53 00 53 09

<http://e-concept-applications.fr>

RCS Belfort 498 775 931

À l'attention de David Laiymani,
Responsable Alternance,
Département Informatique
IUT Belfort-Montbéliard,
19 Avenue du Maréchal Juin,
90016 Belfort

Belfort, le 26 Janvier 2021

Objet : Lettre de soutien

Monsieur,

Nous tenons par la présente à exprimer le soutien de ENTREPRISE à votre projet d'ouverture en alternance de la Licence Professionnelle « Technologies des Projets Web et Mobiles ». Afin de répondre aux évolutions actuelles de notre filière, ainsi qu'à sa pénurie de ressources, l'alternance nous apparaît comme une solution plus qu'intéressante. Nous sommes également convaincus que ce mode d'apprentissage prépare au mieux les étudiants à leur entrée dans la vie professionnelle.

Le schéma proposé dans le dossier nous semble qui plus est, très pertinent.

Nous espérons que ce projet de formation, adapté à notre secteur d'activité, aboutira favorablement.

Vous souhaitant tout le succès possible pour la réussite de ce projet, veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



MAUFROY GROUPE ESDI
Directrice des Ressources Humaines
4 rue Albert Camus
CS 50243 - 90005 BELFORT Cedex
Tél : 03 84 90 08 27 - Fax : 03 84 90 08 27

Trévenans, le 4 Février 2021

À l'attention de David Laiymani,
Responsable Alternance,
Département Informatique
IUT Belfort-Montbéliard,
19 Avenue du Maréchal Juin,
90016 Belfort

Objet : Lettre de soutien

Monsieur,

Je tiens par la présente à exprimer le soutien de mon service hospitalier (Département de l'Information médicale) de l'Hôpital Nord Franche Comté à votre projet d'ouverture en alternance de la Licence Professionnelle « Technologies des Projets Web et Mobiles ». Afin de répondre aux évolutions actuelles de notre filière, ainsi qu'à sa pénurie de ressources, l'alternance nous apparaît comme une solution plus qu'intéressante. Nous sommes également convaincus que ce mode d'apprentissage prépare au mieux les étudiants à leur entrée dans la vie professionnelle.

Le schéma proposé dans le dossier nous semble qui plus est, très pertinent.

Nous sommes donc très intéressés pour accueillir des étudiants de cette formation au sein de notre service et en conséquence, nous espérons que ce projet de formation, adapté à notre secteur d'activité, aboutira favorablement.

Vous souhaitant tout le succès possible pour la réussite de ce projet, veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Dr Philippe SELLÈS

Chef de service

Département de l'information médicale

philippe.selles@hnfc.fr | 03.84.98.27.32



À l'attention de David Laiymani,
Responsable Alternance,
Département Informatique
IUT Belfort-Montbéliard,
19 Avenue du Maréchal Juin,
90016 Belfort

Objet : Lettre de soutien

Monsieur,

Nous tenons par la présente à exprimer le soutien de Jnesis à votre projet d'ouverture en alternance de la Licence Professionnelle « Technologies des Projets Web et Mobiles ». Afin de répondre aux évolutions actuelles de notre filière, ainsi qu'à sa pénurie de ressources, l'alternance nous apparaît comme une solution plus qu'intéressante. Nous sommes également convaincus que ce mode d'apprentissage prépare au mieux les étudiants à leur entrée dans la vie professionnelle.

Le schéma proposé dans le dossier nous semble qui plus est, très pertinent.

Nous sommes donc très intéressés pour accueillir des étudiants de cette formation au sein de notre entreprise et en conséquence, nous espérons que ce projet de formation, adapté à notre secteur d'activité, aboutira favorablement.

Vous souhaitant tout le succès possible pour la réussite de ce projet, veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Laurent Witt', with a long horizontal flourish extending to the right.

Laurent Witt
Directeur associé
Jnesis

**Établissement de Services Informatiques
de Besançon**

63, Quai Veil Picard
25030 BESANÇON Cedex
Téléphone : 03 39 73 50 61
Mél. : esi.besancon@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Paul UTEZA
Réf. : 05-2021

UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE
IUT BELFORT - MONTBELIARD
A L'ATTENTION DE DAVID LAIYMANI,
RESPONSABLE ALTERNANCE IUT
19 AVENUE DU MARECHAL JUIN
90016 BELFORT CEDEX

Besançon, le 27/01/2021

Objet : Lettre de soutien au projet de Licence Professionnelle « Technologies des Projets Web et Mobiles ».

Monsieur,

Nos derniers échanges sur votre projet de la Licence Professionnelle « Technologies des Projets Web et Mobiles » à l'Université de Franche-Comté accessible par l'alternance a retenu toute notre attention.

Dans le cadre de la transformation des modes de formation, nous sommes convaincus que l'alternance représente une filière d'avenir pour réussir l'entrée en entreprise des étudiants en licence.

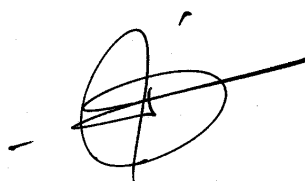
En effet, l'intégration des jeunes en entreprise par l'apprentissage est une des clés de réussite pour répondre à la pénurie des ressources numériques constatée sur l'ensemble du territoire. Nous avons pu le vérifier dans le cadre des contrats en alternance déjà réalisés au sein de nos structures pour des jeunes étudiants de niveau bac + 2 notamment.

Nous souhaitons vivement pouvoir aussi intégrer à nos services, dans le cadre de l'alternance, des étudiants de niveau supérieur et sommes donc très intéressés par l'accueil d'éventuels contrats en alternance issus de la Licence Professionnelle « Technologies des Projets Web et Mobiles » qui propose un cursus particulièrement utile pour le devenir de nos métiers informatiques.

C'est pour toutes ces raisons que l'Établissement de Services Informatiques de Besançon, DISI Grand-Est (Direction Générale des Finances Publiques), apporte son soutien à cette initiative prometteuse, qui représenterait ainsi un atout majeur pour l'avenir de notre filière.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le chef de l'Établissement
de Services Informatiques de Besançon



Paul UTEZA

WebRelief
28 rue de Cronstadt
90 000 BELFORT

À l'attention de David Laiymani,
Responsable Alternance,
Département Informatique
IUT Belfort-Montbéliard,
19 Avenue du Maréchal Juin,
90016 Belfort

Fait à Belfort,
Le 20/01/2021.

Objet : Lettre de soutien

Monsieur,

Nous tenons par la présente à exprimer le soutien de WebRelief à votre projet d'ouverture en alternance de la Licence Professionnelle « Technologies des Projets Web et Mobiles ».

Nous accueillons régulièrement des alternants d'autres formations et avons déjà recruté nos salariés à l'issue d'une année d'alternance. Nous sommes donc convaincus que l'apprentissage prépare au mieux les étudiants à leur entrée dans la vie professionnelle.

En fonction des profils et des étudiants de cette formation, nous serions potentiellement intéressés pour accueillir des alternants de licence pro « Technologies des Projets Web et Mobiles » au sein de notre entreprise.

Nous espérons que ce projet de formation, adapté à notre secteur d'activité, aboutira favorablement.

Vous souhaitant tout le succès possible pour la réussite de ce projet, veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

David Trannoy,
Gérant de WebRelief



INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2021

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance – contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation - à l'Université de Franche-Comté et cahier des charges

Ce dossier d'ouverture de formation à l'alternance pour la rentrée 2021 concerne tous les diplômes de l'université de Franche-Comté non ouverts par cette modalité pédagogique actuellement.

Calendrier

Lancement de l'appel : Octobre 2020

Etape 1 : Déclaration d'intention : 19 Novembre pour avis CFVU du 26 Novembre 2020

Etape 2 : Cahier des charges complet, signé ainsi que le calendrier prévisionnel d'alternance (fichier Excel) et la lettre de soutien/engagement de structures : Février 2021 pour passage pour information et recommandations en CFVU
Mars 2021 – Calendrier exact défini ultérieurement

*Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :
Votre conseiller référent SeFoC'AI – Liste en annexe*

Les dossiers sont à retourner par mail au conseiller référent et copie à Laurence Ricq et Jean-Emmanuel Lafarge.

DECLARATION D'INTENTION – 19 NOVEMBRE

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : Master 2LCE

Champ : Arts, lettres et Langues

Mention : Langues Etrangères Appliquées

Spécialité :

Parcours : Langues et commerce électronique

Responsable de la formation :

Nom Prénom : JAMET Pierre

Mail : pierre.jamet@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique :

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) :

Nom Prénom : HULIN Thibaud

Mail : thibaud.hulin@univ-fcomte.fr

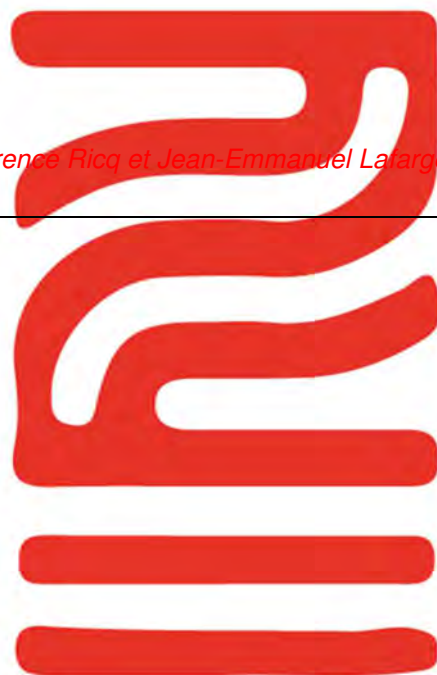
Eventuellement - Mail générique :

Secrétariat de formation :

Nom Prénom : FONS Valérie

Mail : valerie.fons@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique :



Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance ? oui ☐ - non ☒

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui ☐ - non ☒

Si oui, précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

L'ouverture demandée à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle ☐	La 2 ^{ème} année du cycle ☒	La 3 ^{ème} année du cycle ☐	Le cycle complet ☐
---	--	---	---

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Le master 2LCE vient de fêter ses 20 années d'existence avec un effectif de 20 à 25 étudiants par année de formation en moyenne. Nous constatons des demandes régulières émanant de nos étudiants et/ou des entreprises depuis quelques années. L'année dernière, notre partenaire Visiperf (entreprise dirigée par un ancien étudiant) a dû recruter un alternant d'une autre formation alors que la quasi-totalité de l'équipe avait jusqu'alors été recrutée parmi nos anciens étudiants. L'année dernière également, et pour la première fois, une étudiante a démissionné pour s'inscrire dans une autre formation proposant l'alternance.

Le domaine du marketing web, déjà très porteur, a encore progressé avec la situation de confinement et la transition vers le numérique des activités commerciales s'est encore accélérée. Ce secteur offre beaucoup d'opportunités d'emploi aux jeunes diplômés du master 2LCE avec une moyenne de 78% d'embauche à moins de 6 mois dont 51% d'embauche immédiate dès l'obtention du diplôme (34% en CDI et 17% en CDD) généralement dans l'entreprise où a été effectué le stage. Cette ouverture à l'alternance de la deuxième année de Master permettrait d'en faire un véritable tremplin vers l'embauche. Nous estimons un potentiel d'offres permettant, à terme, à une dizaine d'étudiants, par an, de bénéficier de cette opportunité.

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

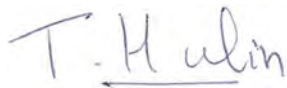
Agences web, agences de développement web, de création de site, de webmarketing et de communication multimédia, agences de référencement, agences digital analytics, agences de consulting SEO, etc.

Le Rythme de l'alternance est-il déjà envisagé ? Si oui, le décrire dans les grandes lignes :

Voir calendrier joint

Signatures et avis

Signature du porteur de projet :



Date : 20-11-2020

Avis du directeur de la composante : Avis très favorable

Signature du directeur de la composante :



Date : 20-11-2020

CAHIER DES CHARGES COMPLET - FEVRIER/MARS 2021

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance constitue-t-elle un élément de parcours de formation en alternance dans l'offre proposée à l'UFC ou sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté ? ☐ oui ☒ non

Est-il possible de suivre la formation en ayant eu la possibilité auparavant d'avoir été alternant et est-il possible de poursuivre le parcours en alternance à l'issue de la formation ?

Note : l'ouverture à l'alternance du Master 2LCE n'est pas un « élément de parcours de formation » car elle ne s'inscrit pas dans la continuité d'une formation de licence ouverte à l'alternance.

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Cette partie vise à vérifier l'opportunité de l'ouverture à l'alternance et permettra au pôle développement de SeFoC'AI de cibler les entreprises concernées dans une démarche commerciale.

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Le master 2LCE de l'UFR STGI a été créé dès les tous premiers temps du commerce en ligne (1998) et a, au fil du temps, su créer son propre terreau d'entreprises partenaires locales dont une partie de l'équipe est formée d'anciens étudiants (Skilz, Visiperf, Reflet Communication, etc.) mais aussi nationales et internationales grâce à son très important et très vivant réseau d'anciens qui assure la promotion de la formation. Pour preuve, lors de la dernière Journée du E-Commerce du 13-11-2020, le webinaire a attiré entre 130 et 150 connexions en continu sur la totalité de la journée, tous anciens étudiants et de toutes les promotions, y compris la promotion 2000.

Les étudiants trouvent très rapidement du travail dès la fin de leur stage avec une moyenne de 78% d'embauche à moins de 6 mois dont 51% d'embauche immédiate dès l'obtention du diplôme : 34% en CDI et 17% en CDD. Dans le

fonctionnement actuel, le stage long de fin de Master 2 (20 semaines minimum) constitue déjà une sorte de période d'essai à l'issue de laquelle l'entreprise embauche immédiatement l'étudiant dans plus de la moitié des cas. Avec l'alternance, cette tendance devrait naturellement se confirmer et il y a fort à parier que le taux d'embauche en fin de contrat soit très élevé.

Durant l'été 2020, l'agence Visiperf nous a contactés pour savoir si nous pouvions leur proposer un étudiant en contrat d'apprentissage, proposition que nous n'avons pas pu honorer. Le directeur de l'agence, un ancien de la promotion 2009, nous a alors encouragé à faire la démarche d'ouvrir la formation à l'alternance et nous a assuré que son besoin pour des étudiants alternants ne ferait qu'augmenter avec les années et avec l'explosion de la vente en ligne et le déclin de la vente physique.

Les entreprises de la région mais aussi nationales nous ont également montré leur intérêt pour une telle formation : voir lettres de soutien et d'engagement.

Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/emails d'engagement

Les courrier de soutien et d'engagement font l'objet d'un dossier séparé

Y-a-t-il eu concertation et/ou échange avec les branches professionnelles ? ☒ oui ☐ non

Si oui, précisez :

L'idée de proposer la formation de Master 2LCE à l'alternance est venue à la suite d'un échange et d'une demande insistante de l'agence Visiperf ainsi que de notre partenaire Skilz : voir lettres d'engagement.

Périmètre géographique des employeurs potentiels :

Le bassin Belfort-Montbéliard-Héricourt compte une vingtaine d'agences web mais le rythme d'alternance à la semaine peut permettre aux étudiants de postuler également sur le très dynamique bassin d'embauche lyonnais.

Précisez les métiers et les types de missions visés par l'alternance : Business analyst, business developer, chef de projet web, chargé.e de com web, chef de projet e-CRM, chef de produit web, référenceur SEM/SEO, webmaster, content manager, community manager, responsable e-marketing, graphiste, etc.

Effectif prévu/envisagé à court terme (2021-2022) : Estimation comprise entre 5 et 10 étudiants M1 intéressés pour 3 à 5 contrats finalement signés à la rentrée 2021.

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? ☒ oui ☐ non

Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés :

Les étudiants viennent parfois d'horizons très divers comme histoire de l'art et filières multimédia, langue étrangère. Ils peuvent avoir fait un IUT technique et continué dans une Licence professionnelle. En tant que formation trilingue, le Master 2LCE recrute traditionnellement dans les filières de licence LEA pour la première année et dans les master 1 LEA mais aussi marketing ou orientés communication multimédia. Une filière « anglais renforcé » permet de recruter des étudiants hors-France dont la langue maternelle n'est pas enseignée dans la formation : environ 5-6 / an en moyenne. Les étudiants internationaux qui intègrent le master 1 sont diplômés en langues étrangères, information-communication, relations internationales ou commerce international. Nous avons en général quelques étudiants issus de bachelor (affaires internationales, tourisme, management) et un étudiant de licence pro par an (relations clients et e-commerce, par exemple).

Formations concurrentes en région et au niveau national :

- le master Caweb de l'Unistra avec M2 en apprentissage qui propose aussi un parcours à distance est notre principal concurrent
- master LEA webmarketing et e-commerce de l'Université de Rouen (pas d'alternance)
- master digital marketing et e-commerce de l'IESEG de Lille avec 50% des enseignements en anglais et une LV2 avec uniquement un parcours en alternance.

Il existe beaucoup de formations en alternance dans le domaine du webmarketing mais elles ne proposent pas la compétence en langues étrangères.

Calendrier / Rythme de l'alternance

Présentez le rythme général de l'alternance prévisionnel (le plus alternant possible sur toute la durée du contrat d'alternance) :

Voir calendrier joint à ce dossier.

Contrat d'apprentissage : la durée de la formation ne peut pas être inférieure à 400 heures par an en moyenne sur les années d'application du contrat (Art. L6233-8 et R6233-52 du Code du travail).

Contrat de professionnalisation : Dans le cadre du contrat de professionnalisation à durée déterminée ou d'actions de professionnalisation engagées dans le cadre de contrats à durée indéterminée, les actions d'évaluation et d'accompagnement ainsi que les enseignements généraux, professionnels et technologiques mises en œuvre doivent être d'une durée minimale comprise entre 15 %, sans être inférieure à cent cinquante heures, et 25 % de la durée totale du contrat (Art. L6325-13 du Code du travail), soit pour un contrat de 12 mois, une durée de formation comprise entre 240 et 400 heures.

Calendrier prévisionnel de l'alternance

Complétez le fichier Excel joint au cahier des charges. Veillez à ce que les semaines de vacances de l'université soient prévues pour du temps de travail chez l'employeur. Pour rappel les congés scolaires 2020-2021 : Toussaint : 17/10/20 au 02/11/20 – Noël : 19/12/20 au 04/01/21 – Hiver : 06/02/21 au 22/02/21 – Printemps : 10/04/21 au 26/04/21

Organisation pédagogique

L'alternance prévoit des temps de formation à l'université et en entreprise. Avez-vous prévu des actions permettant l'articulation entre ces différentes périodes ? (ex : débriefing avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise, bilan d'activité cadencé et formalisé, exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise, etc...) :

Oui ☒

Non ☐

Si oui, lesquelles ?

Chaque étudiant en alternance bénéficiera du suivi d'un enseignant référent spécialiste des missions qui lui sont confiées. Une réunion de débriefing sera organisée à chaque retour des étudiants de leur séjour en entreprise. Ces réunions permettront de faire un bilan des difficultés rencontrées et, le cas échéant, d'exploiter en cours ces problématiques rencontrées en entreprise.

Des bilans réguliers (échéance 6 mois – soit 2 durant la période d'alternance) seront également organisés avec l'ensemble des entreprises accueillant nos alternants, de manière à pouvoir identifier au mieux les besoins de formation dans un domaine particulièrement dynamique, sur lequel les métiers (et donc les attendus en terme de formation) sont en constante évolution.

Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique :

Le LEA (Livret Electronique de l'Apprenti) mis à disposition du tuteur, du maître d'apprentissage et de l'apprenti permettra à l'enseignant référent de suivre, d'informer et d'évaluer l'apprenti dans la continuité de son apprentissage.

L'enseignant référent remplira, avec l'étudiant alternant dont il a la charge, les grilles de compétence et de savoir-faire à acquérir. L'enseignant référent assurera ainsi un suivi personnalisé de l'étudiant alternant concernant les points acquis ou restant à acquérir.

Le conseil de perfectionnement de la formation, composé d'enseignants, de professionnels et d'étudiants (un représentant des alternants et un représentant des étudiants en formation initiale), assurera le contrôle régulier de la qualité de la formation et pourra proposer, chaque année, les modifications qu'il jugera pertinentes.

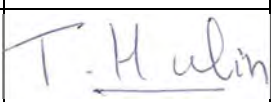
Modalités ou multi-modalités de formation envisagées ?

Oui ☐

Non ☒

Si oui, lesquelles ? (Présentiel, formation à distance, pédagogie inversée, etc ...)

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet Responsable alternance	Thibaud Hulin	20-11-2020		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Directeur de composante	Olivier Jouffroy	20-11-2020	 Le Directeur, Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
-------------------------	------------------	------------	---

Avis du conseil de la composante :	Date :
Vote en cours	Joindre la délibération



Alternance Rentrée 2021

Charte d'engagement du responsable de formation en alternance

Être responsable alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

- 1 S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
- 2 Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
- 3 Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, animation, etc ...
- 4 Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
- 5 Participer aux **réunions** dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
- 6 **Relayer des informations** auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...
- 7 Procéder aux **remontées d'informations** nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ...
- 8 Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
- 9 Assurer le suivi financier (remontée d'informations, participation aux appels à projets investissement, etc...)

Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme : 2^e année de Master 2LCE

Prénom et Nom du signataire : Thibaud Hulin

Date : 20-11-2020

Signature :

T. Hulin

ANNEXE : Référent Conseiller SeFoC'AI / Composantes

Composante	Référent-e	Téléphone	Adresse mail
UFR ST	Michel CARAVATI	03 81 66 61 12	michel.caravati@univ-fcomte.fr
SUP-FC			
DAEU			
IUT Besançon-Vesoul	Salima SIMONIN	03 81 66 61 13	salima.simonin@univ-fcomte.fr
UFR SLHS	Gaëlle SIGILLO	03 81 66 64 45	gaëlle.sigillo@univ-fcomte.fr
UFR SJEPG	Julie CHEVASSU	03 81 66 20 74	julie.chevassu@univ-fcomte.fr
UFR STGI	Eloise JEANNIN	03 81 66 65 09	eloise.jeannin@univ-fcomte.fr
IUT Belfort-Montbéliard			
U-Sports			
INSPE			
UFR Santé : • DN • DU Médecine • DU Pharma • DU Ortho, phyto	Ionéla LORINT	03 81 66 61 15	ionela.lorint@univ-fcomte.fr
FUP Medsim			
ISIFC - Colloque - FUP - DU	Ryma GABA	03 81 66 61 73	ryma.gaba@univ-fcomte.fr
CLA			

A l'université					
Cours	308 heures	13 semaines	Au total : 308 heures de cours et de projets tuteurés réparties		
Projets tuteurés	heures	semaines	sur : 13 semaines	heures en autonomie sur site avec relevé de présence	
Heures autonomie	heures	semaines			
Examen et soutenance	7 heures		Contrôle continu/examens ponctuels. La soutenance de validation de l'UE "stage" aura lieu le JJ/MM/AAAA ou Xème semaine de mois		
En milieu professionnel					
Période pratique	1365 heures	39 semaines	Au total : 1365 heures minimum en milieu pro réparties		
Projets tuteurés	heures	semaines	sur : 39 semaines.		

2021												2022											
AOÛT 2021			SEPTEMBRE 2021			OCTOBRE 2021			NOVEMBRE 2021			DECEMBRE 2021			JANVIER 2022			FEVRIER 2022					
Dimanche	1		Mercredi	1		Vendredi	1		Lundi	1	Férié	Mercredi	1		Samedi	1	Férié	Mardi	1				
Lundi	2		Jeudi	2		Samedi	2		Mardi	2		Jeudi	2		Dimanche	2		Mercredi	2				
Mardi	3		Vendredi	3		Dimanche	3		Mercredi	3		Vendredi	3		Lundi	3		Jeudi	3				
Mercredi	4		Samedi	4		Lundi	4		Jeudi	4		Samedi	4		Mardi	4		Vendredi	4				
Jeudi	5		Dimanche	5		Mardi	5		Vendredi	5		Dimanche	5		Mercredi	5		Samedi	5				
Vendredi	6		Lundi	6		Mercredi	6		Samedi	6		Lundi	6		Jeudi	6		Dimanche	6				
Samedi	7		Mardi	7		Jeudi	7		Dimanche	7		Mardi	7		Vendredi	7		Lundi	7				
Dimanche	8		Mercredi	8		Vendredi	8		Lundi	8		Mercredi	8		Samedi	8		Mardi	8				
Lundi	9		Jeudi	9		Samedi	9		Mardi	9		Jeudi	9		Dimanche	9		Mercredi	9				
Mardi	10		Vendredi	10		Dimanche	10		Mercredi	10		Vendredi	10		Lundi	10		Jeudi	10				
Mercredi	11		Samedi	11		Lundi	11		Jeudi	11	Férié	Samedi	11		Mardi	11		Vendredi	11				
Jeudi	12		Dimanche	12		Mardi	12		Vendredi	12		Dimanche	12		Mercredi	12		Samedi	12				
Vendredi	13		Lundi	13		Mercredi	13		Samedi	13		Lundi	13		Jeudi	13		Dimanche	13				
Samedi	14		Mardi	14		Jeudi	14		Dimanche	14		Mardi	14		Vendredi	14		Lundi	14				
Dimanche	15		Mercredi	15		Vendredi	15		Lundi	15		Mercredi	15		Samedi	15		Mardi	15				
Lundi	16		Jeudi	16		Samedi	16		Mardi	16		Jeudi	16		Dimanche	16		Mercredi	16				
Mardi	17		Vendredi	17		Dimanche	17		Mercredi	17		Vendredi	17		Lundi	17		Jeudi	17				
Mercredi	18		Samedi	18		Lundi	18		Jeudi	18		Samedi	18		Mardi	18		Vendredi	18				
Jeudi	19		Dimanche	19		Mardi	19		Vendredi	19		Dimanche	19		Mercredi	19	Examens	Samedi	19				
Vendredi	20		Lundi	20		Mercredi	20		Samedi	20		Lundi	20		Jeudi	20		Dimanche	20				
Samedi	21		Mardi	21		Jeudi	21		Dimanche	21		Mardi	21		Vendredi	21		Lundi	21				
Dimanche	22		Mercredi	22		Vendredi	22		Lundi	22		Mercredi	22		Samedi	22		Mardi	22				
Lundi	23		Jeudi	23		Samedi	23		Mardi	23		Jeudi	23		Dimanche	23		Mercredi	23				
Mardi	24		Vendredi	24		Dimanche	24		Mercredi	24		Vendredi	24		Lundi	24		Jeudi	24				
Mercredi	25		Samedi	25		Lundi	25		Jeudi	25		Samedi	25	Férié	Mardi	25		Vendredi	25				
Jeudi	26		Dimanche	26		Mardi	26		Vendredi	26		Dimanche	26		Mercredi	26		Samedi	26				
Vendredi	27		Lundi	27		Mercredi	27		Samedi	27		Lundi	27		Jeudi	27		Dimanche	27				
Samedi	28		Mardi	28		Jeudi	28		Dimanche	28		Mardi	28		Vendredi	28		Lundi	28				
Dimanche	29		Mercredi	29		Vendredi	29		Lundi	29		Mercredi	29		Samedi	29							
Lundi	30		jeudi	30		Samedi	30		Mardi	30		Jeudi	30		Dimanche	30							
Mardi	31					Dimanche	31					Vendredi	31		Lundi	31							

2022																							
MARS 2022			AVRIL 2022			MAI 2022			JUIN 2022			JUILLET 2022			AOÛT 2022			SEPTEMBRE 2022					
Mardi	1		Vendredi	1		Dimanche	1		Mercredi	1		Vendredi	1		Lundi	1		Jeudi	1				
Mercredi	2		Samedi	2		Lundi	2		Jeudi	2		Samedi	2		Mardi	2		Vendredi	2				
Jeudi	3		Dimanche	3		Mardi	3		Vendredi	3		Dimanche	3		Mercredi	3		Samedi	3				
Vendredi	4		Lundi	4		Mercredi	4		Samedi	4		Lundi	4		Jeudi	4		Dimanche	4				
Samedi	5		Mardi	5		Jeudi	5		Dimanche	5		Mardi	5		Vendredi	5		Lundi	5				
Dimanche	6		Mercredi	6		Vendredi	6		Lundi	6	Férié	Mercredi	6		Samedi	6		Mardi	6				
Lundi	7		Jeudi	7		Samedi	7		Mardi	7		Jeudi	7		Dimanche	7		Mercredi	7				
Mardi	8		Vendredi	8		Dimanche	8		Mercredi	8		Vendredi	8		Lundi	8		Jeudi	8				
Mercredi	9		Samedi	9		Lundi	9		Jeudi	9		Samedi	9		Mardi	9		Vendredi	9				
Jeudi	10		Dimanche	10		Mardi	10		Vendredi	10		Dimanche	10		Mercredi	10		Samedi	10				
Vendredi	11		Lundi	11		Mercredi	11		Samedi	11		Lundi	11		Jeudi	11		Dimanche	11				
Samedi	12		Mardi	12		Jeudi	12		Dimanche	12		Mardi	12		Vendredi	12		Lundi	12		Férié		
Dimanche	13		Mercredi	13		Vendredi	13		Lundi	13		Mercredi	13		Samedi	13		Mardi	13				
Lundi	14		Jeudi	14		Samedi	14		Mardi	14		Jeudi	14		Dimanche	14		Mercredi	14				
Mardi	15		Vendredi	15		Dimanche	15		Mercredi	15		Vendredi	15		Lundi	15	Férié	Jeudi	15				
Mercredi	16		Samedi	16		Lundi	16		Jeudi	16		Samedi	16		Mardi	16		Vendredi	16				
Jeudi	17		Dimanche	17		Mardi	17		Vendredi	17		Dimanche	17		Mercredi	17		Samedi	17				
Vendredi	18		Lundi	18	Férié	Mercredi	18		Samedi	18		Lundi	18		Jeudi	18		Dimanche	18				
Samedi	19		Mardi	19		Jeudi	19		Dimanche	19		Mardi	19		Vendredi	19		Lundi	19				
Dimanche	20		Mercredi	20		Vendredi	20		Lundi	20		Mercredi	20		Samedi	20		Mardi	20				
Lundi	21		Jeudi	21		Samedi	21		Mardi	21		Jeudi	21		Dimanche	21		Mercredi	21				
Mardi	22		Vendredi	22		Dimanche	22		Mercredi	22		Vendredi	22		Lundi	22		Jeudi	22				
Mercredi	23		Samedi	23		Lundi	23		Jeudi	23		Samedi	23		Mardi	23		Vendredi	23				
Jeudi	24		Dimanche	24		Mardi	24		Vendredi	24		Dimanche	24		Mercredi	24		Samedi	24				
Vendredi	25		Lundi	25		Mercredi	25		Samedi	25		Lundi	25		Jeudi	25		Dimanche	25				
Samedi	26		Mardi	26		Jeudi	26	Férié	Dimanche	26		Mardi	26		Vendredi	26		Lundi	26				
Dimanche	27		Mercredi	27		Vendredi	27		Lundi	27		Mercredi	27		Samedi	27		Mardi	27				
Lundi	28		Jeudi	28		Samedi	28		Mardi	28		Jeudi	28		Dimanche	28		Mercredi	28				
Mardi	29		Vendredi	29		Dimanche	29		Mercredi	29		Vendredi	29		Lundi	29							
Mercredi	30		Samedi	30		Lundi	30		Jeudi	30		Samedi	30		Mardi	30							
Jeudi	31					Mardi	31					Dimanche	31		Mercredi	31							

Destinataires : Conseil de gestion de l'UFR STGI à l'attention des membres élus, nommés et invités

Objet : Conseil de Gestion de l'UFR - Approbation ouverture à l'alternance Master IoT et 2ème année Master 2LCE

Les membres élus du conseil de gestion ont été invités à se prononcer sur :

- Approbation ouverture à l'alternance M1 et M2 IoT => 17 votants, 16 pour, 1 abstention.
- Approbation ouverture à l'alternance M2 2LCE = > 17 votants, 17 pour

La Direction de l'UFR STGI reste à votre disposition pour toutes précisions,

Recevez, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

L'équipe de direction de l'UFR STGI



**Essentiel
MARKETING**

Accompagnement en marketing stratégique et opérationnel

28 rue de Cronstadt

90000 BELFORT

Tél : 03 84 58 46 85

A l'attention de M. Pierre Jamet

Université de Franche-Comté

UFR STGI

4 place Tharradin

25200 Montbéliard

BELFORT le 18/11/2020

Objet : Lettre de soutien

Monsieur,

Votre projet d'évolution du Master 2LCE de l'Université de Franche-Comté en Master accessible par l'alternance, a retenu toute notre attention.

Dans le cadre de la transformation des modes de formations, nous sommes convaincus que l'alternance représente l'avenir de la préparation des étudiants en master à l'entrée dans l'entreprise.

En effet, l'intégration des jeunes en entreprises par l'apprentissage est une des clés de réussite pour répondre au développement de la vente en ligne sur l'ensemble du territoire.

C'est pour toutes ces raisons que Essentiel MARKETING, apporte son soutien à cette belle initiative, qui représente un atout majeur pour l'avenir de notre filière.

GROSJEAN Yohan

Gérant





solutions pour un commerce en ville innovant

A l'attention de M. Pierre Jamet
Université de Franche-Comté
UFR STGI
4 place Tharradin
25200 Montbéliard

Besançon, le 18 novembre 2020

Objet : Lettre de soutien

Monsieur,

Votre projet d'évolution du Master 2LCE de l'Université de Franche-Comté en Master accessible par l'alternance, a retenu toute notre attention.

Dans le cadre de la transformation des modes de formations, nous sommes convaincus que l'alternance représente l'avenir de la préparation des étudiants en master à l'entrée dans l'entreprise.

En effet, l'intégration des jeunes en entreprises par l'apprentissage est une des clés de réussite pour répondre au développement de la vente en ligne sur l'ensemble du territoire.

C'est pour toutes ces raisons que TEEKERS apporte son soutien à cette belle initiative, qui représente un atout majeur pour l'avenir de notre filière.

Jean-Georges TONON

président

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Université de Franche-Comté
UFR STGI
4 place Tharradin
25200 MONTBELIARD

A l'attention de M. Pierre Jamet

Tours,
Le 19 novembre 2020

Objet : Lettre de soutien

Monsieur,

Votre projet d'évolution du Master 2LCE de l'Université de Franche-Comté en Master accessible par l'alternance, a retenu toute notre attention.

Dans le cadre de la transformation des modes de formations, nous sommes convaincus que l'alternance représente l'avenir de la préparation des étudiants en master à l'entrée dans l'entreprise. En effet, l'intégration des jeunes en entreprises par l'apprentissage est une des clés de réussite pour répondre au développement de la vente en ligne sur l'ensemble du territoire.

C'est pour toutes ces raisons que notre agence addictic, apporte son soutien à cette belle initiative, qui représente un atout majeur pour l'avenir de notre filière.

Souhaitant la réussite de votre projet, je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Régis CHEVRINAIS
Gérant



WebRelief
28 rue de Cronstadt
90 000 BELFORT

A l'attention de M. Pierre Jamet
Université de Franche-Comté
UFR STGI
4 place Tharradin
25200 Montbéliard

Fait à Belfort,
Le 19/11/2020.

Monsieur,

Notre structure est particulièrement intéressée par l'ouverture à l'apprentissage de la deuxième année du Master 2LCE de l'UFR STGI de Montbéliard.

Nous connaissons cette formation et avons déjà accueilli en stage des étudiants issus de ce master.

Le système de l'alternance nous permettra de former des étudiants durant toute l'année et donc plus efficacement.

Dans les années à venir, notre structure pourrait être amenée à envisager le recrutement d'étudiants dans ce type de contrat.

David Trannoy, gérant



A l'attention de M. Pierre Jamet
Université de Franche-Comté
UFR STGI

4 place Tharradin
25200 Montbéliard

Héricourt, le 19 novembre 2020

Objet : Lettre d'engagement

Monsieur,

Notre structure est particulièrement intéressée par l'ouverture à l'apprentissage de la deuxième année du Master 2LCE de l'UFR STGI de Montbéliard.

Nous connaissons cette formation et avons déjà recruté des stagiaires issus de ce master.

Le système de l'alternance nous permettra de former des étudiants durant toute l'année et donc plus efficacement.

Dans les années à venir, notre structure pourrait être amenée à envisager le recrutement d'étudiants dans ce type de contrat.

Frédéric Poifol

A handwritten signature in black ink, appearing to be "FP." or similar, written in a cursive style.

Gérant

SKILZ

SARL capital de 5.000€ - RCS Gray-Vesoul B487990830 - TVA FR02487990830
Centre d'affaires Pierre Carmien, 1 rue Martin Niemoller, 70400 Héricourt
Tél : +33 (0)3 70 42 10 10 - www.skilz.fr - email : contact@skilz.fr

A l'attention de M. Pierre Jamet

Université de Franche-Comté

UFR STGI

4 place Tharradin

25200 Montbéliard

PARIS le 19/11/2020

Objet : Lettre de soutien

Monsieur,

Votre projet d'évolution du Master 2LCE de l'Université de Franche-Comté en Master accessible par l'alternance a retenu toute notre attention.

Dans le cadre de la transformation des modes de formations, nous sommes convaincus que l'alternance représente l'avenir de la préparation des étudiants en master à l'entrée dans l'entreprise.

En effet, l'intégration des jeunes en entreprises par l'apprentissage est une des clés de réussite pour répondre au développement de la vente en ligne sur l'ensemble du territoire.

C'est pour toutes ces raisons que VISEO apporte son soutien à cette belle initiative qui représente un atout majeur pour l'avenir de notre filière.

DANEL Edouard

Vice President

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'E' followed by a vertical line and a horizontal line, likely representing the name Edouard Danel.

A l'attention de M. Pierre Jamet
Université de Franche-Comté
UFR STGI
4 place Tharradin
25200 Montbéliard

Paris le 19 novembre 2020

Objet : Lettre de soutien

Monsieur,

Votre projet d'évolution du Master 2LCE de l'Université de Franche-Comté en Master accessible par l'alternance, a retenu toute notre attention.

Dans le cadre de la transformation des modes de formations, nous sommes convaincus que l'alternance représente l'avenir de la préparation des étudiants en master à l'entrée dans l'entreprise.

En effet, l'intégration des jeunes en entreprises par l'apprentissage est une des clés de réussite pour répondre au développement de la vente en ligne sur l'ensemble du territoire.

C'est pour toutes ces raisons que WizVille apporte son soutien à cette belle initiative, qui représente un atout majeur pour l'avenir de la digitalisation du retail en France.

Jennifer Taylor
Head of Marketing

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jennifer Taylor', with a long horizontal stroke extending to the right.

A l'attention de M. Pierre Jamet

Université de Franche-Comté

UFR STGI

4 place Tharradin

25200 Montbéliard

Puteaux le 20/11/2020

Objet : Lettre de soutien

Monsieur,

Votre projet d'évolution du Master 2LCE de l'Université de Franche-Comté en Master accessible par l'alternance, a retenu toute notre attention.

Dans le cadre de la transformation des modes de formations, nous sommes convaincus que l'alternance représente l'avenir de la préparation des étudiants en master à l'entrée dans l'entreprise.

En effet, l'intégration des jeunes en entreprises par l'apprentissage est une des clés de réussite pour répondre au développement de la vente en ligne sur l'ensemble du territoire.

C'est pour toutes ces raisons que KEYADE, apporte son soutien à cette belle initiative, qui représente un atout majeur pour l'avenir de notre filière.

Langlois Sophie

Directrice Générale Adjointe



A l'attention de M. Pierre Jamet
Université de Franche-Comté
UFR STGI
4 place Tharradin
25200 Montbéliard

Belfort, le 20/11/20

Objet : Lettre de soutien

Monsieur,

Votre projet d'évolution du Master 2LCE de l'Université de Franche-Comté en Master accessible par l'alternance, a retenu toute notre attention.

Dans le cadre de la transformation des modes de formations, nous sommes convaincus que l'alternance représente l'avenir de la préparation des étudiants en master à l'entrée dans l'entreprise.

En effet, l'intégration des jeunes en entreprises par l'apprentissage est une des clés de réussite pour répondre au développement de la vente en ligne sur l'ensemble du territoire.

C'est pour toutes ces raisons que Best Western Hôtel Belfort centre gare apporte son soutien à cette belle initiative, qui représente un atout majeur pour l'avenir de notre filière.

Aouatif Bouchioua

Directrice


BEST WESTERN Hotel Belfort

9, avenue Wilson
90000 BELFORT

Tél. 03 84 21 59 45 - Fax 03 84 22 72 40

contact@bestwestern-hotel-belfort.fr

Hôtel Belfort

9 avenue Thomas Wilson - 90000 Belfort - France Tél. : +33 (0)3 84 21 59 45
Fax : +33 (0)3 84 22 72 40 reservation@bestwestern-hotel-belfort.fr bestwestern-hotel-belfort.fr bestwestern.fr

S.A.R.L. NOHA au capital de 10000 Euros

SIRET 520 271 537 00026 - RCS BELFORT 520 271 537 - APE 5510Z - TVA Intra Communautaire FR 39 520 271 537

Chaque hôtel Best Western® est individuellement exploité par un propriétaire indépendant.

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2021

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance – contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation - à l'Université de Franche-Comté et cahier des charges

Ce dossier d'ouverture de formation à l'alternance pour la rentrée 2021 concerne tous les diplômes de l'université de Franche-Comté non ouverts par cette modalité pédagogique actuellement.

Calendrier

Lancement de l'appel : Octobre 2020

Etape 1 : Déclaration d'intention : 19 Novembre pour avis CFVU du 26 Novembre 2020

Etape 2 : Cahier des charges complet, signé ainsi que le calendrier prévisionnel d'alternance (fichier Excel) et la lettre de soutien/engagement de structures : Février 2021 pour passage pour information et recommandations en CFVU
Mars 2021 – Calendrier exact défini ultérieurement

*Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :
Votre conseiller référent SeFoC'AI – Liste en annexe*

Les dossiers sont à retourner par mail au conseiller référent et copie à Laurence Ricq et Jean-Emmanuel Lafarge.

DECLARATION D'INTENTION – 19 NOVEMBRE

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : Licence d'Arts du spectacle

Champ : Arts

Mention : Licence Arts du spectacle

Spécialité : Arts de la scène

Parcours : Pré-professionnalisation dans les métiers du théâtre

Responsable de la formation : Guy Freixe

Nom Prénom : FREIXE Guy

Mail : guy.freixe@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Secrétariat de formation : Nadège CHEVRE

Nom Prénom : CHEVRE Nadège

Mail : nadege.chevre@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance ? oui ☐ - non ☒

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui ☐ - non ☒

Si oui, précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

L'ouverture demandée à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle ☐	La 2 ^{ème} année du cycle ☐	La 3 ^{ème} année du cycle ☒	Le cycle complet ☐
---	---	--	---

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Un des objectifs de notre Licence Arts du spectacle est de faciliter l'accès aux différents métiers de la culture, en particulier ceux en lien avec les arts scéniques (théâtre, danse, marionnette, cirque). La formation entretient un lien régulier avec les milieux professionnels au sein des ateliers de pratique artistique (intervenants extérieurs) et dans les stages de pré-professionnalisation qui sont proposés chaque semestre. En troisième année, les attentes sont plus fortes et certains de nos étudiants nous demandent depuis plusieurs années de travailler étroitement avec les entreprises culturelles afin de trouver une insertion professionnelle à la fin de leur Licence. C'est dans ce cadre que nous souhaitons proposer dès l'année prochaine plusieurs contrats en alternance à nos étudiants de L3, avec comme finalité une formation auprès des structures culturelles de la Région Bourgogne Franche-Comté.

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Les entreprises culturelles régionales seront privilégiées pour des raisons de proximité avec l'université de Franche-Comté.

Nous avons déjà des liens de partenariat forts avec le Centre Dramatique National de Besançon qui intervient depuis des années dans notre formation, mais aussi avec Les 2 Scènes de Besançon et le Granit, Scène Nationale de Belfort. Nous comptons approcher d'autres structures régionales, en particulier développer nos actions de terrain et de formation avec le Centre Dramatique National de Dijon.

Le Rythme de l'alternance est-il déjà envisagé ? Si oui, le décrire dans les grandes lignes :

Le rythme envisagé est celui de l'alternance d'une semaine à l'université et d'une semaine en entreprise.

Signatures et avis

Signature du porteur de projet :

Date : 16 janvier 2021



Avis du directeur de la composante : Avis très favorable

Signature du directeur de la composante :

Date : 26 janvier 2021



CAHIER DES CHARGES COMPLET - FEVRIER/MARS 2021

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance constitue-t-elle un élément de parcours de formation en alternance dans l'offre proposée à l'UFC ou sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté ? ☒ oui ☐ non

Est-il possible de suivre la formation en ayant eu la possibilité auparavant d'avoir été alternant et est-il possible de poursuivre le parcours en alternance à l'issue de la formation ?

Il est possible de suivre la formation en ayant déjà été alternant tout comme il sera possible de poursuivre le parcours en alternance à l'issue de la formation.

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Le partenariat renforcé avec le CDN de Besançon est une chance exceptionnelle pour nos étudiants en alternance qui pourront ainsi se former auprès d'une entreprise culturelle d'un haut niveau d'excellence dont les tournées des spectacles sillonnent la France et rayonnent à l'international.

Il faut noter que le CDN soutient déjà fortement la formation DEUST théâtre (L1 et L2), et qu'il y a donc une continuité dans le projet pour qu'en 3^{ème} année de Licence s'opère un renforcement du partenariat, passant en particulier par la mise en oeuvre de contrats en alternance autour de « la dramaturgie et la mise en scène »

Notre bonne connaissance des autres structures culturelles de la Région avec lesquelles nous travaillons depuis plusieurs années est également un de nos points forts de notre dossier pour proposer à nos étudiants des contrats en alternance sur les métiers de la culture pouvant porter sur la relation avec les publics ou la médiation culturelle au sens large.

Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/emails d'engagement

Le CDN a déjà mené des réunions avec le service Formation continue et Alternance de l'Université de Franche-Comté pour participer à la réflexion sur ce projet, conjointement avec le directeur du département Arts. C'est donc un projet mûri depuis des années, et qui fait suite à une connaissance réciproque de nos fonctionnements mutuels.

Une lettre d'intention de cette entreprise est jointe à notre dossier précisant la volonté d'encadrer deux étudiants alternants dès septembre 21 afin de leur permettre une bonne insertion professionnelle dans le milieu du spectacle vivant.

Y-a-t-il eu concertation et/ou échange avec les branches professionnelles ? ☐ oui ☒ non

Si oui, précisez :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Périmètre géographique des employeurs potentiels :

Nous désirons travailler avec les structures culturelles de la Région Bourgogne Franche-Comté, car il est nécessaire que nos étudiants ne se dispersent pas et perdent leur énergie dans les transports puisque l'alternance se fera semaine par semaine. Les organismes culturels sont suffisamment nombreux dans notre Région afin de fournir un bassin de formation et d'emploi suffisant.

Précisez les métiers et les types de missions visés par l'alternance : Les métiers visés sont prioritairement orientés vers le spectacle vivant comme ceux d'assistant à la mise en scène, dramaturge, metteur en scène, intervenant de pratique artistique, animateur socio-culturelle, la relation avec le public, la médiation culturelle et les métiers au sens large de la culture (ouverture vers l'audiovisuel). Il est à noter que les métiers de la culture représentent une part non négligeable de l'économie nationale (la culture représente pour rappel 3,2% de la richesse nationale) et qu'ils sont un levier important de l'insertion professionnelle.

Effectif prévu/envisagé à court terme (2021-2022) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? ☐ oui ☒ non

Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés :

Licence et Master arts du spectacle

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Il n'y a pas de formation concurrente au niveau régional. Pour information, il n'y a pas de formation d'arts du spectacle à l'université de Dijon. D'où une demande croissante depuis 5 ans d'accès à notre discipline (nous avons actuellement plus de 200 étudiants en arts) et un désir croissant de formation professionnalisante avec possibilité d'alternance en entreprise.

Après la formation, les étudiants qui ne désireront pas entrer directement dans le milieu du travail auront la possibilité de poursuivre leurs études vers les masters « Métiers de la culture » ou « Politiques culturelles » en France, en Europe ou à l'international.

Calendrier / Rythme de l'alternance

L'alternance se fera une semaine en présentiel à l'université et une semaine en entreprise. Durant les vacances d'hiver et de printemps l'étudiant travaillera en entreprise.

Le rythme sera le suivant sur l'année 2021-2022 : 440 heures à l'université sur les 2 semestres (18 semaines) et 805 heures en entreprise (23 semaines)

Calendrier prévisionnel de l'alternance joint en PJ

Organisation pédagogique

L'alternance prévoit des temps de formation à l'université et en entreprise. Avez-vous prévu des actions permettant l'articulation entre ces différentes périodes ? (ex : débriefe avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise, bilan d'activité cadencé et formalisé, exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise, etc...) :

Oui ☒ Non ☐

Chaque fin de mois un débriefe sera effectué à l'université comme en entreprise afin d'évaluer la formation et les difficultés rencontrées par l'alternant.

Chaque fin de semestre une réunion plénière aura lieu avec les membres de l'équipe pédagogique du département arts du spectacle et l'équipe de la structure culturelle

Si oui, lesquelles ?

Dans le projet mis en place avec le CDN de Besançon, des ateliers créatifs seront confiés aux étudiant.e.s en alternance et un projet final sera présenté dans le cadre des activités de la structure.

De même, nous nous efforcerons avec les autres structures culturelles de favoriser les initiatives innovantes qui font appel à la créativité de l'étudiant.

Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique :

Un suivi individualisé sera effectué par le responsable de l'alternance et le responsable de la structure d'accueil.

Modalités ou multi-modalités de formation envisagées ?

Oui ☐

Non ☒

Si oui, lesquelles ? (Présentiel, formation à distance, pédagogie inversée, etc ...)

La formation se fera uniquement en présentiel dans l'entreprise.

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet	FREIXE Guy	16 janvier 2021		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Responsable alternance	FREIXE Guy			
Directeur de composante	MARIAGE André	26 janvier 2021		

Avis du conseil de la composante : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Date : Joindre la délibération
--	-----------------------------------

Alternance Rentrée 2021

Charte d'engagement du responsable de formation en alternance

Être responsable alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, animation, etc ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Participer aux **réunions** dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
6. **Relayer des informations** auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...
7. Procéder aux **remontées d'informations** nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ...
8. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
9. Assurer le suivi financier (remontée d'informations, participation aux appels à projets investissement, etc...)

Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme : Licence Arts du spectacle

Prénom et Nom du signataire : Guy Freixe

Date : 16 janvier 2021

Signature :

ANNEXE : Référent Conseiller SeFoC'AI / Composantes

Composante	Référent-e	Téléphone	Adresse mail
UFR ST	Michel CARAVATI	03 81 66 61 12	michel.caravati@univ-fcomte.fr
SUP-FC			
DAEU			
IUT Besançon-Vesoul	Salima SIMONIN	03 81 66 61 13	salima.simonin@univ-fcomte.fr
UFR SLHS	Gaelle SIGILLO	03 81 66 64 45	gaelle.sigillo@univ-fcomte.fr
UFR SJEPG	Julie CHEVASSU	03 81 66 20 74	julie.chevassu@univ-fcomte.fr
UFR STGI	Eloise JEANNIN	03 81 66 65 09	eloise.jeannin@univ-fcomte.fr
IUT Belfort-Montbéliard			
U-Sports	Valentine SCHMIDLIN	03 81 66 20 04	valentine.schmidlin@univ-fcomte.fr
INSPE			
UFR Santé : • DN • DU Médecine • DU Pharma • DU Ortho, phyto	Ionéla LORINT	03 81 66 61 15	ionela.lorint@univ-fcomte.fr
FUP Medsim			
ISIFC - Colloque - FUP - DU	Ryma GABA	03 81 66 61 73	ryma.gaba@univ-fcomte.fr
CLA			

A l'université				
Cours	340 heures	18 semaines	Au total : 440 H heures de cours et de projets tuteurés réparties	
Projets tuteurés	heures		heures en autonomie sur site avec relevé de présence	
Heures autonomie	100 heures	18 semaines	sur : 18 semaines	
Examens et soutenance			Contrôle continu/examens ponctuels. La soutenance de validation de l'UE "stage" aura lieu le 01/09/2022	
En milieu professionnel			Au total : 805 heures minimum en milieu pro réparties	
Période pratique	805 heures	23 semaines	sur : 23 semaines.	
Projets tuteurés				

2021														2022											
AOÛT 2021			SEPTEMBRE 2021			OCTOBRE 2021			NOVEMBRE 2021			DECEMBRE 2021			JANVIER 2022			FEVRIER 2022							
Dimanche	1		Mercredi	1		Vendredi	1		Lundi	1	Férié	Mercredi	1		Samedi	1	Férié	Mardi	1						
Lundi	2		Jeudi	2		Samedi	2		Mardi	2		Jeudi	2		Dimanche	2		Mercredi	2						
Mardi	3		Vendredi	3		Dimanche	3		Mercredi	3		Vendredi	3		Lundi	3		Jeudi	3						
Mercredi	4		Samedi	4		Lundi	4		Jeudi	4		Samedi	4		Mardi	4		Vendredi	4						
Jeudi	5		Dimanche	5		Mardi	5		Vendredi	5		Dimanche	5		Mercredi	5		Samedi	5						
Vendredi	6		Lundi	6		Mercredi	6		Samedi	6		Lundi	6		Jeudi	6		Dimanche	6						
Samedi	7		Mardi	7		Jeudi	7		Dimanche	7		Mardi	7		Vendredi	7		Lundi	7						
Dimanche	8		Mercredi	8		Vendredi	8		Lundi	8		Mercredi	8		Samedi	8		Mardi	8						
Lundi	9		Jeudi	9		Samedi	9		Mardi	9		Jeudi	9		Dimanche	9		Mercredi	9						
Mardi	10		Vendredi	10		Dimanche	10		Mercredi	10		Vendredi	10		Lundi	10		Jeudi	10						
Mercredi	11		Samedi	11		Lundi	11		Jeudi	11	Férié	Samedi	11		Mardi	11		Vendredi	11						
Jeudi	12		Dimanche	12		Mardi	12		Vendredi	12		Dimanche	12		Mercredi	12		Samedi	12						
Vendredi	13		Lundi	13		Mercredi	13		Samedi	13		Lundi	13		Jeudi	13		Dimanche	13						
Samedi	14		Mardi	14		Jeudi	14		Dimanche	14		Mardi	14		Vendredi	14		Lundi	14						
Dimanche	15		Mercredi	15		Vendredi	15		Lundi	15		Mercredi	15		Samedi	15		Mardi	15						
Lundi	16		Jeudi	16		Samedi	16		Mardi	16		Jeudi	16		Dimanche	16		Mercredi	16						
Mardi	17		Vendredi	17		Dimanche	17		Mercredi	17		Vendredi	17		Lundi	17		Jeudi	17						
Mercredi	18		Samedi	18		Lundi	18		Jeudi	18		Samedi	18		Mardi	18		Vendredi	18						
Jeudi	19		Dimanche	19		Mardi	19		Vendredi	19		Dimanche	19		Mercredi	19		Samedi	19						
Vendredi	20		Lundi	20		Mercredi	20		Samedi	20		Lundi	20		Jeudi	20		Dimanche	20						
Samedi	21		Mardi	21		Jeudi	21		Dimanche	21		Mardi	21		Vendredi	21		Lundi	21						
Dimanche	22		Mercredi	22		Vendredi	22		Lundi	22		Mercredi	22		Samedi	22		Mardi	22						
Lundi	23		Jeudi	23		Samedi	23		Mardi	23		Jeudi	23		Dimanche	23		Mercredi	23						
Mardi	24		Vendredi	24		Dimanche	24		Mercredi	24		Vendredi	24		Lundi	24		Jeudi	24						
Mercredi	25		Samedi	25		Lundi	25		Jeudi	25		Samedi	25	Férié	Mardi	25		Vendredi	25						
Jeudi	26		Dimanche	26		Mardi	26		Vendredi	26		Dimanche	26		Mercredi	26		Samedi	26						
Vendredi	27		Lundi	27		Mercredi	27		Samedi	27		Lundi	27		Jeudi	27		Dimanche	27						
Samedi	28		Mardi	28		Jeudi	28		Dimanche	28		Mardi	28		Vendredi	28		Lundi	28						
Dimanche	29		Mercredi	29		Vendredi	29		Lundi	29		Mercredi	29		Samedi	29									
Lundi	30		jeudi	30		Samedi	30		Mardi	30		jeudi	30		Dimanche	30									
Mardi	31					Dimanche	31					Vendredi	31		Lundi	31									

2022																											
MARS 2022				AVRIL 2022				MAI 2022				JUIN 2022				JUILLET 2022				AOÛT 2022				SEPTEMBRE 2022			
Mardi	1			Vendredi	1			Dimanche	1			Mercredi	1			Vendredi	1			Lundi	1			Jeudi	1	Soutenance	
Mercredi	2			Samedi	2			Lundi	2			Jeudi	2			Samedi	2			Mardi	2			Vendredi	2		
Jeudi	3			Dimanche	3			Mardi	3			Vendredi	3			Dimanche	3			Mercredi	3			Samedi	3		
Vendredi	4			Lundi	4			Mercredi	4			Samedi	4			Lundi	4			Jeudi	4			Dimanche	4		
Samedi	5			Mardi	5			Jeudi	5			Dimanche	5			Mardi	5			Vendredi	5			Lundi	5		
Dimanche	6			Mercredi	6			Vendredi	6			Lundi	6	Férié		Mercredi	6			Samedi	6			Mardi	6		
Lundi	7			Jeudi	7			Samedi	7			Mardi	7			Jeudi	7			Dimanche	7			Mercredi	7		
Mardi	8			Vendredi	8			Dimanche	8			Mercredi	8			Vendredi	8			Lundi	8			Jeudi	8		
Mercredi	9			Samedi	9			Lundi	9			Jeudi	9			Samedi	9			Mardi	9			Vendredi	9		
Jeudi	10			Dimanche	10			Mardi	10			Vendredi	10			Dimanche	10			Mercredi	10			Samedi	10		
Vendredi	11			Lundi	11			Mercredi	11			Samedi	11			Lundi	11			Jeudi	11			Dimanche	11		
Samedi	12			Mardi	12			Jeudi	12			Dimanche	12			Mardi	12			Vendredi	12			Lundi	12	Férié	
Dimanche	13			Mercredi	13			Vendredi	13			Lundi	13			Mercredi	13			Samedi	13			Mardi	13		
Lundi	14			Jeudi	14			Samedi	14			Mardi	14			Jeudi	14			Dimanche	14			Mercredi	14		
Mardi	15			Vendredi	15			Dimanche	15			Mercredi	15			Vendredi	15			Lundi	15	Férié		Jeudi	15		
Mercredi	16			Samedi	16			Lundi	16			Jeudi	16			Samedi	16			Mardi	16			Vendredi	16		
Jeudi	17			Dimanche	17			Mardi	17			Vendredi	17			Dimanche	17			Mercredi	17			Samedi	17		
Vendredi	18			Lundi	18	Férié		Mercredi	18			Samedi	18			Lundi	18			Jeudi	18			Dimanche	18		
Samedi	19			Mardi	19			Jeudi	19			Dimanche	19			Mardi	19			Vendredi	19			Lundi	19		
Dimanche	20			Mercredi	20			Vendredi	20			Lundi	20			Mercredi	20			Samedi	20			Mardi	20		
Lundi	21			Jeudi	21			Samedi	21			Mardi	21			Jeudi	21			Dimanche	21			Mercredi	21		
Mardi	22			Vendredi	22			Dimanche	22			Mercredi	22			Vendredi	22			Lundi	22			Jeudi	22		
Mercredi	23			Samedi	23			Lundi	23			Jeudi	23			Samedi	23			Mardi	23			Vendredi	23		
Jeudi	24			Dimanche	24			Mardi	24			Vendredi	24			Dimanche	24			Mercredi	24			Samedi	24		
Vendredi	25			Lundi	25			Mercredi	25			Samedi	25			Lundi	25			Jeudi	25			Dimanche	25		
Samedi	26			Mardi	26			Jeudi	26	Férié		Dimanche	26			Mardi	26			Vendredi	26			Lundi	26		
Dimanche	27			Mercredi	27			Vendredi	27			Lundi	27			Mercredi	27			Samedi	27			Mardi	27		
Lundi	28			Jeudi	28			Samedi	28			Mardi	28			Jeudi	28			Dimanche	28			Mercredi	28		
Mardi	29			Vendredi	29			Dimanche	29			Mercredi	29			Vendredi	29			Lundi	29						
Mercredi	30			Samedi	30			Lundi	30			jeudi	30			Samedi	30			Mardi	30						
Jeudi	31							Mardi	31							Dimanche	31			Mercredi	31						

**Relevé de décision
Conseil de gestion du 12 février 2021**

**Questions diverses de l'ordre du jour :
Demande d'ouverture à l'alternance de la licence 3 et du master arts du spectacle**

Pascal DUCOURNAU, Directeur de l'UFR SLHS, présente la demande du département des Arts du spectacle, d'ouvrir à l'alternance la licence 3 et le master arts du spectacle.

Quorum était atteint. (21 membres sur 38)

Cette ouverture est soumise au vote :

Pour : 21. Unanimité

Contre :

Abstentions :

La séance est levée à 17h50.

A Besançon, le 1^{er} mars 2021

Le Directeur de l'UFR SLHS
Le Directeur de l'UFR SLHS

Pascal DUCOURNAU

Pascal DUCOURNAU



**Université de Franche-Comté
A l'attention de Monsieur Guy Freixe**

Besançon, le lundi 25 janvier 2021

Cher Guy,

Comme nous l'avons évoqué à plusieurs reprises lors de précédentes réunions, j'ai le plaisir de te confirmer la volonté du Centre Dramatique National Besançon Franche-Comté de s'engager à vos côtés en matière d'alternance.

Face à la crise sanitaire sans précédent que nous traversons, nous mesurons pleinement l'impact de celle-ci sur la jeunesse et notamment les étudiants de l'Université de Franche-Comté

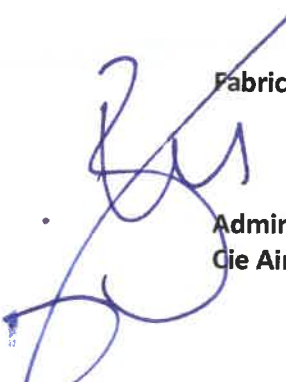
C'est pour cela que Célie Pauthe, directrice du CDN de Besançon Franche Comté, souhaite ouvrir dans notre théâtre, 3 postes en alternance lors de la prochaine saison 21-22.

Ils concerneront pleinement le Département des Arts du Spectacle de l'Université, et plus particulièrement la Licence « Dramaturgie et mise en scène » et le Master en « Relations avec le public ».

Toutefois, l'intensité de notre action en faveur de l'alternance sera liée à l'éventuel prolongement des mesures d'aide à l'embauche initiées par le gouvernement.

Je reste à disposition afin de poursuivre notre réflexion et nos actions en faveur des jeunes si durement touchés par la période actuelle.

Je te prie de recevoir, cher Guy, l'assurance de mes plus chaleureuses pensées.


Fabrice BOY

Administrateur
Cie Airelle – CDN BFC

CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL
BESANÇON FRANCHE-COMTÉ
Compagnie Airelle SARL
6, rue de la Mouillère
25000 BESANÇON
Tél : 03.81.88.55.11
accueil@cdn-besancon.fr
Siret 380 510 404 00011
APE 9001Z

Esplanade Jean-Luc Lagarce Avenue Edouard Droz 25000 Besançon | Adresse administrative : 6 rue de la Mouillère 25000 Besançon
03 81 88 55 11 | accueil@cdn-besancon.fr | www.cdn-besancon.fr | Numéros de licences d'entrepreneur de spectacles
R-2020-001996 | licence catégorie 1 | R-2020-001427 | licence catégorie 2 | R-2020-001426 | licence de catégorie 3

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2021

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance – contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation - à l'Université de Franche-Comté et cahier des charges

Ce dossier d'ouverture de formation à l'alternance pour la rentrée 2021 concerne tous les diplômes de l'université de Franche-Comté non ouverts par cette modalité pédagogique actuellement.

Calendrier

Lancement de l'appel : Octobre 2020

Etape 1 : Déclaration d'intention : 19 Novembre pour avis CFVU du 26 Novembre 2020

Etape 2 : Cahier des charges complet, signé ainsi que le calendrier prévisionnel d'alternance (fichier Excel) et la lettre de soutien/engagement de structures : Février 2021 pour passage pour information et recommandations en CFVU
Mars 2021 – Calendrier exact défini ultérieurement

*Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :
Votre conseiller référent SeFoC'AI – Liste en annexe*

Les dossiers sont à retourner par mail au conseiller référent et copie à Laurence Ricq et Jean-Emmanuel Lafarge.

DECLARATION D'INTENTION – 19 NOVEMBRE

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : Master Arts de la scène

Champ : Arts

Mention : Master Arts de la scène

Spécialité : Arts de la scène

Parcours : Théâtres du monde

Responsable de la formation : Guy Freixe

Nom Prénom : FREIXE Guy

Mail : guy.freixe@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique :

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) :

Nom Prénom :

Mail :

Eventuellement - Mail générique :

Secrétariat de formation : Nadège CHEVRE

Nom Prénom : CHEVRE Nadège

Mail : nadege.chevre@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique :

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance ? oui ☐ - non ☒

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui ☐ - non ☒

Si oui, précisez :

L'ouverture demandée à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle ☐	La 2 ^{ème} année du cycle ☐	La 3 ^{ème} année du cycle ☐	Le cycle complet ☒
---	---	---	--

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

L'un des objectifs de notre Master est de s'ouvrir à la diversité des métiers du spectacle vivant. Chaque semestre une UE de pré-professionnalisation est proposée : médiation culturelle (S7) ; production, administration et gestion de projets artistiques (S8) ; politiques culturelles nationales et internationales (S9). Des professionnels insérés dans le milieu des entreprises culturelles viennent encadrer notre formation.

Nombreux sont les étudiants de Master qui souhaitent approfondir leur connaissance des institutions et structures culturelles et nous avons mis en place un parcours intitulé « Métiers de la culture » qui propose au semestre 10 une immersion longue dans un lieu culturel. Le Mémoire prend alors la forme d'un rapport de stage problématisé.

Nous désirons à présent aller plus loin et proposer à certains de nos étudiants la possibilité de mener les 4 semestres du Master en alternance dans une entreprise en lien avec les métiers de la culture. Cette immersion professionnelle est nécessaire pour une réelle connaissance et maîtrise du travail de médiation culturelle avec la possibilité d'entrer ensuite directement dans le marché de l'emploi.

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Les entreprises culturelles de la Région Bourgogne Franche-Comté seront privilégiées pour des raisons de proximité avec notre université.

Nous avons déjà des liens de partenariat forts avec le Centre Dramatique National de Besançon qui intervient depuis des années dans notre formation, en Licence, Master et DEUST, mais aussi avec Les 2 Scènes de Besançon et le Granit, Scène Nationale de Belfort. Nous comptons approcher d'autres structures régionales, en particulier développer nos actions de terrain et de formation avec le Centre Dramatique National de Dijon.

Le Rythme de l'alternance est-il déjà envisagé ? Si oui, le décrire dans les grandes lignes :

Le rythme envisagé est celui de l'alternance d'une semaine à l'université et d'une semaine en entreprise.

Signatures et avis

Signature du porteur de projet :

Date : 22 janvier 2021



Avis du directeur de la composante : Très favorable

Signature du directeur de la composante :

Date : 26 janvier 2021



CAHIER DES CHARGES COMPLET - FEVRIER/MARS 2021

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance constitue-t-elle un élément de parcours de formation en alternance dans l'offre proposée à l'UFC ou sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté ? ☒ oui ☐ non

Est-il possible de suivre la formation en ayant eu la possibilité auparavant d'avoir été alternant et est-il possible de poursuivre le parcours en alternance à l'issue de la formation ?

Il est possible de suivre la formation en ayant déjà été alternant.

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Le partenariat renforcé avec le CDN de Besançon est une chance exceptionnelle pour nos étudiants en alternance qui pourront ainsi se former auprès d'une entreprise culturelle de haut niveau dans les métiers relatifs à la médiation culturelle et le développement des publics, compte tenu de leurs missions de création et d'accueil de nombreux spectacles venus de France ou de l'étranger au cours d'une saison.

Notre bonne connaissance des autres structures culturelles de la Région avec lesquelles nous travaillons depuis plusieurs années est également un des points forts de notre projet.

Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/emails d'engagement

Nous avons déjà travaillé avec le CDN de Besançon pour définir le profil des étudiants en alternance qu'ils pourraient accueillir et la mission à leur confier. Celle-ci serait orientée vers les actions à mener auprès des publics, en vue de la préparation des spectacles mais aussi pour le sensibiliser plus largement aux actions artistiques, notamment dans les établissements scolaires de la Région.

Une lettre d'intention du CDN est jointe à notre dossier précisant leur volonté d'accueillir et de former « [...] trois postes en alternance lors de la prochaine saison 21-22 ».

D'autres lieux culturels, en particulier le CDN de Dijon, seront contactés prochainement.

Y-a-t-il eu concertation et/ou échange avec les branches professionnelles ?

☒ oui ☐ non

Si oui, précisez :

Des réunions de travail ont été menées avec le CDN de Besançon.

Périmètre géographique des employeurs potentiels :

Nous désirons travailler avec les structures culturelles de la Région Bourgogne Franche-Comté pour plus de cohérence d'action et éviter les déplacements trop fréquents. Les organismes culturels sont suffisamment nombreux dans notre Région pour offrir un bassin de formation et d'emploi suffisant.

Précisez les métiers et les types de missions visés par l'alternance : Les métiers visés sont prioritairement ceux de la médiation culturelle, de la relation avec les publics, de la sensibilisation aux actions artistiques. Ce sont les branches du spectacle vivant qui offrent le plus de débouchés. Il est à noter que les métiers de la culture représentent une part non négligeable de l'économie nationale (la culture représente pour rappel 3,2% de la richesse nationale) et qu'ils sont un levier important de l'insertion professionnelle.

Effectif prévu/envisagé à court terme (2021-2022) :

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? ☐ oui ☒ non

Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés :

Doctorat en arts du spectacle

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Il n'y a pas de formation concurrente au niveau régional.

Pour information, il n'y a pas de formation d'arts du spectacle à l'université de Dijon. D'où une demande croissante depuis 5 ans d'accès à notre formation (nous avons actuellement plus de 200 étudiants en Arts du spectacle) et un désir croissant de formation professionnalisante avec possibilité d'alternance en entreprise.

Calendrier / Rythme de l'alternance

L'alternance se fera une semaine en présentiel à l'université et une semaine en entreprise.

Année 2021-2022 : 400 heures à l'université sur les 2 semestres (18 semaines) et 800 heures en entreprise (23 semaines)

Année 2022-2023 : 400 heures à l'université sur les 2 semestres (18 semaines) et 800 heures en entreprise (23 semaines)

Cf. Le calendrier prévisionnel de l'alternance est joint en PJ

Organisation pédagogique

L'alternance prévoit des temps de formation à l'université et en entreprise. Avez-vous prévu des actions permettant l'articulation entre ces différentes périodes ? (ex : débriefe avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise, bilan d'activité cadencé et formalisé, exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise, etc...) :

Oui ☒ Non ☐

Chaque fin de mois un débriefe sera effectué à l'université comme en entreprise afin d'évaluer la formation et les difficultés rencontrées par l'alternant.

Chaque fin de semestre une réunion plénière aura lieu avec les membres de l'équipe pédagogique du département arts du spectacle et l'équipe de la structure culturelle

Si oui, lesquelles ?

Dans le projet mis en place avec le CDN de Besançon, des ateliers créatifs seront confiés aux étudiant.e.s en alternance et un projet final sera présenté dans le cadre des activités de la structure.

De même, nous nous efforcerons avec les autres structures culturelles de favoriser les initiatives innovantes qui font appel à la créativité de l'étudiant.

Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique :

Un suivi individualisé sera effectué par le responsable de l'alternance et le responsable de la structure d'accueil.

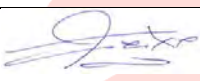
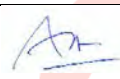
Modalités ou multi-modalités de formation envisagées ?

Oui ☐

Non ☒

Si oui, lesquelles ? (Présentiel, formation à distance, pédagogie inversée, etc ...)

La formation se fera uniquement en présentiel dans l'entreprise.

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet	FREIXE Guy	26 janvier 2021		
Responsable alternance	FREIXE Guy			
Directeur de composante	MARIAGE André	26 janvier 2021		

Avis du conseil de la composante :	Date : Joindre la délibération
------------------------------------	-----------------------------------

Alternance Rentrée 2021

Charte d'engagement du responsable de formation en alternance

Être responsable alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, animation, etc ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Participer aux **réunions** dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
6. **Relayer des informations** auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...
7. Procéder aux **remontées d'informations** nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ...
8. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
9. Assurer le suivi financier (remontée d'informations, participation aux appels à projets investissement, etc...)

Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme : Licence Arts du spectacle

Prénom et Nom du signataire : Guy Freixe

Date : 26 janvier 2021

Signature :

ANNEXE : Référent Conseiller SeFoC'AI / Composantes

Composante	Référent-e	Téléphone	Adresse mail
UFR ST	Michel CARAVATI	03 81 66 61 12	michel.caravati@univ-fcomte.fr
SUP-FC			
DAEU			
IUT Besançon-Vesoul	Salima SIMONIN	03 81 66 61 13	salima.simonin@univ-fcomte.fr
UFR SLHS	Gaelle SIGILLO	03 81 66 64 45	gaelle.sigillo@univ-fcomte.fr
UFR SJEPG	Julie CHEVASSU	03 81 66 20 74	julie.chevassu@univ-fcomte.fr
UFR STGI	Eloise JEANNIN	03 81 66 65 09	eloise.jeannin@univ-fcomte.fr
IUT Belfort-Montbéliard			
U-Sports	Valentine SCHMIDLIN	03 81 66 20 04	valentine.schmidlin@univ-fcomte.fr
INSPE			
UFR Santé : • DN • DU Médecine • DU Pharma • DU Ortho, phyto	Ionéla LORINT	03 81 66 61 15	ionela.lorint@univ-fcomte.fr
FUP Medsim			
ISIFC - Colloque - FUP - DU	Ryma GABA	03 81 66 61 73	ryma.gaba@univ-fcomte.fr
CLA			

A l'université			
Cours	600 heures	36 semaines	Au total : 800 H heures de cours et de projets tuteurés réparties sur : 36 heures en autonomie sur site avec relevé de présence semaines
Projets tuteurés	heures		
Heures autonomie	200 heures	36 semaines	
Examens et soutenance	heures		Contrôle continu/examens ponctuels. La soutenance de validation de l'UE "stage" aura lieu le 01/09/2023
En milieu professionnel			
Période pratique	1600 heures	46 semaines	Au total : 1600 heures minimum en milieu pro réparties sur : 46 semaines.
Projets tuteurés			

2021														2022			
AOÛT 2021		SEPTEMBRE 2021		OCTOBRE 2021		NOVEMBRE 2021		DECEMBRE 2021		JANVIER 2022		FÉVRIER 2022					
Dimanche	1	Mercredi	1	Vendredi	1	Lundi	1	Février	1	Samedi	1	Février	Mardi	1			
Lundi	2	Jeudi	2	Samedi	2	Mardi	2	Jeudi	2	Dimanche	2	Mercredi	2				
Mardi	3	Vendredi	3	Dimanche	3	Mercredi	3	Vendredi	3	Lundi	3	Jeudi	3				
Mercredi	4	Samedi	4	Lundi	4	Jeudi	4	Samedi	4	Mardi	4	Vendredi	4				
Jeudi	5	Dimanche	5	Mardi	5	Vendredi	5	Dimanche	5	Mercredi	5	Samedi	5				
Vendredi	6	Lundi	6	Mercredi	6	Samedi	6	Lundi	6	Jeudi	6	Dimanche	6				
Samedi	7	Mardi	7	Jeudi	7	Dimanche	7	Mardi	7	Vendredi	7	Lundi	7				
Dimanche	8	Mercredi	8	Vendredi	8	Lundi	8	Mercredi	8	Samedi	8	Mardi	8				
Lundi	9	Jeudi	9	Samedi	9	Mardi	9	Jeudi	9	Dimanche	9	Mercredi	9				
Mardi	10	Vendredi	10	Dimanche	10	Mercredi	10	Vendredi	10	Lundi	10	Jeudi	10				
Mercredi	11	Samedi	11	Lundi	11	Mardi	11	Février	11	Mardi	11	Vendredi	11				
Jeudi	12	Dimanche	12	Mardi	12	Vendredi	12	Dimanche	12	Mercredi	12	Samedi	12				
Vendredi	13	Lundi	13	Mercredi	13	Samedi	13	Lundi	13	Jeudi	13	Dimanche	13				
Samedi	14	Mardi	14	Jeudi	14	Dimanche	14	Mardi	14	Vendredi	14	Lundi	14				
Dimanche	15	Mercredi	15	Vendredi	15	Lundi	15	Mercredi	15	Samedi	15	Mardi	15				
Lundi	16	Jeudi	16	Samedi	16	Mardi	16	Jeudi	16	Dimanche	16	Mercredi	16				
Mardi	17	Vendredi	17	Dimanche	17	Mercredi	17	Vendredi	17	Lundi	17	Jeudi	17				
Mercredi	18	Samedi	18	Lundi	18	Jeudi	18	Samedi	18	Mardi	18	Vendredi	18				
Jeudi	19	Dimanche	19	Mardi	19	Vendredi	19	Dimanche	19	Mercredi	19	Samedi	19				
Vendredi	20	Lundi	20	Mercredi	20	Samedi	20	Lundi	20	Jeudi	20	Dimanche	20				
Samedi	21	Mardi	21	Jeudi	21	Dimanche	21	Mardi	21	Vendredi	21	Lundi	21				
Dimanche	22	Mercredi	22	Vendredi	22	Lundi	22	Mercredi	22	Samedi	22	Mardi	22				
Lundi	23	Jeudi	23	Samedi	23	Mardi	23	Jeudi	23	Dimanche	23	Mercredi	23				
Mardi	24	Vendredi	24	Dimanche	24	Mercredi	24	Vendredi	24	Lundi	24	Jeudi	24				
Mercredi	25	Samedi	25	Lundi	25	Jeudi	25	Samedi	25	Février	25	Mardi	25				
Jeudi	26	Dimanche	26	Mardi	26	Vendredi	26	Dimanche	26	Mercredi	26	Samedi	26				
Vendredi	27	Lundi	27	Mercredi	27	Samedi	27	Lundi	27	Jeudi	27	Dimanche	27				
Samedi	28	Mardi	28	Jeudi	28	Dimanche	28	Mardi	28	Vendredi	28	Lundi	28				
Dimanche	29	Mercredi	29	Vendredi	29	Lundi	29	Mercredi	29	Samedi	29						
Lundi	30	jeudi	30	Samedi	30	Mardi	30	jeudi	30	Dimanche	30						
Mardi	31			Dimanche	31			Vendredi	31	Lundi	31						

2022																	
MARS 2022		AVRIL 2022		MAI 2022		JUIN 2022		JUILLET 2022		AOÛT 2022		SEPTEMBRE 2022					
Mardi	1	Vendredi	1	Dimanche	1	Mercredi	1	Vendredi	1	Lundi	1		1				
Mercredi	2	Samedi	2	Lundi	2	Jeudi	2	Samedi	2	Mardi	2	Vendredi	2				
Jeudi	3	Dimanche	3	Mardi	3	Vendredi	3	Dimanche	3	Mercredi	3	Samedi	3				
Vendredi	4	Lundi	4	Mercredi	4	Samedi	4	Lundi	4	Jeudi	4	Dimanche	4				
Samedi	5	Mardi	5	Jeudi	5	Dimanche	5	Mardi	5	Vendredi	5	Lundi	5				
Dimanche	6	Mercredi	6	Vendredi	6	Lundi	6	Février	6	Samedi	6	Mardi	6				
Lundi	7	Jeudi	7	Samedi	7	Mardi	7	Jeudi	7	Dimanche	7	Mercredi	7				
Mardi	8	Vendredi	8	Dimanche	8	Mercredi	8	Vendredi	8	Lundi	8	Jeudi	8				
Mercredi	9	Samedi	9	Lundi	9	Jeudi	9	Samedi	9	Mardi	9	Vendredi	9				
Jeudi	10	Dimanche	10	Mardi	10	Vendredi	10	Dimanche	10	Mercredi	10	Samedi	10				
Vendredi	11	Lundi	11	Mercredi	11	Samedi	11	Lundi	11	Jeudi	11	Dimanche	11				
Samedi	12	Mardi	12	Jeudi	12	Dimanche	12	Mardi	12	Vendredi	12	Lundi	12	Février			
Dimanche	13	Mercredi	13	Vendredi	13	Lundi	13	Mercredi	13	Samedi	13	Mardi	13				
Lundi	14	Jeudi	14	Samedi	14	Mardi	14	Jeudi	14	Dimanche	14	Mercredi	14				
Mardi	15	Vendredi	15	Dimanche	15	Mercredi	15	Vendredi	15	Lundi	15	Février	Jeudi	15			
Mercredi	16	Samedi	16	Lundi	16	Jeudi	16	Samedi	16	Mardi	16	Vendredi	16				
Jeudi	17	Dimanche	17	Mardi	17	Vendredi	17	Dimanche	17	Mercredi	17	Samedi	17				
Vendredi	18	Lundi	18	Février	18	Samedi	18	Lundi	18	Jeudi	18	Dimanche	18				
Samedi	19	Mardi	19	Jeudi	19	Dimanche	19	Mardi	19	Vendredi	19	Lundi	19				
Dimanche	20	Mercredi	20	Vendredi	20	Lundi	20	Mercredi	20	Samedi	20	Mardi	20				
Lundi	21	Jeudi	21	Samedi	21	Mardi	21	Jeudi	21	Dimanche	21	Mercredi	21				
Mardi	22	Vendredi	22	Dimanche	22	Mercredi	22	Vendredi	22	Lundi	22	Jeudi	22				
Mercredi	23	Samedi	23	Lundi	23	Jeudi	23	Samedi	23	Mardi	23	Vendredi	23				
Jeudi	24	Dimanche	24	Mardi	24	Vendredi	24	Dimanche	24	Mercredi	24	Samedi	24				
Vendredi	25	Lundi	25	Mercredi	25	Samedi	25	Lundi	25	Jeudi	25	Dimanche	25				
Samedi	26	Mardi	26	Jeudi	26	Février	26	Mardi	26	Vendredi	26	Lundi	26				
Dimanche	27	Mercredi	27	Vendredi	27	Lundi	27	Mercredi	27	Samedi	27	Mardi	27				
Lundi	28	Jeudi	28	Samedi	28	Mardi	28	Jeudi	28	Dimanche	28	Mercredi	28				
Mardi	29	Vendredi	29	Dimanche	29	Mercredi	29	Vendredi	29	Lundi	29	jeudi	29				
Mercredi	30	Samedi	30	Lundi	30	jeudi	30	Samedi	30	Mardi	30	vendredi	30				
Jeudi	31			Mardi	31			Dimanche	31	Mercredi	31						

A l'université							
Cours	300	heures	18 semaines	Au total : 400 H heures de cours et de projets tuteurés réparties sur : 18 heures en autonomie sur site avec relevé de présence semaines			
Projets tuteurés		heures					
Heures autonomie	100	heures	18 semaines				
Examen et soutenance				Contrôle continu/examens ponctuels. La soutenance de validation de l'UE "stage" aura lieu le 01/09/2022			
En milieu professionnel							
Période pratique	800	heures	23 semaines	Au total : 800 heures minimum en milieu pro réparties sur : 23 semaines.			
Projets tuteurés							

2021												2022								
AOÛT 2021			SEPTEMBRE 2021			OCTOBRE 2021			NOVEMBRE 2021			DECEMBRE 2021			JANVIER 2022			FEVRIER 2022		
Dimanche	1		Mercredi	1		Vendredi	1		Lundi	1	Férié	Mercredi	1		Samedi	1	Férié	Mardi	1	
Lundi	2		Jeudi	2		Samedi	2		Mardi	2		Jeudi	2		Dimanche	2		Mercredi	2	
Mardi	3		Vendredi	3		Dimanche	3		Mercredi	3		Vendredi	3		Lundi	3		Jeudi	3	
Mercredi	4		Samedi	4		Lundi	4		Jeudi	4		Samedi	4		Mardi	4		Vendredi	4	
Jeudi	5		Dimanche	5		Mardi	5		Vendredi	5		Dimanche	5		Mercredi	5		Samedi	5	
Vendredi	6		Lundi	6		Mercredi	6		Samedi	6		Lundi	6		Jeudi	6		Dimanche	6	
Samedi	7		Mardi	7		Jeudi	7		Dimanche	7		Mardi	7		Vendredi	7		Lundi	7	
Dimanche	8		Mercredi	8		Vendredi	8		Lundi	8		Mercredi	8		Samedi	8		Mardi	8	
Lundi	9		Jeudi	9		Samedi	9		Mardi	9		Jeudi	9		Dimanche	9		Mercredi	9	
Mardi	10		Vendredi	10		Dimanche	10		Mercredi	10		Vendredi	10		Lundi	10		Jeudi	10	
Mercredi	11		Samedi	11		Lundi	11		Jeudi	11	Férié	Samedi	11		Mardi	11		Vendredi	11	
Jeudi	12		Dimanche	12		Mardi	12		Vendredi	12		Dimanche	12		Mercredi	12		Samedi	12	
Vendredi	13		Lundi	13		Mercredi	13		Samedi	13		Lundi	13		Jeudi	13		Dimanche	13	
Samedi	14		Mardi	14		Jeudi	14		Dimanche	14		Mardi	14		Vendredi	14		Lundi	14	
Dimanche	15		Mercredi	15		Vendredi	15		Lundi	15		Mercredi	15		Samedi	15		Mardi	15	
Lundi	16		Jeudi	16		Samedi	16		Mardi	16		Jeudi	16		Dimanche	16		Mercredi	16	
Mardi	17		Vendredi	17		Dimanche	17		Mercredi	17		Vendredi	17		Lundi	17		Jeudi	17	
Mercredi	18		Samedi	18		Lundi	18		Jeudi	18		Samedi	18		Mardi	18		Vendredi	18	
Jeudi	19		Dimanche	19		Mardi	19		Vendredi	19		Dimanche	19		Mercredi	19		Samedi	19	
Vendredi	20		Lundi	20		Mercredi	20		Samedi	20		Lundi	20		Jeudi	20		Dimanche	20	
Samedi	21		Mardi	21		Jeudi	21		Dimanche	21		Mardi	21		Vendredi	21		Lundi	21	
Dimanche	22		Mercredi	22		Vendredi	22		Lundi	22		Mercredi	22		Samedi	22		Mardi	22	
Lundi	23		Jeudi	23		Samedi	23		Mardi	23		Jeudi	23		Dimanche	23		Mercredi	23	
Mardi	24		Vendredi	24		Dimanche	24		Mercredi	24		Vendredi	24		Lundi	24		Jeudi	24	
Mercredi	25		Samedi	25		Lundi	25		Jeudi	25		Samedi	25	Férié	Mardi	25		Vendredi	25	
Jeudi	26		Dimanche	26		Mardi	26		Vendredi	26		Dimanche	26		Mercredi	26		Samedi	26	
Vendredi	27		Lundi	27		Mercredi	27		Samedi	27		Lundi	27		Jeudi	27		Dimanche	27	
Samedi	28		Mardi	28		Jeudi	28		Dimanche	28		Mardi	28		Vendredi	28		Lundi	28	
Dimanche	29		Mercredi	29		Vendredi	29		Lundi	29		Mercredi	29		Samedi	29				
Lundi	30		jeudi	30		Samedi	30		Mardi	30		jeudi	30		Dimanche	30				
Mardi	31					Dimanche	31					Vendredi	31		Lundi	31				

2022																				
MARS 2022			AVRIL 2022			MAI 2022			JUIN 2022			JUILLET 2022			AOÛT 2022			SEPTEMBRE 2022		
Mardi	1		Vendredi	1		Dimanche	1		Mercredi	1		Vendredi	1		Lundi	1		Vendredi	1	Soutenance
Mercredi	2		Samedi	2		Lundi	2		Jeudi	2		Samedi	2		Mardi	2		Vendredi	2	
Jeudi	3		Dimanche	3		Mardi	3		Vendredi	3		Dimanche	3		Mercredi	3		Samedi	3	
Vendredi	4		Lundi	4		Mercredi	4		Samedi	4		Lundi	4		Jeudi	4		Dimanche	4	
Samedi	5		Mardi	5		Jeudi	5		Dimanche	5		Mardi	5		Vendredi	5		Lundi	5	
Dimanche	6		Mercredi	6		Vendredi	6		Lundi	6	Férié	Mercredi	6		Samedi	6		Mardi	6	
Lundi	7		Jeudi	7		Samedi	7		Mardi	7		Jeudi	7		Dimanche	7		Mercredi	7	
Mardi	8		Vendredi	8		Dimanche	8		Mercredi	8		Vendredi	8		Lundi	8		Jeudi	8	
Mercredi	9		Samedi	9		Lundi	9		Jeudi	9		Samedi	9		Mardi	9		Vendredi	9	
Jeudi	10		Dimanche	10		Mardi	10		Vendredi	10		Dimanche	10		Mercredi	10		Samedi	10	
Vendredi	11		Lundi	11		Mercredi	11		Samedi	11		Lundi	11		Jeudi	11		Dimanche	11	
Samedi	12		Mardi	12		Jeudi	12		Dimanche	12		Mardi	12		Vendredi	12		Lundi	12	Férié
Dimanche	13		Mercredi	13		Vendredi	13		Lundi	13		Mercredi	13		Samedi	13		Mardi	13	
Lundi	14		Jeudi	14		Samedi	14		Mardi	14		Jeudi	14		Dimanche	14		Mercredi	14	
Mardi	15		Vendredi	15		Dimanche	15		Mercredi	15		Vendredi	15		Lundi	15	Férié	Jeudi	15	
Mercredi	16		Samedi	16		Lundi	16		Jeudi	16		Samedi	16		Mardi	16		Vendredi	16	
Jeudi	17		Dimanche	17		Mardi	17		Vendredi	17		Dimanche	17		Mercredi	17		Samedi	17	
Vendredi	18		Lundi	18	Férié	Mercredi	18		Samedi	18		Lundi	18		Jeudi	18		Dimanche	18	
Samedi	19		Mardi	19		Jeudi	19		Dimanche	19		Mardi	19		Vendredi	19		Lundi	19	
Dimanche	20		Mercredi	20		Vendredi	20		Lundi	20		Mercredi	20		Samedi	20		Mardi	20	
Lundi	21		Jeudi	21		Samedi	21		Mardi	21		Jeudi	21		Dimanche	21		Mercredi	21	
Mardi	22		Vendredi	22		Dimanche	22		Mercredi	22		Vendredi	22		Lundi	22		Jeudi	22	
Mercredi	23		Samedi	23		Lundi	23		Jeudi	23		Samedi	23		Mardi	23		Vendredi	23	
Jeudi	24		Dimanche	24		Mardi	24		Vendredi	24		Dimanche	24		Mercredi	24		Samedi	24	
Vendredi	25		Lundi	25		Mercredi	25		Samedi	25		Lundi	25		Jeudi	25		Dimanche	25	
Samedi	26		Mardi	26		Jeudi	26	Férié	Dimanche	26		Mardi	26		Vendredi	26		Lundi	26	
Dimanche	27		Mercredi	27		Vendredi	27		Lundi	27		Mercredi	27		Samedi	27		Mardi	27	
Lundi	28		Jeudi	28		Samedi	28		Mardi	28		Jeudi	28		Dimanche	28		Mercredi	28	
Mardi	29		Vendredi	29		Dimanche	29		Mercredi	29		Vendredi	29		Lundi	29				
Mercredi	30		Samedi	30		Lundi	30		jeudi	30		Samedi	30		Mardi	30				
Jeudi	31					Mardi	31					Dimanche	31		Mercredi	31				

**Relevé de décision
Conseil de gestion du 12 février 2021**

**Questions diverses de l'ordre du jour :
Demande d'ouverture à l'alternance de la licence 3 et du master arts du spectacle**

Pascal DUCOURNAU, Directeur de l'UFR SLHS, présente la demande du département des Arts du spectacle, d'ouvrir à l'alternance la licence 3 et le master arts du spectacle.

Quorum était atteint. (21 membres sur 38)

Cette ouverture est soumise au vote :

Pour : 21. Unanimité

Contre :

Abstentions :

La séance est levée à 17h50.

A Besançon, le 1^{er} mars 2021

Le Directeur de l'UFR SLHS
Le Directeur de l'UFR SLHS

Pascal DUCOURNAU

Pascal DUCOURNAU



**Université de Franche-Comté
A l'attention de Monsieur Guy Freixe**

Besançon, le lundi 25 janvier 2021

Cher Guy,

Comme nous l'avons évoqué à plusieurs reprises lors de précédentes réunions, j'ai le plaisir de te confirmer la volonté du Centre Dramatique National Besançon Franche-Comté de s'engager à vos côtés en matière d'alternance.

Face à la crise sanitaire sans précédent que nous traversons, nous mesurons pleinement l'impact de celle-ci sur la jeunesse et notamment les étudiants de l'Université de Franche-Comté

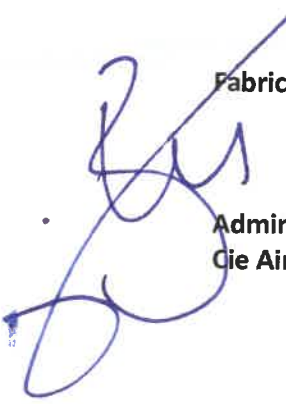
C'est pour cela que Célie Pauthe, directrice du CDN de Besançon Franche Comté, souhaite ouvrir dans notre théâtre, 3 postes en alternance lors de la prochaine saison 21-22.

Ils concerneront pleinement le Département des Arts du Spectacle de l'Université, et plus particulièrement la Licence « Dramaturgie et mise en scène » et le Master en « Relations avec le public ».

Toutefois, l'intensité de notre action en faveur de l'alternance sera liée à l'éventuel prolongement des mesures d'aide à l'embauche initiées par le gouvernement.

Je reste à disposition afin de poursuivre notre réflexion et nos actions en faveur des jeunes si durement touchés par la période actuelle.

Je te prie de recevoir, cher Guy, l'assurance de mes plus chaleureuses pensées.


Fabrice BOY

**Administrateur
Cie Airelle – CDN BFC**

**CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL
BESANÇON FRANCHE-COMTÉ**
Compagnie Airelle SARL
6, rue de la Mouillère
25000 BESANÇON
Tél : 03.81.88.55.11
accueil@cdn-besancon.fr
Siret 380 510 404 00011
APE 9001Z

Esplanade Jean-Luc Lagarce Avenue Edouard Droz 25000 Besançon | Adresse administrative : 6 rue de la Mouillère 25000 Besançon
03 81 88 55 11 | accueil@cdn-besancon.fr | www.cdn-besancon.fr | Numéros de licences d'entrepreneur de spectacles
R-2020-001996 | licence catégorie 1 | R-2020-001427 | licence catégorie 2 | R-2020-001426 | licence de catégorie 3

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2021

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance – contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation - à l'Université de Franche-Comté et cahier des charges

Ce dossier d'ouverture de formation à l'alternance pour la rentrée 2021 concerne tous les diplômes de l'université de Franche-Comté non ouverts par cette modalité pédagogique actuellement.

Calendrier

Lancement de l'appel : Octobre 2020

Etape 1 : Déclaration d'intention : 19 Novembre pour avis CFVU du 26 Novembre 2020

Etape 2 : Cahier des charges complet, signé ainsi que le calendrier prévisionnel d'alternance (fichier Excel) et la lettre de soutien/engagement de structures : Février 2021 pour passage pour information et recommandations en CFVU Mars 2021 – Calendrier exact défini ultérieurement

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :
Votre conseiller référent SeFoC'AI – Liste en annexe

Les dossiers sont à retourner par mail au conseiller référent et copie à Laurence Ricq et Jean-Emmanuel Lafarge.

DECLARATION D'INTENTION – 19 NOVEMBRE

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : **LP QSE**

Champ : **STS Sciences, Technologies, Santé**

Mention : **Métiers de la Qualité**

Spécialité : **QSE Qualité Sécurité Environnement**

Parcours : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Responsable de la formation : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : **ALAOUI SOSSE Badr**

Mail : **badr.alaoui-sosse@univ-fcomte.fr**

Eventuellement - Mail générique : **lp.qse@univ-fcomte.fr**

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) :

Nom Prénom : **HERLEM Guillaume**

Mail : **guillaume.herlem@univ-fcomte.fr**

Eventuellement - Mail générique : **lp.qse@univ-fcomte.fr**

Secrétariat de formation : **Secrétariat Pôle Qualité**

Nom Prénom : **LOUVIEAUX Rachel**

Mail : **rachel.louvieaux@univ-fcomte.fr**

Eventuellement - Mail générique : **lp.qse@univ-fcomte.fr**

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance ? oui ☒ - non ☐

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui ☒ - non ☐

Si oui, précisez : **Une seule année la 3^{ème} Licence Pro QSE**

L'ouverture demandée à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle ☐	La 2 ^{ème} année du cycle ☐	La 3 ^{ème} année du cycle ☒	Le cycle complet ☐
--	---	---	---

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

L'ouverture à l'apprentissage permettra de renforcer les liens avec les entreprises qui accueillent déjà nos étudiants par alternance en moyenne 20 à 25 par an. Le passage à l'apprentissage facilitera l'insertion de nos étudiants dans les entreprises qui bénéficient d'aide de l'état pour ce mode de formation et nous permettra de passer progressivement en mode 100% apprentissage pour une insertion totale.

Le Rythme de l'alternance est-il déjà envisagé ? Si oui, le décrire dans les grandes lignes :

La LP QSE fonctionne déjà en alternance en contrat de professionnalisation depuis 4 ans.

Signatures et avis

Signature du porteur de projet :

Date : 24 février 2021

Avis du directeur de la composante :

Avis très favorable

Signature du directeur de la composante :

Date : 25/2/21


Le Directeur de l'UFR ST
Pierre JOUBERT

CAHIER DES CHARGES COMPLET - FEVRIER/MARS 2021

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance constitue-t-elle un élément de parcours de formation en alternance dans l'offre proposée à l'UFC ou sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté ? ☒ oui ☐ non

Est-il possible de suivre la formation en ayant eu la possibilité auparavant d'avoir été alternant et est-il possible de poursuivre le parcours en alternance à l'issue de la formation ?

Oui, la LP QSE accepte des étudiants niveau bac +2 (BTS ou DUT) qui ont déjà suivi leur formation en alternance et certains de nos étudiants diplômés poursuivent des formations « Master Qualité » en alternance financées par l'entreprise où ils ont effectué leur stage. Certaines d'entre elles estiment que c'est un moyen efficace de faire une pré-embauche d'une personne formée spécifiquement aux problématiques de l'entreprise.

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Cette partie vise à vérifier l'opportunité de l'ouverture à l'alternance et permettra au pôle développement de SeFoC'AI de cibler les entreprises concernées dans une démarche commerciale.

La LP QSE est déjà ouverte à l'alternance en Contrat de Professionnalisation et les entreprises citées ci-dessus y sont très impliquées et nous envoient chaque année plus d'une trentaine d'offres de stage et de demande d'alternance par contrat professionnel et/ou d'apprentissage ainsi que 2 à 3 offres d'emplois (cf annexe 1 : liste des entreprises/secteur)

- Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

L'ouverture à l'alternance en 2017 a permis à notre licence d'augmenter significativement notre potentiel d'attractivité (i) pour les entreprises souhaitant une qualification diplômante des expériences professionnelles de leur personnel des services QHSE soit par des VA(s) et ou des VAE(s) (4 demandes en moyenne / an)

(ii) pour les étudiants issus de formations diverses et souhaitant suivre une formation par alternance leur permettant d'intégrer facilement le monde du travail

- Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/emails d'engagement

Chaque année, notre formation est sollicitée par plusieurs entreprises régionales et nationales et nous proposent des contrats par alternance (12 offres / an), des stages et même des contrats par apprentissage que nous ne pouvons pas accepter puisque notre formation n'est pas encore habilitée à le faire. (cf annexe 2)

- Y-a-t-il eu concertation et/ou échange avec les branches professionnelles ? ☐ X oui ☒ non

- Si oui, précisez : Concertation avec plusieurs entreprises de différents secteurs qui accueillent nos étudiants en stage et en alternance. Le conseil de perfectionnement est également l'occasion d'échanger avec des responsables QSE impliqués dans l'encadrement de nos étudiants.

- Périmètre géographique des employeurs potentiels :

Régional, national et quelques cas à l'international

- Précisez les métiers et les types de missions visés par l'alternance :

Métiers

Assistant au Directeur Qualité de grande structure
Responsable qualité dans tous les secteurs d'activités dans PME
Responsable qualité – sécurité – environnement dans PME/PMI
Responsable qualité – sécurité en milieu hospitalier
Responsable protection de l'environnement

Types de missions

- Concevoir le système de management SE et déployer la politique QSE de l'entreprise
- Mettre en place le système QSE
- Procéder à l'évaluation du système QSE
- Piloter la mise en œuvre des plans de progrès opérationnels
- Concevoir et mettre en œuvre des outils de mesure QSE
- Concevoir et mettre en œuvre un dispositif de communication / formation QSE
- Maîtriser l'utilisation des outils qualité : analyses statistiques, maîtrise statistique des processus, analyse fonctionnelle...
- Maîtriser les outils de la résolution de problèmes
- Mettre en place un Système de Management Intégré
- Piloter les outils de la gestion de crise
- Maîtriser les outils satisfaction des clients, traiter et gérer les réclamations clients
- Conduire des audits internes en entreprise
- Identifier et mettre en œuvre un système documentaire conforme au référentiel
- Elaborer et mettre en place le Document Unique

➤ Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? ☒ oui ☐ non

Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés :

Nos étudiants recrutés sont issus de diverses formations appartenant à différentes disciplines (L2, BTS, DUT) mais également issus de formation niveau Bac+ 3 et Bac +5 dans le but d'une diplomation à double compétence. Nos étudiants sont recrutés prioritairement dans les domaines scientifiques au sens large (SPI, SV, Physique, chimie...)

Formations concurrentes en région et au niveau national :

LPro QSE IUT de Moselle-Est, LPro QSE Université de Clermont 1, LPro QSE IUT Lyon 1, LPro formateur qualité IUT Rodez 1, LPro QSE IUT Nimes, LPro QSE IUT Rennes 1, LPro QSE Valenciennes, LPro QSE IAE Toulouse.

Calendrier / Rythme de l'alternance

Présentez le rythme général de l'alternance prévisionnel (le plus alternant possible sur toute la durée du contrat d'alternance) :

Cf tableau ci-dessous

Contrat d'apprentissage : la durée de la formation ne peut pas être inférieure à 400 heures par an en moyenne sur les années d'application du contrat (Art. L6233-8 et R6233-52 du Code du travail).

Contrat de professionnalisation : Dans le cadre du contrat de professionnalisation à durée déterminée ou d'actions de professionnalisation engagées dans le cadre de contrats à durée indéterminée, les actions d'évaluation et d'accompagnement ainsi que les enseignements généraux, professionnels et technologiques mises en œuvre doivent être d'une durée minimale comprise entre 15 %, sans être inférieure à cent cinquante heures, et 25 % de la durée totale du contrat (Art. L6325-13 du Code du travail), soit pour un contrat de 12 mois, une durée de formation comprise entre 240 et 400 heures.

Complétez le fichier Excel joint au cahier des charges. Veillez à ce que les semaines de vacances de l'université soient prévues pour du temps de travail chez l'employeur. Pour rappel les congés scolaires 2020-2021 : Toussaint : 17/10/20 au 02/11/20 – Noël : 19/12/20 au 04/01/21 – Hiver : 06/02/21 au 22/02/21 – Printemps : 10/04/21 au 26/04/21

Licence professionnelle Métiers de la Qualité parcours Qualité, Sécurité, Environnement (Q.S.E.)													
U.F.R. des Sciences et Techniques, 16 route de Gray, 25000 Besançon													
A l'université													
Cours (C)	430	heures	20	semaines	Au total : 430 heures de cours et de projets tuteurs réparties								
Projets tuteurs		heures			sur : 20 heures en autonomie sur site avec relevé de présence								
Heures autonomie sur site		heures			sur : 20 semaines								
Examens et soutenance (S)	5	jours			Contrôle continu/examens ponctuels. La soutenance de validation de l'UE "stage" aura lieu dans la semaine du 6 au 10 Septembre 2021								
En milieu professionnel													
Période pratique (E)	420	heures	12	semaines	Au total : 560 heures minimum en milieu pro réparties								
Projets tuteurs (PT)	140	heures	4	semaines	sur : 16 semaines (20+60 jours). (3 jours fériés 13/05-24/05-14/07)								
Vacances Universitaires (V)													
AOÛT 2020		SEPTEMBRE 2020		OCTOBRE 2020		NOVEMBRE 2020		DECEMBRE 2020		JANVIER 2021		FÉVRIER 2021	
Samedi 1		Mardi 1		Jeudi 1	C	Dimanche 1	Férier	Mardi 1	C	Vendredi 1	Férier	Lundi 1	C
Dimanche 2		Mercredi 2		Vendredi 2	C	Lundi 2	C	Mercredi 2	C	Samedi 2		Mardi 2	C
Lundi 3		Jeudi 3		Samedi 3		Mardi 3	C	Jeudi 3	C	Dimanche 3		Mercredi 3	C
Mardi 4		Vendredi 4		Dimanche 4		Mercredi 4	C	Vendredi 4	C	Lundi 4	C	Jeudi 4	C
Mercredi 5		Samedi 5		Lundi 5	C	Jeudi 5	C	Samedi 5		Mardi 5	C	Vendredi 5	C
Jeudi 6		Dimanche 6		Mardi 6	C	Vendredi 6	C	Dimanche 6		Mercredi 6	C	Samedi 6	
Vendredi 7		Lundi 7		Mercredi 7	C	Samedi 7		Lundi 7	C	Jeudi 7	C	Dimanche 7	
Samedi 8		Mardi 8		Jeudi 8	C	Dimanche 8		Mardi 8	C	Vendredi 8	C	Lundi 8	PT
Dimanche 9		Mercredi 9		Vendredi 9	C	Lundi 9	C	Mercredi 9	C	Samedi 9		Mardi 9	PT
Lundi 10		Jeudi 10		Samedi 10		Mardi 10	C	Jeudi 10	C	Dimanche 10		Mercredi 10	PT
Mardi 11		Vendredi 11		Dimanche 11		Mercredi 11	Férier	Vendredi 11	C	Lundi 11	C	Jeudi 11	PT
Mercredi 12		Samedi 12		Lundi 12	C	Jeudi 12	C	Samedi 12		Mardi 12	C	Vendredi 12	PT
Jeudi 13		Dimanche 13		Mardi 13	C	Vendredi 13	C	Dimanche 13		Mercredi 13	C	Samedi 13	
Vendredi 14		Lundi 14	C	Mercredi 14	C	Samedi 14		Lundi 14	C	Jeudi 14	C	Dimanche 14	
Samedi 15	Férier	Mardi 15	C	Jeudi 15	C	Dimanche 15		Mardi 15	C	Vendredi 15	C	Lundi 15	PT
Dimanche 16		Mercredi 16	C	Vendredi 16	C	Lundi 16	C	Mercredi 16		Samedi 16		Mardi 16	PT
Lundi 17		Jeudi 17	C	Samedi 17		Mardi 17	C	Jeudi 17	C	Dimanche 17		Mercredi 17	PT
Mardi 18		Vendredi 18	C	Dimanche 18		Mercredi 18	C	Vendredi 18		Lundi 18	C	Jeudi 18	PT
Mercredi 19		Samedi 19		Lundi 19	C	Jeudi 19	C	Samedi 19		Mardi 19	C	Vendredi 19	PT
Jeudi 20		Dimanche 20		Mardi 20	C	Vendredi 20	C	Dimanche 20		Mercredi 20	C	Samedi 20	
Vendredi 21		Lundi 21	C	Mercredi 21	C	Samedi 21		Lundi 21	V	Jeudi 21	C	Dimanche 21	
Samedi 22		Mardi 22	C	Jeudi 22	C	Dimanche 22		Mardi 22	V	Vendredi 22	C	Lundi 22	PT
Dimanche 23		Mercredi 23	C	Vendredi 23	C	Lundi 23	C	Mercredi 23	V	Samedi 23	C	Mardi 23	PT
Lundi 24		Jeudi 24	C	Samedi 24		Mardi 24	C	Jeudi 24	V	Dimanche 24		Mercredi 24	PT
Mardi 25		Vendredi 25	C	Dimanche 25		Mercredi 25	Férier	Vendredi 25	C	Lundi 25	C	Jeudi 25	PT
Mercredi 26		Samedi 26		Lundi 26	V	Jeudi 26	C	Samedi 26		Mardi 26	C	Vendredi 26	PT
Jeudi 27		Dimanche 27		Mardi 27	V	Vendredi 27	C	Dimanche 27		Mercredi 27	C	Samedi 27	
Vendredi 28		Lundi 28	C	Mercredi 28	V	Samedi 28		Lundi 28	V	Jeudi 28	C	Dimanche 28	
Samedi 29		Mardi 29	C	Jeudi 29	V	Dimanche 29		Mardi 29	V	Vendredi 29	C		
Dimanche 30		Mercredi 30	C	Vendredi 30	V	Lundi 30	C	Mercredi 30	V	Samedi 30			
Lundi 31				Samedi 31				Jeudi 31	V	Dimanche 31			

MARS 2021			AVRIL 2021			MAI 2021			JUN 2021			JUILLET 2021			AOÛT 2021			SEPTEMBRE 2021		
Lundi	1	PT	Jeudi	1	C	Samedi	1	Février	Mardi	1	E	Jeudi	1	E	Dimanche	1		Mercredi	1	
Mardi	2	PT	Vendredi	2	C	Dimanche	2		Mercredi	2	E	Vendredi	2	E	Lundi	2		Jeudi	2	
Mercredi	3	PT	Samedi	3		Lundi	3	E	Jeudi	3	E	Samedi	3		Mardi	3		Vendredi	3	
Jeudi	4	PT	Dimanche	4		Mardi	4	E	Vendredi	4	E	Dimanche	4		Mercredi	4		Samedi	4	
Vendredi	5	PT	Lundi	5	Février	Mercredi	5	E	Samedi	5		Lundi	5	E	Jeudi	5		Dimanche	5	
Samedi	6		Mardi	6	S	Jeudi	6	E	Dimanche	6		Mardi	6	E	Vendredi	6		Lundi	6	S
Dimanche	7		Mercredi	7	S	Vendredi	7	E	Lundi	7	E	Mercredi	7		Samedi	7		Mardi	7	S
Lundi	8	C	Jeudi	8	S	Samedi	8	Février	Mardi	8	E	Jeudi	8		Dimanche	8		Mercredi	8	S
Mardi	9	C	Vendredi	9	S	Dimanche	9		Mercredi	9	E	Vendredi	9		Lundi	9		Jeudi	9	S
Mercredi	10	C	Samedi	10		Lundi	10	E	Jeudi	10	E	Samedi	10		Mardi	10		Vendredi	10	S
Jeudi	11	C	Dimanche	11		Mardi	11	E	Vendredi	11	E	Dimanche	11		Mercredi	11		Samedi	11	
Vendredi	12	C	Lundi	12	E	Mercredi	12	E	Samedi	12		Lundi	12		Jeudi	12		Dimanche	12	
Samedi	13		Mardi	13	S	Jeudi	13	Février	Dimanche	13		Mardi	13		Vendredi	13		Lundi	13	
Dimanche	14		Mercredi	14	E	Vendredi	14	E	Lundi	14	E	Mercredi	14	Février	Samedi	14		Mardi	14	
Lundi	15	C	Jeudi	15	E	Samedi	15		Mardi	15	E	Jeudi	15		Dimanche	15	Février	Mercredi	15	
Mardi	16	C	Vendredi	16	E	Dimanche	16		Mercredi	16	E	Vendredi	16		Lundi	16		Jeudi	16	
Mercredi	17	C	Samedi	17		Lundi	17	E	Jeudi	17	E	Samedi	17		Mardi	17		Vendredi	17	
Jeudi	18	C	Dimanche	18		Mardi	18	E	Vendredi	18	E	Dimanche	18		Mercredi	18		Samedi	18	
Vendredi	19	C	Lundi	19	E	Mercredi	19	E	Samedi	19		Lundi	19		Jeudi	19		Dimanche	19	
Samedi	20		Mardi	20	E	Jeudi	20	E	Dimanche	20		Mardi	20		Vendredi	20		Lundi	20	
Dimanche	21		Mercredi	21	E	Vendredi	21	E	Lundi	21	E	Mercredi	21		Samedi	21		Mardi	21	
Lundi	22	C	Jeudi	22	E	Samedi	22		Mardi	22	E	Jeudi	22		Dimanche	22		Mercredi	22	
Mardi	23	C	Vendredi	23	E	Dimanche	23		Mercredi	23	E	Vendredi	23		Lundi	23		Jeudi	23	
Mercredi	24	C	Samedi	24		Lundi	24	Février	Jeudi	24	E	Samedi	24		Mardi	24		Vendredi	24	
Jeudi	25	C	Dimanche	25		Mardi	25	E	Vendredi	25	E	Dimanche	25		Mercredi	25		Samedi	25	
Vendredi	26	C	Lundi	26	E	Mercredi	26	E	Samedi	26		Lundi	26		Jeudi	26		Dimanche	26	
Samedi	27		Mardi	27	E	Jeudi	27	E	Dimanche	27		Mardi	27		Vendredi	27		Lundi	27	
Dimanche	28		Mercredi	28	E	Vendredi	28	E	Lundi	28	E	Mercredi	28		Samedi	28		Mardi	28	
Lundi	29	C	Jeudi	29	E	Samedi	29		Mardi	29	E	Jeudi	29		Dimanche	29		Mercredi	29	
Mardi	30	C	Vendredi	30	E	Dimanche	30		Mercredi	30	E	Vendredi	30		Lundi	30		Jeudi	30	
Mercredi	31	C				Lundi	31	E				Samedi	31		Mardi	31				

Organisation pédagogique

-L'alternance prévoit des temps de formation à l'université et en entreprise. Avez-vous prévu des actions permettant l'articulation entre ces différentes périodes ? (ex : débriefe avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise, bilan d'activité cadencé et formalisé, exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise, etc...) :

Oui ☒

Non ☐

Si oui, lesquelles ?

Les étudiants en alternance sont invités à exposer oralement leur expérience professionnelle -dans le cadre de l'Unité « Outils et Communication »- qui les a amenée à faire ce choix et leur retour d'expérience vécue à l'entreprise. Les bilans sont effectués avec le tuteur Universitaire de chaque alternant et une synthèse est réalisée lors des conseils de perfectionnement. Ce dernier est organisé 2 fois par an, le premier a lieu après les soutenances des projets tutorés (Semaine 2 du mois d'Avril) et le deuxième après les soutenances de stages (Semaine 2 du mois de Septembre).

Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique :

Oui ☐

Non ☒

Si oui, lesquelles ? (Présentiel, formation à distance, pédagogie inversée, etc ...)

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet	ALAOUI SOSSE Badr	20 Janvier 2021		
Responsable alternance	HERLEM Guillaume			
Directeur de composante	JOUBERT Pierre	12/01/2021		
Avis du conseil de la composante :		Date : 08/04/21		
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.		Joindre la délibération		

Alternance Rentrée 2021

Charte d'engagement du responsable de formation en alternance

Être responsable alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, animation, etc ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Participer aux **réunions** dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
6. **Relayer des informations** auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...
7. Procéder aux **remontées d'informations** nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ...
8. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
9. Assurer le suivi financier (remontée d'informations, participation aux appels à projets investissement, etc...)

Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme : **Licence Professionnelle Métiers de la Qualité « Qualité Sécurité Environnement »**

Prénom et Nom du signataire : **Badr ALAOUI SOSSE**

Date : **20 Janvier 2021**

Signature :



ANNEXE : Référent Conseiller SeFoC'AI / Composantes

Composante	Référent-e	Téléphone	Adresse mail
UFR ST	Michel CARAVATI	03 81 66 61 12	michel.caravati@univ-fcomte.fr
SUP-FC			
DAEU			
IUT Besançon-Vesoul	Salima SIMONIN	03 81 66 61 13	salima.simonin@univ-fcomte.fr
UFR SLHS	Gaelle SIGILLO	03 81 66 64 45	gaelle.sigillo@univ-fcomte.fr
UFR SJEPG	Julie CHEVASSU	03 81 66 20 74	julie.chevassu@univ-fcomte.fr
UFR STGI	Eloise JEANNIN	03 81 66 65 09	eloise.jeannin@univ-fcomte.fr
IUT Belfort-Montbéliard			
U-Sports	Valentine SCHMIDLIN	03 81 66 20 04	valentine.schmidlin@univ-fcomte.fr
INSPE			
UFR Santé : • DN • DU Médecine • DU Pharma • DU Ortho, phyto	Ionéla LORINT	03 81 66 61 15	ionela.lorint@univ-fcomte.fr
FUP Medsim			
ISIFC - Colloque - FUP - DU	Ryma GABA	03 81 66 61 73	ryma.gaba@univ-fcomte.fr
CLA			

Annexe 1 : Entreprises partenaires / secteur

Industrie

AMTE AUGÉ MICROTECHNIQUE
 AXON'NANOTEC SAS
 BERRY SUPERFOS
 CEGELEC FRANCHE-COMTE
 CHEVAL FRÈRES
 COBO4YOU
 COMPAGNIE FRANÇAISE DU PANNEAU
 C&K COMPONENTS
 DDLG Décolletage De La Garenne
 FAURECIA
 GEMDOUBS Papeterie
 GRUPO ANTOLIN
 HENDRICKSON
 IMERYS
 INOVYN FRANCE
 JOHN DEERE

KOHLER France
 KUBA
 KNAUF
 KNAUF INDUSTRIE CENTRE
 LASER CHEVAL
 LOSANGE
 MECADEP
 MERCIER CLAUSSE
 PLAST MOULDING
 PRECIGEST
 SDEL Câbles et Autoroutes
 SIS
 SOCIÉTÉ GOULARD
 SORECA AUTOMOBILES
 SOUCHIER BOULLET
 TREFIMETAUX

BTP

CFA VAUBAN
 CLIMENT TP
 EUROVIA
 VERMOT TP
 VINCI

Santé

ADAPEI
 CHU Minjoz Service Restauration
 Clinique Saint-Vincent
 CLS Centre de Long Séjour Bellevaux
 GHU Paris
 DELPHARM GAILLARD

Environnement

ADMO PLASTIQUE
 CHIMIREC CENTRE EST
QUALITRI
 SUEZ ORGANIQUE

Service

Cabinets d'avocats LEXLOR
 EASYDIS
 RATP
 SNCF Infrapôle BFC

Agroalimentaire

Fromagerie BADOZ
 Fromagerie MILLERET
 OFC Orléans Fried Chicken
UNITED CAPS MESSIA
 TETRA PAK

Annexe 2 : listes des offres des entreprises

Stages d'alternance Contrat professionnel et contrat par apprentissage & Offres d'emploi

Apprentissage

Offre N° 1



OFFRE DE STAGE

Service QSE

Alternance/**apprentissage**

Début souhaité : Septembre 2020 (1 an).

ALBEA LACROST (71- Saône et Loire à proximité de Tournus)

ALBEA LACROST spécialisée dans la fabrication de systèmes de diffusion et emballage de produits cosmétiques, nous recherchons pour notre site de production de Lacrost (140 personnes), un(e) stagiaire :



Création du site en 2008

Participer à la mise en place d'une gestion électronique des documents (GED) partagée et effective :

Reprendre l'ensemble du système documentaire qualité, sécurité, environnement et énergie. Définir une arborescence claire et pertinente. Faire un état des lieux exhaustif de l'ensemble de la documentation existante, opérationnelle et clients..., en évaluer la pertinence avec l'ensemble des utilisateurs et mettre en place une gestion électronique permettant une utilisation pragmatique de l'ensemble de la documentation du site

Profil : Bac + 3 dans le domaine QHSE

Compétences humaines : très bon relationnel, esprit d'équipe, rigueur, organisation, esprit de synthèse

Compétences techniques : formation technique appréciée, forte appétence pour le travail de terrain demandée

La maîtrise du pack office et d'Excel notamment est impérative.

Indemnité de stage suivant durée+ ticket restaurant. Nécessité de disposer du permis et d'un véhicule pour pouvoir se rendre sur le site.

Si cette offre vous intéresse, contacter Corinne RAVAT, Responsable QHSE

corinne.ravat@silgandispensing.com

ALBEA Lacrost- Chemin des croux 71700 LACROST



Offre N° 2



Aujourd'hui, nous ouvrons un poste d'Alternant Qualité ! (H/F)

Alternance/apprentissage

QUI SOMMES-NOUS ?

La société CF2P est spécialisée dans la fabrication et le revêtement de panneaux de particules à base de bois. Travaillant en cohésion avec notre société soeur CFP, nous avons à cœur de favoriser le développement des compétences de nos collaborateurs. Basée en Haute-Saône, au cœur de la deuxième forêt française, CF2P appartient au groupe industriel Parisot (P3G Industries), acteur majeur de l'ameublement et de l'aménagement de l'habitation.

RAISON D'ÊTRE DU POSTE

Au sein de notre équipe QSE, l'alternant participe au maintien de la qualité des panneaux et matières premières en assistant la direction QSE dans les diverses missions qui lui seront confiées.

DESCRIPTION DES ROLES ET RESPONSABILITES

- Participer au suivi et à la mise en place de la norme ISO 50001,
- Participer au suivi des audits et certifications FSC et PEFC,
- Développer des procédures et accroître les bonnes pratiques de fonctionnement qualité, notamment au sein du laboratoire de CF2P.

COMPETENCES

Connaissances

En cours de formation Bac+3 à Bac+5 HSE ou QSE

Mise en place de plan d'actions et de procédures

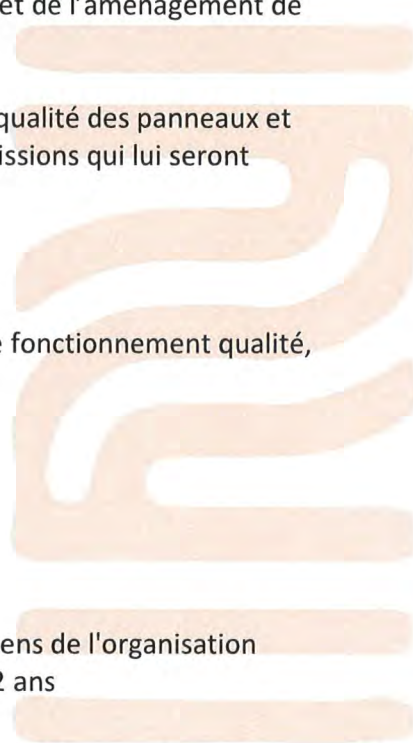
Attitudes professionnelles

Capacité d'analyse - Autonomie - Capacité d'écoute – Dynamisme - Sens de l'organisation

Alternance basée à Lure (70) – rentrée 2020-2021 – Idéalement sur 2 ans

Rejoignez le second plus grand producteur français de panneaux !

Postulez auprès de Virginie RENAUD – virginie.renaud@cf2p.eu



Offre N° 3



Offre d'alternance : Coordinateur Qualité QM-AM (H/F)

L'ENTREPRISE

Opérant dans plus de 160 pays et avec plus de 25,000 employés dans le monde, Tetra Pak est le leader mondial de solutions de traitement et de conditionnement de produits alimentaires, et propose ses emballages aux plus grands acteurs de l'industrie agro-alimentaire.

Au quotidien, nous nouons des relations fortes avec nos fournisseurs et nos clients afin d'assurer la disponibilité et la sécurité, en tous lieux, des produits alimentaires.

Le respect de l'environnement et l'innovation sont au cœur du projet de développement stratégique et mondial de Tetra Pak.

Notre site de production français situé à Longvic (près de Dijon) et employant 260 salariés est à la recherche d'un(e) futur(e) alternant(e) Coordinateur Qualité.

MISSIONS PRINCIPALES

Au sein de notre département Qualité de la Papeteries de Dijon, vous participerez aux missions suivantes :

- Auditer l'ensemble des machines du site afin de déterminer des écarts avec les normes du groupe Tetra Pak et assurer le suivi du plan d'action ;
- Piloter un groupe d'amélioration continue ;
- Travailler en collaboration avec le pilier travaux neufs afin de ne pas créer de nouveau défaut lors des lancements des projets ;
- Auditer l'ensemble des points Qualité et améliorer les cinq conditions pour zéro défaut par process ;
- Participer au pilier d'amélioration continue Qualité ;
- Travailler avec le pilier d'amélioration continue Maintenance Autonome pour maintenir le zéro défaut ;
- Auditer le maintien des solutions mises en place suite à des réclamations client ;
- Accompagner les opérateurs à mener à bien l'inspection des différents points qualité.

D'autres missions et/ou projets pourront être proposées au cours de l'alternance en fonction de l'activité.

PROFIL RECHERCHE

En cours **de formation pour** l'acquisition d'un diplôme Bac +3, Bac+4/5 spécialisé en Qualité et vous souhaitez acquérir une expérience dans un grand groupe d'envergure internationale dans ce domaine.

Vous êtes reconnu(e) pour votre autonomie, votre capacité d'analyse, de synthèse et vous faites preuve de rigueur dans votre travail.

Votre esprit d'équipe et votre sens du contact avec le terrain ainsi que votre aisance relationnelle vous permettront de réussir vos missions au cours de cette alternance.

Vous maîtrisez parfaitement le Pack Office (notamment un bon niveau Excel) et vous êtes doté(e) d'un niveau d'anglais courant (lu, parlé et écrit).

LIEU DE LA MISSION Le présent poste **aura lieu au sein** de notre site Papeteries de Dijon - Zone Industrielle - 3 rue de Romelet CS 90035 - 21600 Longvic – France (Côte d'Or).

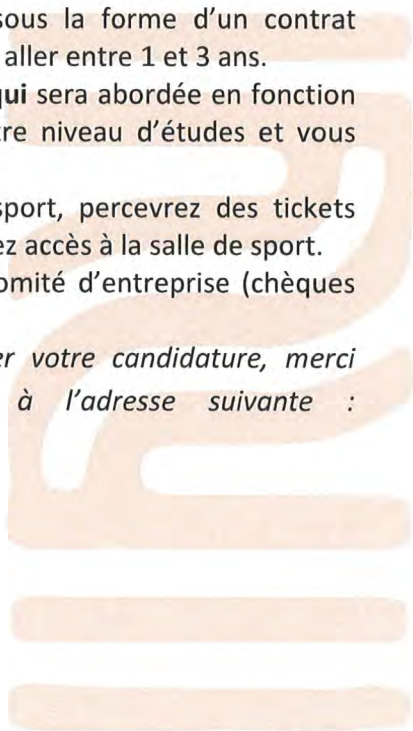
DATE / DUREE Ce poste est à pourvoir **dès septembre 2020**, sous la forme d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, pour une durée pouvant aller entre 1 et 3 ans.

REMUNERATION ET AVANTAGES Vous percevrez **une gratification qui** sera abordée en fonction du type et de la durée de votre contrat, de votre âge et de votre niveau d'études et vous recevrez également un 13ème mois ainsi qu'une prime d'assiduité.

Par ailleurs, vous serez remboursé(e) à 50% votre titre de transport, percevrez des tickets restaurant, pourrez bénéficier de notre mutuelle d'entreprise et aurez accès à la salle de sport.

Vous bénéficierez également de plusieurs avantages avec notre Comité d'entreprise (chèques vacances, réductions cinéma, voyages, bons d'achat pour Noël...).

Si vous souhaitez plus d'informations sur *cette offre* ou *déposer votre candidature*, merci d'adresser votre demande (CV + lettre de motivation) à l'adresse suivante : mathilde.deoliveira@tetrapak.com



Listes des autres offres à joindre si nécessaire

	A* Offre alternance Qualité 2020 (002) ALBEA.doc
	Apprentissage Dossier intention alternance et cahier des charges - Rentrée 2021.docx
	**Offre alternance Qualité CF2P.pdf
	**Offre d'emploi animateur sécurité et environnement BSG BOUVARD.docx
	2021-01 Animateur QSE.pdf
	A**EUROSERUM PORT SUR SAONE LP QSE MLB.docx
	A**Offre-Contrat en alternance-302827 LACTALIS.pdf
	A*Offre Alternance - Coordinateur Qualité AM-QM.pdf
	A*Offre Alternance - Coordinateur Qualité SCP.pdf
	Alternant QSSE DUER.pdf
	ANIMATEUR QSHE - GY 2020_2022 V1 - OMYA MEAC.docx
	Liste offres L3 Pro QSE.docx
	Offre alternance 2020.08 - GEIQ INDUSTRIES - MW .pdf
	Offre alternance HSE 2020 (002) ALBEA.doc
	Offre Alternance Qualité 2020.pdf
	Offre Alternant Contrôle Qualité - MDA.pdf
	Offre Alternant QSSE DUER - FLOWBIRD.pdf
	Offre contrat d'alternance qualité - SIS.pdf
	Offre d'emploi - fiche de poste RQE-A - FIDAY GESTION.pdf
	OFFRE D'EMPLOI Alternant Qualité .pdf
	Offre stage - PIXEE MEDICAL - Fiche de poste TQU.pdf
	SIS Offre contrat d'alternance qualité.pdf

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTRÉE 2021

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance – contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation - à l'Université de Franche-Comté et cahier des charges

Ce dossier d'ouverture de formation à l'alternance pour la rentrée 2021 concerne tous les diplômes de l'université de Franche-Comté non ouverts par cette modalité pédagogique actuellement.

Calendrier

Lancement de l'appel : Octobre 2020

Etape 1 : Déclaration d'intention : 19 Novembre pour avis CFVU du 26 Novembre 2020

Etape 2 : Cahier des charges complet, signé ainsi que le calendrier prévisionnel d'alternance (fichier Excel) et la lettre de soutien/engagement de structures : Février 2021 pour passage pour information et recommandations en CFVU
Mars 2021 – Calendrier exact défini ultérieurement

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :
Votre conseiller référent SeFoC'AI – Liste en annexe

Les dossiers sont à retourner par mail au conseiller référent et copie à Laurence [nom] et Michel La [nom].

DÉCLARATION D'INTENTION – 19 NOVEMBRE

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : Master Qualité des Eaux, des Sols et Traitements (QuEST)

Champ : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mention : Sciences de l'Eau

Spécialité : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Parcours : Master QUEST

Responsable de la formation :

Nom Prénom : Pierre-Marie Badot

Mail : pierre-marie.badot@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique master.quest@univ-fcomte.fr

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) :

Nom Prénom : Catherine Bertrand

Mail : catherine.bertrand@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : master.quest@univ-fcomte.fr

Secrétariat de formation : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Morgan Mazuyer

Mail : morgan.mazuyer@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance ? oui ☐ - non ☒

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui ☐ - non ☒

Si oui, précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

L'ouverture demandée à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle ☐	La 2 ^{ème} année du cycle ☐	La 3 ^{ème} année du cycle ☐	Le cycle complet ☒
---	---	---	--

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Depuis plusieurs décennies, le master QuEST a un caractère professionnalisant avéré dans la formation des futurs diplômés. De nombreux professionnels interviennent tout au long de cette formation. C'est au cours d'un conseil de perfectionnement, que la question d'ouverture de la formation à l'alternance a été posée aussi bien par les étudiants que les professionnels. Une réflexion a donc été entamée pour envisager d'intégrer cette demande dans l'organisation du master. Il apparaît qu'effectivement, il y a une cohérence de s'inscrire dans une démarche d'alternance dans la mesure où tout a déjà été fait pour permettre à des personnes d'intégrer ce master sous forme de contrat de professionnalisation (CP). Pour le moment, nous n'accueillons pas d'étudiants en CP mais nous sommes de plus en plus sollicités par des candidat(e)s et des structures intéressé(e)s par des contrats d'apprentissage (CA). Les nouvelles dispositions nous permettent donc d'envisager l'ouverture du master QuEST aux contrats d'apprentissage en complément des contrats de professionnalisation qui sont souvent perçus comme plus contraignants d'un point de vue financier par les employeurs. Les promotions du master QuEST sont au maximum de 18 étudiant(e)s, s'il est difficile d'estimer le nombre d'étudiants qui seront accueillis en CA chaque année, nous espérons pouvoir compter sur 3 à 5 les premières années et voir ce nombre s'accroître à moyen terme, l'objectif idéal mais probablement peu réaliste étant d'avoir l'ensemble des étudiants en alternance.

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Les secteurs professionnels visés sont ceux exerçant des activités de diagnostic et d'ingénierie écologique, de conception et de mise en œuvre de procédés de traitement et de dépollution des eaux, effluents, sols et sédiments et de restauration de sites contaminés. Ces secteurs concernent aussi bien les bureaux d'études, l'administration publique et organisations associatives travaillant dans le domaine de l'environnement, de l'énergie et gestions des déchets, du traitement des eaux usés tant en ingénierie qu'en recherche et développement.

Pratiquement cela concerne :

bureaux d'études en environnement, fédérations de pêche ou de chasseurs, associations de protection de la nature, services environnement de collectivités territoriales, parcs naturels nationaux et régionaux, réserves naturelles nationales, agence française de la biodiversité, office national de la chasse et de la faune sauvage, entreprises ayant un service environnement (EDF, Véolia, SUEZ, SITA...), instituts de recherche en environnement (INRA, Universités, CNRS...).

L'association de diplômés du master, Synusie-Eau, qui a pour vocation de promouvoir l'intégration de l'hydroécologie et du traitement de l'eau dans l'étude, la gestion et la valorisation des systèmes aquatiques continentaux possède une base de données regroupant près de 400 entreprises susceptibles de prendre des contrats d'apprentissage dans le domaine d'activités de la formation et servira à la diffusion d'informations relatives au dispositif d'alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)

Le Rythme de l'alternance est-il déjà envisagé ? Si oui, le décrire dans les grandes lignes :

Le master QuEST propose dans son format actuel une organisation sur la base de 4 semestres de 5 unités d'enseignement chacun. L'ensemble des unités d'enseignement du M1 et du M2 (à l'exception du stage professionnel) est ouvert au public en formation continue. Pour ce faire, les enseignements sont dispensés sous forme de blocs /modules répartis sur des périodes courtes de l'ordre de 15 jours. Ce format est donc favorable à la mise en place d'un rythme d'alternance. Par ailleurs, comme la grande majorité des missions d'inventaires est réalisée au printemps et en été, le calendrier a été défini de façon à répondre à ce rythme « saisonnier » d'activités : la période septembre/mi-février est principalement consacrée à des écoles-terrain et aux cours en présentiel délivrés à Besançon. Au cours de cette période, l'alternant pourrait consacrer 3 semaines à un projet tuteuré réalisé chez l'employeur (2 semaines en novembre et une semaine en décembre). La période avril/fin août est dédiée au stage. Elle se déroule en totalité chez l'employeur, la/les mission(s) confiée(s) correspondant à l'activité de stage sur laquelle l'étudiant(e) est évalué(e) en fin d'année universitaire.

Signatures et avis

Signature du porteur de projet : Catherine Bertrand

Date : 16 novembre 2020



Avis du directeur de la composante : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Avis très favorable

Signature du directeur de la composante :

Date : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.


Le Directeur de l'UFR ST
Pierre JOUBERT

26/11/2021

CAHIER DES CHARGES COMPLET - FÉVRIER/MARS 2021

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance constitue-t-elle un élément de parcours de formation en alternance dans l'offre proposée à l'UFC ou sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté ? ☐ oui ☒ non

Est-il possible de suivre la formation en ayant eu la possibilité auparavant d'avoir été alternant et est-il possible de poursuivre le parcours en alternance à l'issue de la formation ?

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Cette partie vise à vérifier l'opportunité de l'ouverture à l'alternance et permettra au pôle développement de SeFoC'AI de cibler les entreprises concernées dans une démarche commerciale.

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Le master QuEST a un caractère professionnalisant dans la formation des futurs diplômés. Les étudiants qui suivent ce cursus sont extrêmement motivés car ils savent que cette formation leur apportera les connaissances nécessaires pour entrer dans le monde du travail. Ces étudiants sont à la recherche de plus d'interaction avec l'entreprise ce qui est possible grâce à l'ouverture de cette formation à l'alternance. Par ailleurs, il y a une cohérence d'inscrire de master dans une démarche d'alternance dans la mesure où tout a déjà été fait pour permettre à des personnes d'intégrer ce master sous forme de contrat de professionnalisation (CP). Pour le moment, nous n'accueillons pas d'étudiants en CP mais nous sommes de plus en plus sollicités par des candidat(e)s et des structures intéressé(e)s par des contrats d'apprentissage (CA). Les nouvelles dispositions nous permettent donc d'envisager l'ouverture du master QuEST aux contrats d'apprentissage en complément des contrats de professionnalisation qui sont souvent perçus comme plus contraignants d'un point de vue financier par les employeurs.

L'association de diplômés du master, Synusie-Eau a pour vocation de promouvoir l'intégration de l'hydroécologie et du traitement de l'eau dans l'étude, la gestion et la valorisation des systèmes aquatiques continentaux possède une base de données regroupant près de 400 entreprises susceptibles de prendre des contrats d'apprentissage dans le domaine d'activités de la formation et servira à la diffusion d'informations relatives au dispositif d'alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation). C'est un relai formidable auprès des entreprises pour promouvoir l'accès à l'alternance des étudiants de ce master.

Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/emails d'engagement

Nous avons eu le soutien de nombreux professionnels, avec des engagements pour certains de prendre des étudiants en alternance (voir courriers joints)

Y-a-t-il eu concertation et/ou échange avec les branches professionnelles ?

☒ oui

☐ non

Si oui, précisez :

Les premiers échanges que nous avons eu avec les branches professionnelles se sont faits lors du comité de perfectionnement du master QuEST qui a eu lieu en 2019. Les échanges furent vraiment enrichissants, les étudiants faisant part de leur souhait de voir s'offrir la possibilité de faire leurs études par alternance et les professionnels de découvrir que le calendrier proposé pouvait être adaptable à un autre format que sous forme 15 jours en entreprise 15 jours à l'Université. Ces échanges ont encouragé le comité de direction à réfléchir à cette possibilité et à contacter d'autres professionnels pour avis. Les nombreux retours positifs ont totalement convaincu l'équipe de direction de l'opportunité de déposer ce dossier.

Périmètre géographique des employeurs potentiels :

Toute la France. Chaque année, nous accueillons des promotions d'une quinzaine d'étudiants qui trouvent des stages sur l'ensemble du territoire français.

Précisez les métiers et les types de missions visés par l'alternance : cadre technique d'exploitation des ressources en eau, cadre technique alimentation en eau potable, cadre technique assainissement des agglomérations, assainissement industriel, cadre technique pour la gestion patrimoniale des milieux naturels, cadre technique pour les sociétés délégataires de service public, chargé de mission, ingénieur d'étude, chef de service environnement – innovation, responsable scientifique environnement ...

Effectif prévu/envisagé à court terme (2021-2022) : 4 à 5 étudiants ; Les promotions du master QuEST sont au maximum de 18 étudiant(e)s, s'il est difficile d'estimer le nombre d'étudiants qui seront accueillis en CA chaque année, nous espérons pouvoir compter sur 3 à 5 les premières années et voir ce nombre s'accroître à moyen terme, l'objectif idéal mais probablement peu réaliste étant d'avoir l'ensemble des étudiants en alternance

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? ☒ oui ☐ non

Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés :

Le master QuEST s'adresse aux étudiants de niveau bac+3 et plus particulièrement aux étudiants issus des licences sciences de la vie, chimie, sciences de la terre, sciences de la vie et de la terre, mais d'autres diplômes (génie des procédés, génie de l'environnement, pharmacie, peuvent donner accès à la formation

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Il n'y a pas de formation concurrente en région. Il existe au niveau national des formations présentant certains contenus et certains objectifs voisins (dans les établissements délivrant un Master Sciences de l'Eau) mais, après plus de 50 ans de présence au niveau des formations universitaires à Bac +5, le master QuEST est toujours aussi attractif en raison de ses spécificités. Le master allie une solide formation en hydroécologie et fonctionnement des systèmes aquatiques et de leurs bassins versants, à la compréhension et à la mise en œuvre des techniques d'épuration et de traitements des eaux et des sols. Cette double compétence confère aux diplômés une employabilité accrue.

Calendrier / Rythme de l'alternance

Présentez le rythme général de l'alternance prévisionnel (le plus alternant possible sur toute la durée du contrat d'alternance) :

Le master QuEST propose dans son format actuel une organisation sur la base de 4 semestres de 5 unités d'enseignement chacun. L'ensemble des unités d'enseignement du M1 et du M2 (à l'exception du stage

professionnel) est ouvert au public en formation continue. Pour ce faire, les enseignements sont dispensés sous forme de blocs /modules répartis sur des périodes courtes de l'ordre de 15 jours. Ce format est donc favorable à la mise en place d'un rythme d'alternance. Par ailleurs, comme la grande majorité des missions d'inventaires est réalisée au printemps et en été, le calendrier a été défini de façon à répondre à ce rythme « saisonnier » d'activités : la période septembre/mi-février est principalement consacrée à des écoles-terrain et aux cours en présentiel délivrés à Besançon. La période avril/fin août est dédiée au stage (M2). Elle se déroule en totalité chez l'employeur, la/les mission(s) confiée(s) correspondant à l'activité de stage sur laquelle l'étudiant(e) est évalué(e) en fin d'année universitaire.

Contrat d'apprentissage : la durée de la formation ne peut pas être inférieure à 400 heures par an en moyenne sur les années d'application du contrat (Art. L6233-8 et R6233-52 du Code du travail).

Contrat de professionnalisation : Dans le cadre du contrat de professionnalisation à durée déterminée ou d'actions de professionnalisation engagées dans le cadre de contrats à durée indéterminée, les actions d'évaluation et d'accompagnement ainsi que les enseignements généraux, professionnels et technologiques mises en œuvre doivent être d'une durée minimale comprise entre 15 %, sans être inférieure à cent cinquante heures, et 25 % de la durée totale du contrat (Art. L6325-13 du Code du travail), soit pour un contrat de 12 mois, une durée de formation comprise entre 240 et 400 heures.

Calendrier prévisionnel de l'alternance **joint au dossier**

Complétez le fichier Excel joint au cahier des charges. Veillez à ce que les semaines de vacances de l'université soient prévues pour du temps de travail chez l'employeur. Pour rappel les congés scolaires 2020-2021 : Toussaint : 17/10/20 au 02/11/20 – Noël : 19/12/20 au 04/01/21 – Hiver : 06/02/21 au 22/02/21 – Printemps : 10/04/21 au 26/04/21

Organisation pédagogique

L'alternance prévoit des temps de formation à l'université et en entreprise. Avez-vous prévu des actions permettant l'articulation entre ces différentes périodes ? (ex : *debrief* avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise, bilan d'activité cadencé et formalisé, exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise, etc...) :

Oui ☒

Non ☐

Si oui, lesquelles ?

Les alternants réalisent leur projet tuteuré et leur stage de fin d'études chez l'employeur. Les sujets sont définis par l'employeur en accord avec l'équipe pédagogique de façon à garantir l'équité des évaluations avec les étudiants en formation initiale. Après chaque période passée dans la structure, un entretien de debriefing est organisé entre le responsable de la formation et l'alternant ou l'employeur séparément. Il s'agit avant tout d'évaluer l'adéquation entre le contenu de formation, les compétences acquises ou en cours d'acquisition de l'alternant, les missions confiées et les conditions de travail proposées par l'employeur et l'intégration et le comportement de l'alternant dans la structure. Le contenu de ces entretiens sera défini en collaboration avec le Service de la Formation Continue et de l'Alternance (SEFOC'AL) de l'UFC, ils feront l'objet de bilan écrit. Pour chaque alternant, un référent individuel sera désigné au sein de l'équipe pédagogique. Des visites sur site ne sont pas envisagées dans un premier temps en raison de la très grande diversité géographique des lieux d'accueil, les entretiens et échanges seront réalisés en visioconférence, au

téléphone ou par e-mails. Nous souhaiterions mettre en place la réalisation d'un ou 2 entretiens entre l'alternant, l'employeur et des professionnels de la formation continue notamment des chargés de missions du SEFOC'AL.

Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique :

L'individualisation se fera notamment à travers la mise en œuvre du livret électronique de l'alternant. La progression pédagogique sera suivie à partir des évaluations de contrôle continue qui sont faites tout au long du semestre 1. En cas de difficultés, un entretien individuel sera réalisé avec le responsable de formation et/ou les membres de l'équipe pédagogique afin d'identifier l'origine des difficultés et de proposer des solutions adaptées (méthodologie de travail, ressources disponibles...). Dans certaines unités d'enseignement techniques (par exemple « Spatialisation des données »), des tests sont réalisés en début de semestre afin d'évaluer les compétences déjà maîtrisées par l'étudiant et de l'orienter dans un groupe de niveau adapté

Modalités ou multi-modalités de formation envisagées ?

Oui ☐

Non ☒

Si oui, lesquelles ? (Présentiel, formation à distance, pédagogie inversée, etc ...)

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet Responsable alternance	Catherine Bertrand	23/2/2021		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte
Directeur de composante	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. <i>Pierre Solberg</i>	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. <i>28/2/2021</i>	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Avis du conseil de la composante : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Date : <i>08/04/2021</i> Joindre la délibération
--	---

Alternance Rentrée 2021

Charte d'engagement du responsable de formation en alternance

Être responsable alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, animation, etc ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une **logique de co-formation** université/entreprise
5. Participer aux **réunions** dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
6. **Relayer des informations** auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...
7. Procéder aux **remontées d'informations** nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ...
8. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
9. Assurer le suivi financier (remontée d'informations, participation aux appels à projets investissement, etc...)

Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

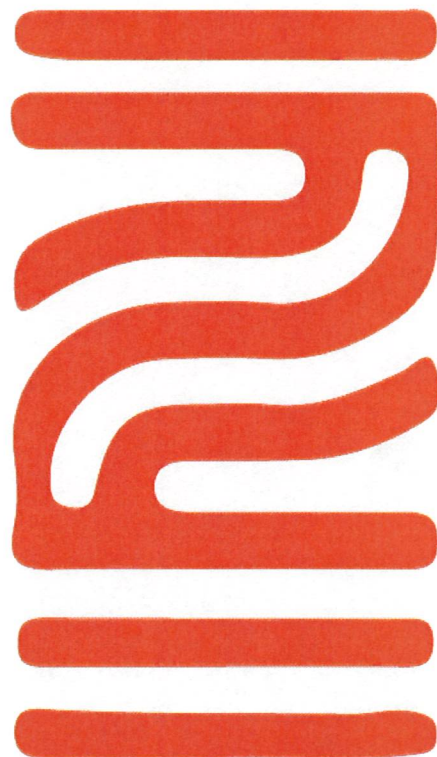
Prénom et Nom du signataire : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Date : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Signature :

ANNEXE : Référent Conseiller SeFoC'AI / Composantes

Composante	Référent-e	Téléphone	Adresse mail
UFR ST	Michel CARAVATI	03 81 66 61 12	michel.caravati@univ-fcomte.fr
SUP-FC			
DAEU			
IUT Besançon-Vesoul	Salima SIMONIN	03 81 66 61 13	salima.simonin@univ-fcomte.fr
UFR SLHS	Gaelle SIGILLO	03 81 66 64 45	gaelle.sigillo@univ-fcomte.fr
UFR SJEPG	Julie CHEVASSU	03 81 66 20 74	julie.chevassu@univ-fcomte.fr
UFR STGI	Eloise JEANNIN	03 81 66 65 09	eloise.jeannin@univ-fcomte.fr
IUT Belfort-Montbéliard			
U-Sports			
INSPE			
UFR Santé : • DN • DU Médecine • DU Pharma • DU Ortho, phyto	Ionéla LORINT	03 81 66 61 15	ionela.lorint@univ-fcomte.fr
FUP Medsim	Ryma GABA	03 81 66 61 73	ryma.gaba@univ-fcomte.fr
ISIFC - Colloque - FUP - DU			
CLA			



Calendrier prévisionnel 2021-2023

Master Sciences de l'Eau M1 et M2 QuEst
UFR ST La Bouloie

A l'université					
Cours (C)	770 heures	42 semaines	Au total : 1060 heures de cours et de projets tuteurs réparties		
Projets tuteurs (Ptu)	150 heures	6 semaines	heures en autonomie sur site avec relevé de présence		
Heures autonomie sur site	140 heures	4 semaines	sur : 52 semaines		
Examens et soutenance (S)	47 heures				Contrôle continu/examens ponctuels. Les soutenances du Master 1 auront lieu les 26 et 27 septembre 2022. Les soutenances de validation de l'UE "stage" auront lieu les 28 et 29 septembre 2023
En milieu professionnel					
Période pratique (E)	1780 heures	47 semaines	Au total : 2060 heures minimum en milieu pro réparties		
Projets tuteurs (Pte)	280 heures	12 semaines	sur : 59 semaines.		

2021					2022				
SEPTEMBRE 2021	OCTOBRE 2021	NOVEMBRE 2021	DECEMBRE 2021	JANVIER 2022	FÉVRIER 2022				
Mercredi 1	Vendredi 1	Lundi 1	Février 1	Mercredi 1	Samedi 1	Février 1	Mardi 1		
Jeudi 2	Samedi 2	Mardi 2	Jeudi 2	Dimanche 2	Mercredi 2		Mercredi 2		
Vendredi 3	Dimanche 3	Mercredi 3	Vendredi 3	Lundi 3	Jeudi 3		Jeudi 3		
Samedi 4	Lundi 4	Jeudi 4	Samedi 4	Mardi 4	Vendredi 4		Vendredi 4		
Dimanche 5	Mardi 5	Vendredi 5	Dimanche 5	Mercredi 5	Samedi 5		Samedi 5		
Lundi 6	Mercredi 6	Samedi 6	Lundi 6	Jeudi 6	Dimanche 6		Dimanche 6		
Mardi 7	Jeudi 7	Dimanche 7	Mardi 7	Vendredi 7	Lundi 7		Lundi 7		
Mercredi 8	Vendredi 8	Lundi 8	Mercredi 8	Samedi 8	Mardi 8		Mardi 8		
Jeudi 9	Samedi 9	Mardi 9	Jeudi 9	Dimanche 9	Mercredi 9		Mercredi 9		
Vendredi 10	Dimanche 10	Mercredi 10	Vendredi 10	Lundi 10	Jeudi 10		Jeudi 10		
Samedi 11	Lundi 11	Jeudi 11	Février 11	Mardi 11	Vendredi 11		Vendredi 11		
Dimanche 12	Mardi 12	Vendredi 12	Dimanche 12	Mercredi 12	Samedi 12		Samedi 12		
Lundi 13	Mercredi 13	Samedi 13	Lundi 13	Jeudi 13	Dimanche 13		Dimanche 13		
Mardi 14	Jeudi 14	Dimanche 14	Mardi 14	Vendredi 14	Lundi 14		Lundi 14		
Mercredi 15	Vendredi 15	Lundi 15	Mercredi 15	Samedi 15	Mardi 15		Mardi 15		
Jeudi 16	Samedi 16	Mardi 16	Jeudi 16	Dimanche 16	Mercredi 16		Mercredi 16		
Vendredi 17	Dimanche 17	Mercredi 17	Vendredi 17	Lundi 17	Jeudi 17		Jeudi 17		
Samedi 18	Lundi 18	Jeudi 18	Samedi 18	Mardi 18	Vendredi 18		Vendredi 18		
Dimanche 19	Mardi 19	Vendredi 19	Dimanche 19	Mercredi 19	Samedi 19		Samedi 19		
Lundi 20	Mercredi 20	Samedi 20	Lundi 20	Jeudi 20	Dimanche 20		Dimanche 20		
Mardi 21	Jeudi 21	Dimanche 21	Mardi 21	Vendredi 21	Lundi 21		Lundi 21		
Mercredi 22	Vendredi 22	Lundi 22	Mercredi 22	Samedi 22	Mardi 22		Mardi 22		
Jeudi 23	Samedi 23	Mardi 23	Jeudi 23	Dimanche 23	Mercredi 23		Mercredi 23		
Vendredi 24	Dimanche 24	Mercredi 24	Vendredi 24	Lundi 24	Jeudi 24		Jeudi 24		
Samedi 25	Lundi 25	Jeudi 25	Samedi 25	Février 25	Mardi 25		Vendredi 25		
Dimanche 26	Mardi 26	Vendredi 26	Dimanche 26	Mercredi 26	Samedi 26		Samedi 26		
Lundi 27	Mercredi 27	Samedi 27	Lundi 27	Jeudi 27	Dimanche 27		Dimanche 27		
Mardi 28	Jeudi 28	Dimanche 28	Mardi 28	Vendredi 28	Lundi 28		Lundi 28		
Mercredi 29	Vendredi 29	Lundi 29	Mercredi 29	Samedi 29	Mardi 29		Mardi 29		
Jeudi 30	Samedi 30	Mardi 30	Jeudi 30	Dimanche 30	Jeudi 30		Jeudi 30		
	Dimanche 31	Vendredi 31	Vendredi 31	Lundi 31					

2022					
MARS 2022	AVRIL 2022	MAI 2022	JUIN 2022	JUILLET 2022	AOÛT 2022
Mardi 1	Vendredi 1	Dimanche 1	Mercredi 1	Vendredi 1	Lundi 1
Mercredi 2	Samedi 2	Lundi 2	Jeudi 2	Samedi 2	Mardi 2
Jeudi 3	Dimanche 3	Mardi 3	Vendredi 3	Dimanche 3	Mercredi 3
Vendredi 4	Lundi 4	Mercredi 4	Samedi 4	Lundi 4	Jeudi 4
Samedi 5	Mardi 5	Jeudi 5	Dimanche 5	Mardi 5	Vendredi 5
Dimanche 6	Mercredi 6	Vendredi 6	Lundi 6	Février 6	Samedi 6
Lundi 7	Jeudi 7	Samedi 7	Mardi 7	Jeudi 7	Dimanche 7
Mardi 8	Vendredi 8	Dimanche 8	Mercredi 8	Vendredi 8	Lundi 8
Mercredi 9	Samedi 9	Lundi 9	Jeudi 9	Samedi 9	Mardi 9
Jeudi 10	Dimanche 10	Mardi 10	Vendredi 10	Dimanche 10	Mercredi 10
Vendredi 11	Lundi 11	Mercredi 11	Samedi 11	Lundi 11	Jeudi 11
Samedi 12	Mardi 12	Jeudi 12	Dimanche 12	Mardi 12	Vendredi 12
Dimanche 13	Mercredi 13	Lundi 13	Vendredi 13	Mercredi 13	Samedi 13
Lundi 14	Jeudi 14	Samedi 14	Mardi 14	Jeudi 14	Février 14
Mardi 15	Vendredi 15	Dimanche 15	Mercredi 15	Vendredi 15	Lundi 15

2022					2023				
SEPTEMBRE 2022	OCTOBRE 2022	NOVEMBRE 2022	DECEMBRE 2022	JANVIER 2023	FÉVRIER 2023	MARS 2023			
Jeudi 1	Samedi 1	Mardi 1	Février 1	Jeudi 1	Dimanche 1	Mercredi 1	Mercredi 1		
Vendredi 2	Dimanche 2	Mercredi 2	Vendredi 2	Lundi 2	Jeudi 2	Jeudi 2	Jeudi 2		
Samedi 3	Lundi 3	Jeudi 3	Samedi 3	Mardi 3	Vendredi 3	Vendredi 3	Vendredi 3		
Dimanche 4	Mardi 4	Vendredi 4	Dimanche 4	Mercredi 4	Samedi 4	Samedi 4	Samedi 4		
Lundi 5	Mercredi 5	Samedi 5	Lundi 5	Jeudi 5	Dimanche 5	Dimanche 5	Dimanche 5		
Mardi 6	Jeudi 6	Dimanche 6	Mardi 6	Vendredi 6	Lundi 6	Lundi 6	Lundi 6		
Mercredi 7	Vendredi 7	Lundi 7	Mercredi 7	Samedi 7	Mardi 7	Mardi 7	Mardi 7		
Jeudi 8	Samedi 8	Mardi 8	Jeudi 8	Dimanche 8	Mercredi 8	Mercredi 8	Mercredi 8		
Vendredi 9	Dimanche 9	Mercredi 9	Vendredi 9	Lundi 9	Jeudi 9	Jeudi 9	Jeudi 9		
Samedi 10	Lundi 10	Jeudi 10	Samedi 10	Mardi 10	Vendredi 10	Vendredi 10	Vendredi 10		
Dimanche 11	Mardi 11	Vendredi 11	Dimanche 11	Mercredi 11	Samedi 11	Samedi 11	Samedi 11		
Lundi 12	Mercredi 12	Samedi 12	Lundi 12	Jeudi 12	Dimanche 12	Dimanche 12	Dimanche 12		
Mardi 13	Jeudi 13	Dimanche 13	Mardi 13	Vendredi 13	Lundi 13	Lundi 13	Lundi 13		
Mercredi 14	Vendredi 14	Lundi 14	Mercredi 14	Samedi 14	Mardi 14	Mardi 14	Mardi 14		
Jeudi 15	Samedi 15	Mardi 15	Jeudi 15	Dimanche 15	Mercredi 15	Mercredi 15	Mercredi 15		
Vendredi 16	Dimanche 16	Mercredi 16	Vendredi 16	Lundi 16	Jeudi 16	Jeudi 16	Jeudi 16		
Samedi 17	Lundi 17	Jeudi 17	Samedi 17	Mardi 17	Vendredi 17	Vendredi 17	Vendredi 17		
Dimanche 18	Mardi 18	Vendredi 18	Dimanche 18	Mercredi 18	Samedi 18	Samedi 18	Samedi 18		
Lundi 19	Mercredi 19	Samedi 19	Lundi 19	Jeudi 19	Dimanche 19	Dimanche 19	Dimanche 19		
Mardi 20	Jeudi 20	Dimanche 20	Mardi 20	Vendredi 20	Lundi 20	Lundi 20	Lundi 20		
Mercredi 21	Vendredi 21	Lundi 21	Mercredi 21	Samedi 21	Mardi 21	Mardi 21	Mardi 21		
Jeudi 22	Samedi 22	Mardi 22	Jeudi 22	Dimanche 22	Mercredi 22	Mercredi 22	Mercredi 22		
Vendredi 23	Dimanche 23	Mercredi 23	Vendredi 23	Lundi 23	Jeudi 23	Jeudi 23	Jeudi 23		
Samedi 24	Lundi 24	Jeudi 24	Samedi 24	Mardi 24	Vendredi 24	Vendredi 24	Vendredi 24		
Dimanche 25	Mardi 25	Vendredi 25	Dimanche 25	Mercredi 25	Samedi 25	Samedi 25	Samedi 25		
Lundi 26	Soutenance	Mercredi 26	Lundi 26	Jeudi 26	Dimanche 26	Dimanche 26	Dimanche 26		
Mardi 27	Soutenance	Jeudi 27	Mardi 27	Vendredi 27	Lundi 27	Lundi 27	Lundi 27		
Mercredi 28	Vendredi 28	Lundi 28	Mercredi 28	Samedi 28	Mardi 28	Mardi 28	Mardi 28		
Jeudi 29	Samedi 29	Mardi 29	Jeudi 29	Dimanche 29	Mercredi 29	Mercredi 29	Mercredi 29		
Vendredi 30	Dimanche 30	Mercredi 30	Vendredi 30	Lundi 30	Jeudi 30	Jeudi 30	Jeudi 30		
	Lundi 31		Samedi 31	Mardi 31			Vendredi 31		

2023					
AVRIL 2023	MAI 2023	JUIN 2023	JUILLET 2023	AOÛT 2023	SEPTEMBRE 2023
Samedi 1	Lundi 1	Février 1	Jeudi 1	Samedi 1	Mardi 1
Dimanche 2	Mardi 2	Vendredi 2	Dimanche 2	Mercredi 2	Samedi 2
Lundi 3	Mercredi 3	Samedi 3	Lundi 3	Jeudi 3	Dimanche 3
Mardi 4	Jeudi 4	Dimanche 4	Mardi 4	Vendredi 4	Lundi 4
Mercredi 5	Vendredi 5	Lundi 5	Mercredi 5	Samedi 5	Mardi 5
Jeudi 6	Samedi 6	Mardi 6	Jeudi 6	Dimanche 6	Mercredi 6
Vendredi 7	Dimanche 7	Mercredi 7	Vendredi 7	Lundi 7	Jeudi 7
Samedi 8	Lundi 8	Février 8	Samedi 8	Mardi 8	Vendredi 8
Dimanche 9	Mardi 9	Samedi 9	Dimanche 9	Mercredi 9	Samedi 9
Lundi 10	Février 10	Mercredi 10	Lundi 10	Jeudi 10	Dimanche 10
Mardi 11	Jeudi 11	Dimanche 11	Mardi 11	Vendredi 11	Lundi 11
Mercredi 12	Vendredi 12	Lundi 12	Mercredi 12	Samedi 12	Mardi 12
Jeudi 13	Samedi 13	Mardi 13	Jeudi 13	Dimanche 13	Mercredi 13
Vendredi 14	Dimanche 14	Mercredi 14	Vendredi 14	Lundi 14	Jeudi 14
Samedi 15	Lundi 15	Jeudi 15	Samedi 15	Mardi 15	Vendredi 15
Dimanche 16	Mardi 16	Vendredi 16	Dimanche 16	Mercredi 16	Samedi 16
Lundi 17	Mercredi 17	Samedi 17	Lundi 17	Jeudi 17	Dimanche 17
Mardi 18	Jeudi 18	Février 18	Mardi 18	Vendredi 18	Lundi 18
Mercredi 19	Vendredi 19	Lundi 19	Mercredi 19	Samedi 19	Mardi 19
Jeudi 20	Samedi 20	Mardi 20	Jeudi 20	Dimanche 20	Mercredi 20
Vendredi 21	Dimanche 21	Mercredi 21	Vendredi 21	Lundi 21	Jeudi 21
Samedi 22	Lundi 22	Jeudi 22	Samedi 22	Mardi 22	Vendredi 22
Dimanche 23	Mardi 23	Vendredi 23	Dimanche 23	Mercredi 23	Samedi 23
Lundi 24	Mercredi 24	Samedi 24	Lundi 24	Jeudi 24	Dimanche 24
Mardi 25	Jeudi 25	Dimanche 25	Mardi 25	Vendredi 25	Lundi 25
Mercredi 26	Vendredi 26	Lundi 26	Mercredi 26	Samedi 26	Mardi 26
Jeudi 27	Samedi 27	Mardi 27	Jeudi 27	Dimanche 27	Mercredi 27
Vendredi 28	Dimanche 28	Mercredi 28	Vendredi 28	Lundi 28	Jeudi 28
Samedi 29	Lundi 29	Février 29	Samedi 29	Mardi 29	Vendredi 29
Dimanche 30	Mardi 30	Vendredi 30	Dimanche 30	Mercredi 30	Samedi 30
	Mercredi 31		Lundi 31	Jeudi 31	

SOUTIEN et/ou PRE-ENGAGEMENT DE PARTENARIAT

PROJET D'OUVERTURE A L'APPRENTISSAGE

Master Sciences de l'eau - Qualité des eaux, des sols et traitements (QUEST)

A retourner à l'adresse suivante :

UFR Sciences & Techniques – Laboratoire Chrono-Environnement

Morgan Mazuyer, secrétaire pédagogique de la du Master QuEST

16 route de Gray - 25000 Besançon

morgan.mazuyer@univ-fcomte.fr ou catherine.bertrand@univ-fcomte.fr

Entreprise ou Organisation : Fédération du Jura pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques

Adresse postale : 395 Rue Bercaille 39000 Lons-le-Saunier

Adresse mail : contact@peche-jura.com

Téléphone : 03-84-24-86-96

Nom et fonction de la personne à contacter : Jean-Baptiste Fagot – Ingénieur hydrobiologiste

Nous déclarons (merci de cocher la ou les cases correspondantes)

☒ apporter notre soutien au projet d'ouverture du master QuEST à l'apprentissage

☐ être intéressé(e)s par le recrutement d'un(e) apprenti(e) préparant ce diplôme dans les années futures

Les travaux qui seront confiés à l'apprenti(e) seront utiles pour l'entreprise et viseront à :

- l'intégrer dans une équipe de travail,
- lui confier des activités en cohérence avec la progression pédagogique de son cursus,
- élargir le champ de ses compétences techniques,
- lui permettre d'acquérir un savoir faire pratique.

FÉDÉRATION DU JURA
POUR LA PÊCHE ET LA
PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE
305 RUE BERCAILLE
39000 LONS LE SAUNIER
Tél. 03 84 24 86 96
Fax 03 84 24 56 31

A Lons-le-Saunier, le 10/02/2021

Signature





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

agence
de l'eau

RHÔNE
MÉDITERRANÉE
CORSE

V/Réf. : PMB/PMB-20210123/002

Affaire suivie par : **Olivier NADOBNY**

☎ : 04 26 22 31 86

✉ : Olivier.nadobny@eaurmc.fr

Laboratoire Chrono-environnement
Université de Franche-Comté
16, route de Gray
F-25030 Besançon cedex

Besançon, le 08/02/2021

Objet : Dossier d'ouverture du master QUEST à l'alternance

Madame, Monsieur,

Par courrier du 25 janvier dernier, vous m'avez sollicité pour connaître mon avis sur l'intérêt de l'ouverture du master QUEST à l'alternance.

En tant que professionnel représentant de l'agence de l'eau sur les territoires de Bourgogne-Franche-Comté depuis plus de 25 ans, ancien responsable des aides financières sur les bassins du Doubs, de l'Ain et de l'Ognon et Président du conseil de perfectionnement du master QUEST, je vous informe de tout l'intérêt que je vois à l'ouverture de votre formation à l'alternance.

Comme vous le savez, mon activité professionnelle me conduit à mobiliser l'ensemble des acteurs de l'eau (collectivités, fédérations, associations, chambres consulaires, acteurs économiques, scientifiques, citoyens, etc.) en faveur de la meilleure intégration possible des enjeux de la ressource en eau sur les territoires.

Votre formation forme de jeunes professionnels qui se trouvent au cœur de ces politiques que je côtoie sur le terrain.

L'ouverture à l'alternance de votre formation permettra d'ouvrir encore les possibles pour les étudiants désireux d'être encore plus préparés à la vie active et répondre le mieux possible aux attentes opérationnelles.

Par ailleurs, je pense que cette ouverture pourra également profiter aux étudiants suivant le cursus actuel.

Je reste à votre disposition et vous souhaite d'accéder à cette possibilité qui contribuera à améliorer encore l'opérationnalité de vos étudiants diplômés.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Olivier NADOBNY

SOUTIEN et/ou PRE-ENGAGEMENT DE PARTENARIAT

PROJET D'OUVERTURE A L'APPRENTISSAGE

Master Sciences de l'eau - Qualité des eaux, des sols et traitements (QUEST)

A retourner à l'adresse suivante :

UFR Sciences & Techniques – Laboratoire Chrono-Environnement

Morgan Mazuyer, secrétaire pédagogique de la du Master QuEST

16 route de Gray - 25000 Besançon

morgan.mazuyer@univ-fcomte.fr ou catherine.bertrand@univ-fcomte.fr

Entreprise ou Organisation : DREAL Bourgogne-Franche-Comté

Adresse postale : TEMIS 17E rue Alain Savary, CS 31269 25005 BESANCON CEDEX
.....
.....

Adresse-mail : carole.mortas@developpement-durable.gouv.fr

Téléphone : 03.81.21.68.28

Nom et fonction de la personne à contacter : Carole MORTAS – cheffe du département risques chroniques – Service
Prévention des Risques.....
.....

Nous déclarons (*merci de cocher la ou les cases correspondantes*)

☒ Apporter notre soutien au projet d'ouverture du master QuEST à l'apprentissage

☐ être intéressé(e)s par le recrutement d'un(e) apprenti(e) préparant ce diplôme dans les années futures

Les travaux qui seront confiés à l'apprenti(e) seront utiles pour l'entreprise et viseront à :

- l'intégrer dans une équipe de travail,
- lui confier des activités en cohérence avec la progression pédagogique de son cursus,
- élargir le champ de ses compétences techniques,
- lui permettre d'acquérir un savoir faire pratique.

A Besançon, le ...09...../...02...../.....2021.....

Signature

SOUTIEN

PROJET D'OUVERTURE A L'APPRENTISSAGE

Master Sciences de l'eau - Qualité des eaux, des sols et traitements (QUEST)

A retourner à l'adresse suivante :

UFR Sciences & Techniques – Laboratoire Chrono-Environnement

Morgan Mazuyer, secrétaire pédagogique de la du Master QuEST

16 route de Gray - 25000 Besançon

morgan.mazuyer@univ-fcomte.fr ou catherine.bertrand@univ-fcomte.fr

Entreprise ou Organisation : SERPOL.....

Adresse postale : 2 Chemin du Génie – CS 80, 69633 VENISSIEUX Cedex.....

Adresse mail : antoine.joubert@serpol.fr.....

Téléphone : 04 78 89 01 86.....

Nom et fonction de la personne à contacter : ...Antoine Joubert, Responsable Scientifique.....

Nous déclarons (merci de cocher la ou les cases correspondantes)

☒ apporter notre soutien au projet d'ouverture du master QuEST à l'apprentissage

☐ être intéressé(e)s par le recrutement d'un(e) apprenti(e) préparant ce diplôme dans les années futures

Les travaux qui seront confiés à l'apprenti(e) seront utiles pour l'entreprise et viseront à :

- l'intégrer dans une équipe de travail,
- lui confier des activités en cohérence avec la progression pédagogique de son cursus,
- élargir le champ de ses compétences techniques,
- lui permettre d'acquérir un savoir faire pratique.

A Vénissieux, le 10/02/2021.

Signature





**M. UFR Sciences et techniques
16 route de Gray
25030 BESANCON
Cedex CS11809**

Massiac, le 9 février 2021

Objet : Ouverture du Master QuEST à la formation par alternance

Madame, Monsieur,

Le Master Sciences de l'eau – Qualité des eaux, des sols et traitements (QuEST) forme depuis plus de cinquante ans des professionnels très qualifiés dans les missions confiées aux syndicats de rivières. Ce Master constitue pour nous un cursus d'excellence diplômant un public formé aux techniques de génie écologique sur lequel nous pouvons nous appuyer. L'équipe universitaire en charge du Master travaille actuellement sur un projet d'ouverture du Master aux étudiants en alternance.

Nous souhaitons manifester tout notre intérêt pour cette évolution du Master, à même de répondre aux futurs besoins des syndicats de rivière suite au transfert de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations. Pouvoir recruter des étudiants en alternance nous apparaît correspondre à une voix d'excellence nous permettant de bénéficier de jeunes diplômés disposant d'un enseignement scientifique de qualité et rapidement opérationnels.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Po délégation,
Le Directeur,
M. Guillaume PONSONNAILLE

S.I.G.A.L.
Syndicat Interdépartemental
de Gestion de l'Alagnon
4 rue Albert Chalvet - 15500 Massiac
Tél. 04.71.23.19.84

Syndicat Interdépartemental de Gestion de l'ALagnon et de ses affluents
4 rue Albert Chalvet – 15500 MASSIAC
Tél. : 04.71.23.19.84 alagnon@wanadoo.fr

SOUTIEN et/ou PRE-ENGAGEMENT DE PARTENARIAT

PROJET D'OUVERTURE A L'APPRENTISSAGE

Master Sciences de l'eau - Qualité des eaux, des sols et traitements (QUEST)

A retourner à l'adresse suivante :

UFR Sciences & Techniques – Laboratoire Chrono-Environnement

Morgan Mazuyer, secrétaire pédagogique de la du Master QuEST

16 route de Gray - 25000 Besançon

morgan.mazuyer@univ-fcomte.fr ou catherine.bertrand@univ-fcomte.fr

Entreprise ou Organisation : Sèche Environnement

Adresse postale : Les Hêtres CS 20020 53811 Changé Cedex 9

Adresse mail : s.dureau@grape-seche.com

Téléphone : 02.43.52.60.00

Nom et fonction de la personne à contacter : Sylvain DURÉCU

Directeur de la Recherche et du Développement

Nous déclarons (merci de cocher la ou les cases correspondantes)

☒ apporter notre soutien au projet d'ouverture du master QuEST à l'apprentissage

☒ être intéressé(e)s par le recrutement d'un(e) apprenti(e) préparant ce diplôme dans les années futures

Les travaux qui seront confiés à l'apprenti(e) seront utiles pour l'entreprise et viseront à :

- l'intégrer dans une équipe de travail,
- lui confier des activités en cohérence avec la progression pédagogique de son cursus,
- élargir le champ de ses compétences techniques,
- lui permettre d'acquérir un savoir faire pratique.

A Changé le 8 / 02 / 2021

Signature





UFR Sciences et techniques

16 route de Gray
25030 BESANCON
Cedex CS11809

Votre interlocuteur :

Aurélien GESELL, coordinateur du contrat de rivière

Std : 03.81.55.02.18.

LD : 03.84.55.41.55.

Réf : AG.21.012

Boulot, le 9 février 2021

Objet : Ouverture du Master QuEST à la formation par alternance

Madame, Monsieur,

Le Master Sciences de l'eau – Qualité des eaux, des sols et traitements (QuEST) forme depuis plus de cinquante ans des professionnels très qualifiés dans les missions confiées aux syndicats de rivières. Ce Master constitue pour nous un cursus d'excellence diplômant un public formé aux techniques de génie écologique sur lequel nous pouvons nous appuyer. L'équipe universitaire en charge du Master travaille actuellement sur un projet d'ouverture du Master aux étudiants en alternance.

Nous souhaitons manifester tout notre intérêt pour cette évolution du Master, à même de répondre aux futurs besoins des syndicats de rivière suite au transfert de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations. Pouvoir recruter des étudiants en alternance nous apparaît correspondre à une voix d'excellence nous permettant de bénéficier de jeunes diplômés disposant d'un enseignement scientifique de qualité et rapidement opérationnels. Aussi notre syndicat attend impatiemment cette transformation en totale adéquation avec nos besoins actuels et répondant à plusieurs de nos sollicitations.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,
Gilles PINASSAUD



SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DE LA MOYENNE ET BASSE VALLEE DE L'OGNON

Maison de l'Ognon Parc d'Activités 3R Rioz Rhin Rhône

8, Rue Fed Lipmann 70190 BOULOT

☎ 03.81.55.02.18 / 📠 03.81.57.79.87- E-mail : accueil.smambvo@riviereognon.fr